

Pearson élu chef du parti libéral

Il recueille 1,074 voix, Martin, 305; Henderson, 1

Un seul scrutin

OTTAWA. — C'est par le vote écrasant de 1,074 contre 305 que M. Lester-B. Pearson a été élu, hier, chef du parti libéral, et successeur de M. Louis St-Laurent. Le troisième candidat en lice a obtenu une voix. L'élection n'a requis qu'un seul tour de scrutin.

Une immense clameur a accueilli le résultat du vote. Pendant plusieurs minutes, la foule se tint debout, criant et vociférant son admiration pour "Mike" Pearson.

Aussitôt M. Martin s'avança à la tribune, fit taire la foule, et demanda que le résultat du vote soit rendu décision unanime. Il félicita M. Pearson et demanda aux libéraux qui emplièrent la Colisée de se rallier à lui.

Confiant un double secret aux délégués, il déclara: "J'ai voté pour 'Mike', et 'Mike' a voté pour moi. Il est heureux que dans notre démocratie, deux amis puissent se faire la lutte et demeurer d'aussi bons amis qu'avant".

"En élistant Mike Pearson, terminant-il, vous avez élu le prochain premier ministre du Canada."

M. Pearson prit ensuite la parole et son premier geste fut de demander à l'assemblée d'appuyer une résolution exprimant son admiration et son affection pour M. St-Laurent. La résolution fut secondée par M. Martin et unanimement acclamée.

M. St-Laurent exprima aussi ses plus vifs remerciements aux libéraux et prédit un grand avenir au parti libéral sous la direction de M. Pearson.

A chaque fois que MM. Pearson et St-Laurent utilisèrent la langue française, la délégation du Québec applaudissait de satisfaction. M. Pearson, surtout, fut très applaudi quand il s'exprima en français avec une certaine facilité.

"J'espère, dit M. St-Laurent, que vous donneriez au nouveau chef le même appui que vous avez bien voulu me donner à moi".

M. PEARSON

"Maintenant, le choix est fait. Nous devons maintenant nous unir dans l'amitié et la confiance réciproque pour le plus grand bien du pays. Personnellement, je m'efforcerai d'être dans la ligne des grands chefs libéraux qui m'ont précédé et d'assurer au parti une direction énergique et constructive. Ce but, je pense, sera de favoriser les intérêts du pays".

C'est en ces termes que s'exprima, hier, le nouveau chef du parti libéral national, M. Lester-B. Pearson.

M. Pearson a accusé les conservateurs d'"infantilisme politique" et promis de reporter son parti au pouvoir "bientôt".

L'ancien ministre des Affaires extérieures s'est soudainement départi de la diplomatie qui entourait ordinairement ses propos et a lancé dans une attaque violente contre les conservateurs.

Les résolutions adoptées par le congrès libéral, a-t-il déclaré, ont un caractère d'urgence et stimulent avec elles qui ont été votées par le congrès conservateur de 1954.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.

M. Pearson a été longuement ovationné, comme d'ailleurs l'était M. Martin, à chaque fois que le nouveau chef en mentionnait le nom.



Le vainqueur. — Le sourire de la victoire éclaire le visage de M. Lester-B. Pearson que les délégués libéraux viennent de choisir comme leur nouveau chef.

Le vaincu. — Malgré une lutte farouche, M. Paul Martin qui fait triste mine, n'a pu l'emporter. Il se dévouera maintenant à la cause du parti qu'il profitera de son énergie et de son expérience.

Pas de changements dans les structures du parti libéral

Une certaine démocratisation infusée dans l'organisation

OTTAWA (DNC). — Sans apporter de modifications dans les structures du parti libéral, le congrès a adopté quelques changements dans l'organisation, qui marquent un pas vers une certaine démocratisation, c'est-à-dire qu'un effort sera fait pour connaître l'opinion au sein du parti et pour assurer la formation des futurs militants.

Un effort d'unité est également senti par la nomination future d'un fonctionnaire permanent qui aura pour tâche de promouvoir et de coordonner l'activité libérale à tous les échelons à travers le Canada.

Le parti libéral "attachera une importance spéciale à l'amélioration des relations entre les organisations provinciales et fédérales, à l'aide qui doit être accordée aux organisations provinciales et à l'institution de cours d'information destinés aux militants du parti à tous les échelons."

"L'accent sera mis sur la résolution de problèmes, l'importance du comité consultatif national comme reflet de l'opinion du parti au moyen de réunions annuelles au cours desquelles on procédera à l'élection des officiers et à la nomination des chefs libéraux provinciaux comme membres ex-officio du comité consultatif."

On apportera un plus grand soin à établir une liaison entre les divers secteurs du parti et à maintenir une libre circulation des opinions et de l'information, du bas au haut de l'échelle.

On reconnaîtra la nécessité d'une liaison entre les organisations libérales provinciales et leurs dirigeants en ayant recours à des consultations fréquentes.

On encouragera la Fédération des femmes libérales en lui accordant un statut constitutionnel, et en faisant en sorte qu'elle soit mieux représentée et reconnue à tous les échelons du parti.

On s'attachera à donner plus d'ampleur et de vigueur, et la Le parti libéral se propose de réviser ses relations avec la presse, ainsi qu'à réorganiser ses relations extérieures. La résolution ajoute que la présente situation politique commande une action décisive et immédiate en ce sens.

Enfin, étant donné l'immence des élections fédérales, "il est urgent pour le parti libéral de mobiliser immédiatement et efficacement toutes les forces du libéralisme au Canada et de mettre en action les organismes actuels du parti, tant au palier national que provincial."

On a décidé, pour cette raison, d'instituer un comité spécial d'organisation de la campagne électorale, comité dont les membres seront choisis d'après le système représentatif par le chef du parti, des que possible après la clôture du congrès.

Le comité devra conserver, pendant toute la campagne, les relations les plus étroites entre ses membres et le chef; de plus, ce même comité convoquera des réunions régionales et provinciales lorsqu'il le jugera nécessaire.

Ces résolutions semblent vouloir accorder plus d'importance qu'au paravent aux organisations locales et à l'expression de l'opinion des membres du parti.

Le congrès a également décidé, par un vote de 10 à 1, de réviser les statuts du parti, de façon à ce qu'ils soient plus clairs et plus précis.

Les statuts du parti, qui ont été adoptés en 1954, ont été révisés par un comité spécial, présidé par M. Pearson, et dont les membres ont été choisis par le chef du parti.

Le comité a recommandé que les statuts soient révisés de façon à ce qu'ils soient plus clairs et plus précis, et à ce qu'ils reflètent mieux l'opinion des membres du parti.

Les statuts du parti, qui ont été adoptés en 1954, ont été révisés par un comité spécial, présidé par M. Pearson, et dont les membres ont été choisis par le chef du parti.

Le comité a recommandé que les statuts soient révisés de façon à ce qu'ils soient plus clairs et plus précis, et à ce qu'ils reflètent mieux l'opinion des membres du parti.

Les statuts du parti, qui ont été adoptés en 1954, ont été révisés par un comité spécial, présidé par M. Pearson, et dont les membres ont été choisis par le chef du parti.

Le comité a recommandé que les statuts soient révisés de façon à ce qu'ils soient plus clairs et plus précis, et à ce qu'ils reflètent mieux l'opinion des membres du parti.

Les statuts du parti, qui ont été adoptés en 1954, ont été révisés par un comité spécial, présidé par M. Pearson, et dont les membres ont été choisis par le chef du parti.

Le comité a recommandé que les statuts soient révisés de façon à ce qu'ils soient plus clairs et plus précis, et à ce qu'ils reflètent mieux l'opinion des membres du parti.

Les statuts du parti, qui ont été adoptés en 1954, ont été révisés par un comité spécial, présidé par M. Pearson, et dont les membres ont été choisis par le chef du parti.

Le comité a recommandé que les statuts soient révisés de façon à ce qu'ils soient plus clairs et plus précis, et à ce qu'ils reflètent mieux l'opinion des membres du parti.

Les statuts du parti, qui ont été adoptés en 1954, ont été révisés par un comité spécial, présidé par M. Pearson, et dont les membres ont été choisis par le chef du parti.

LETTRE DE QUEBEC

Le congrès libéral national, vu de la colline parlementaire de Québec

par Pierre LAPORTE

QUEBEC, 14. — A Québec on a à peine entendu les échos du congrès libéral d'Ottawa. Ce fut le petit train-train de la vie quotidienne, l'étude des lois et des crédits, les séances des comités de la Chambre. Personne n'a directement ou indirectement fait allusion aux importantes délibérations de la capitale du pays.

Quelques optimistes avaient espéré que M. Duplessis déciderait de suspendre la session cette semaine, afin de permettre aux députés libéraux provinciaux de se rendre à Ottawa assister, — ou participer, — au choix de leur nouveau chef national. Nenni!

Non seulement la Chambre provinciale s'est réunie comme d'habitude, — ce qui paraît d'ailleurs normal, — mais M. Duplessis a fait siéger les députés mardi et jeudi soir, c'est-à-dire le premier soir du congrès d'Ottawa. Au cours de ces deux soirées, Radio-Canada a télévisé en direct les délibérations du congrès libéral national. Des mauvaises langues prétendent que M. Duplessis l'a fait délibérément pour empêcher les libéraux, — et aussi ses députés, — de voir à la vidéo ce qui se passait à Ottawa. On ne le saura jamais! Notons toutefois que c'était seulement la deuxième et la troisième fois que l'Assemblée législative siégeait le soir cette année. Dans la deuxième semaine de la session il y avait eu une courte séance du soir. Celle de mardi dernier ne s'est terminée qu'à onze heures.

Si M. Duplessis a vraiment voulu empêcher les députés de regarder la télévision, ce n'est pas un bien grand crime. C'est plutôt du domaine des enfantillages. Mais le chef de l'Union nationale affectionne ces petites agaceries. On se rappelle, par exemple, certain soir où les députés libéraux étaient les hôtes de M. Lapalme, avant que celui-ci ne fut député. Ce soir-là il y avait eu séance et elle avait même commencé plus tôt que d'habitude!

PEU DE COMMENTAIRES

Seulement deux députés libéraux provinciaux sont allés à Ottawa: M. Richard Hyde, député de Westmount-St-George, et M. Oswald Parent, député de Hull. Les autres, — moins de trois cents, — étaient à leurs sièges.

Ils ont été peu inquiétés en ce qui concerne le congrès d'Ottawa. Quel

ques-uns ont dit qu'ils auraient aimé aller voir un peu ce qui se passait à Ottawa. Les autres n'ont rien dit. Mais ils ne voulaient rien dire sur l'élaboration du programme libéral ou sur le choix du nouveau chef national.

Ceux qui ont parlé paraissent d'avis, comme la plupart des observateurs, que M. Pearson l'emportera haut la main. Ils ne sont pas tous convaincus que ce soit la meilleure chose du point de vue électoral. Mais ils ne voulaient rien dire sur l'élaboration du programme libéral ou sur le choix du nouveau chef national.

M. LAPALME

Même si la session avait été ajournée M. Lapalme ne serait pas allé au congrès libéral d'Ottawa. Non pas qu'il veuille bouter les "fédéraux", mais parce qu'il est d'avis que la place d'un chef provincial c'est dans la province.

M. Lapalme a fait des efforts depuis quelques années pour redonner une certaine autonomie à l'aile provinciale du parti libéral. Il n'est pas d'avis que sa présence à Ottawa eût été dans la logique de son attitude.

D'ailleurs le problème ne s'est pas posé. L'Assemblée législative a siégé toute la semaine et M. Lapalme devait être à son poste de chef de l'opposition.

L'UNION NATIONALE

Les députés de l'Union nationale paraissent totalement indifférents aux choses qui se passent à Ottawa. Non seulement

(Suite à la page 3)

La loi de l'alternance a triomphé dans les deux groupes ethniques

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du DEVOIR

OTTAWA. — Des recensements soignés à travers toutes les délégations provinciales au congrès libéral national ne laissent plus planer aucun doute sur la grande raison pour laquelle Lester-B. Pearson a été préféré à Paul Martin comme leader national libéral: la loi de l'alternance.

Comme nous le disait un délégué, ancien député défait le dix juin, et, au surplus, partisan de Martin: "Les anglophones sont convaincus qu'il est temps, pour le groupe majoritaire du pays, d'avoir un leader de sa langue, de sa culture et de sa foi".

Par contre, les délégués québécois, bien qu'ils n'aient pas voté pour Pearson, ont déclaré carrément: "ce n'est que justice".

Il faut dire, à la décharge du comité d'organisation, que cette insatisfaction, cette frustration de la masse, est aussi l'effet d'une mauvaise procédure de délibération plutôt que d'une volonté ferme d'empêcher une "révolte de la plèbe". Du moins, chez les plus sincères des dirigeants du parti.

Ce ne sont là toutefois que des raisons que l'on a vu dans l'intimité des conversations ou l'éthique professionnelle interdit aux journaux de révéler leurs sources de renseignements.

Toutefois, la loi de l'alternance, si dommageable à Paul Martin, universellement reconnu comme le meilleur "campaigner", n'a pas été seule à jouer. Il faut l'avouer honnêtement. Le prestige indubitable qu'aux yeux du monde et même de la population canadienne le prix Nobel de la paix apporte au parti libéral a également été un puissant facteur en faveur de Pearson.

Tout le monde reconnaît que, en ce qui touche le peuple, Pearson est un homme de bien. Pearson, de sa carrière diplomatique, est moins "prenant" que son adversaire Paul Martin. Mais les délégués ont été, en majorité, convaincus que l'équipe Pearson-Martin sera plus puissante auprès de l'opinion publique. Dans leur pensée, Pearson apportant le prestige et "l'esprit Saint-Laurent", sur le plan international, Martin ses admirables talents d'organisateur, de tribun et de penseur politique sur le plan domestique et l'esprit de Mackenzie King".

La majorité des délégués qui ont passé le réalisme avant les illusions, ne reconnaissent actuellement au parti libéral aucune chance de reprendre le pouvoir dans l'immédiat. Nous sommes en core trop "à la même quipe" que celle du 10 juin nous disait un ancien député. Notre programme est laborieux, dans un esprit sincèrement démocratique. Mais les électeurs nous reprocheront sûrement de n'avoir pas mis en pratique, il y a huit mois, ce que nous prêchons avec tant de zèle aujourd'hui.

D'autres délégués, impressionnés par l'insatisfaction d'une foule de leurs collègues sur la conduite du congrès, nous ont dit: "Pour notre être du Canada,

Comme nous le déclarait une des comités libérales du congrès: "Nous n'avons pas assez l'habitude des congrès. Et ce n'est pas dans une réunion ou, naturellement, la grande préoccupation des délégués est de se choisir un chef, que l'on peut à tête reposée, véritablement penser la politique à suivre. Nous avons ici une indication de la volonté du parti libéral mais, cela nous ferait du bien de tenir des congrès réguliers ou toute notre attention serait tournée vers l'élaboration d'un programme complet, pesé sans préoccupations électorales immédiates, dans le but de servir le pays plus encore que de prendre le pouvoir. A chaque année, ajoutait-il, ses préoccupations".

Je crois personnellement que ce dernier personnage a raison. Un parti qui ne peut pas indéfiniment vivre d'opportunisme ne s'attachera à un programme victorieux que l'on cherche à rajouter uniquement sous la pression des revendications populaires ou des avantages électoraux.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Ce devrait être la grande résolution des libéraux. S'ils peuvent immédiatement reprendre la direction des affaires du pays, eh bien, tant mieux! S'ils n'y réussissent pas, eh bien, dans un sens, tant mieux aussi. Car les fortes et sincères oppositions font les bons gouvernements. Et c'est là le principal. Une opposition est un rouage essentiel de toute démocratie vivante. Si l'infortune électorale touche le parti libéral, il aura du moins la conviction de travailler, et dans une plus large mesure qu'on ne le croit, au progrès et au bien-être du Canada.

Le temps n'est pas encore venu de renverser les conservateurs

OTTAWA. — Le nouveau chef du parti libéral national, Lester-B. Pearson, a déclaré, hier, que le temps n'est pas encore venu de renverser les conservateurs.

Le temps n'est pas encore venu, selon les principaux conseillers et stratèges du parti. Ni dans les Maritimes, ni dans l'Ontario, ni dans l'Ouest, ces derniers ne voient de chance de reprendre le terrain perdu le 10 juin. Et même dans Québec, une bonne proportion des libéraux de cette province, concèdent à Diefenbaker, s'il est assez habile pour redresser certaines situations déplaisantes, la perspective de faire élire le "quelque 20 à 30" députés qui lui sont nécessaires pour assurer une majorité absolue.

Les libéraux espèrent que Diefenbaker n'aura pas la "sagesse" de déclencher une élection immédiate mais qu'il attendra l'automne, car ils voient, pour le parti

libéral, beaucoup plus de chances de victoire "à partir de septembre".

La première raison qu'ils invoquent est que le sentiment général de la population c'est que Diefenbaker n'a pas encore été assez longtemps au pouvoir pour régler tous les problèmes qui le confrontent et qu'il a promis de régler.

Mais, disent-ils, après douze ou quatorze mois, le peuple commencera à murmurer sur la lenteur du gouvernement à agir et à donner des résultats concrets.

Et voilà pourquoi, selon notre informateur, le leader adoptera, lundi, en comité des subsides, l'attitude de M.

La "nouvelle charte" du parti libéral

L'accent est mis sur le plein emploi et la sécurité sociale

par Guy LAMARCHE

OTTAWA — Dans une série de déclarations de principes et de résolutions approuvées par le comité des résolutions, le congrès du parti libéral a adopté une nouvelle charte qui sera la pierre angulaire de son programme politique et de sa marche en avant.

Il offre, à vrai dire, peu de nouveautés, mais il s'avance un peu plus dans toutes ses thèses traditionnelles, proposant des solutions plus radicales.

Economie forte

Dans une quinzaine de documents, le comité des résolutions a fusionné toutes les propositions qui étaient parvenues aux quatre-vingt-huit congrès du parti, et, après avoir procédé évidemment à un savant triage, a soumis au congrès les grandes lignes de la politique du parti, qui furent toutes adoptées automatiquement.

Un des documents s'intitule "économie forte". Le parti libéral s'y propose de "promouvoir une économie d'expansion, accompagnée de plein emploi et d'un standard de vie élevé pour tout le monde."

Le document souligne que, sous le régime libéral, tout allait à merveille et que depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir, l'activité économique est en baisse. C'est d'ailleurs là le thème principal du discours de préface, qui revient le plus souvent dans toutes les résolutions. Plus loin, la profession de foi.

Un fort accent est mis sur le plein emploi. Le congrès profite de ce que le pays connaît une crise de chômage, pour accuser le gouvernement conservateur d'en être la cause et pour s'engager, nouvelle charte qui sera la pierre angulaire de son programme politique et de sa marche en avant.

Dans tous les domaines, tout en maintenant avec vigueur sa foi en l'entreprise libre, le parti libéral fait un pas grand vers l'aide de l'Etat, l'initiative de l'Etat, l'intervention de l'Etat, la responsabilité de l'Etat.

En matière fiscale, le parti a institué et préconise le principe de péréquation admis dans les accords fiscaux actuels entre les provinces et le gouvernement fédéral. Il croit que toutes les provinces devraient avoir un revenu égal par capita à même les champs de taxation partagés par les gouvernements fédéral et provincial.

"Le parti croit, continue le document, que la loi sur les banques devrait être modifiée afin que les compagnies de petits prêts et les compagnies de finance tombent sous l'empire de cette loi et que le système de crédit tout entier fonctionne pleinement dans l'intérêt général. Cela sauvegardera le public contre les abus du crédit à la consommation."

Sécurité sociale

Au chapitre de la sécurité sociale, le parti libéral se propose d'améliorer tout le système en s'avançant un peu plus dans tous les aspects.

Les mesures recommandées sont:

1. Comme un autre pas vers l'exécution du plan d'assurance-santé, une protection contre les dépenses importantes médicales, dentales et chirurgicales lesquelles, en combinaison avec l'assurance-hospitalisation, auraient pour effet qu'aucun Canadien ne pourrait être handicapé par la maladie à cause de difficultés financières.

2. L'assurance-chômage. Les bénéfices de l'assurance-chômage à ceux qui sont sans emploi pour cause de maladie.

3. Les pensions aux invalides, à ceux qui sont partiellement invalides.

4. L'assistance-vieillesse aux femmes non-mariées et aux veuves de 60 ans.

5. L'amélioration des allocations familiales avec un accent particulier sur le paiement des allocations aux enfants encore étudiants jusqu'au moment où ils atteignent l'âge de 18 ans.

6. L'introduction dans les nouveaux plans de pensions des dispositions qui donneront aussitôt que possible des droits acquis au bénéficiaire, de façon à ce que si un employé change d'emploi, il puisse retenir les avantages des contributions faites auparavant au plan de pension par lui et son employeur. En un mot que la pension suive l'employé.

7. Considération immédiate d'un plan national de pensions contributives coordonnées avec les plans existants pour la retraite et la sécurité de la vieillesse, les pensions devant commencer à l'âge de 65 ans et devant être payées sur des contributions du gouvernement fédéral ainsi que sur des contributions des employeurs, des employeurs et des personnes travaillant à leur propre compte.

Habitation

Le parti libéral, avant recon pour les citoyens plus âgés, sous nu que des facilités de logements des aspects privés ou publics. Les conventions sont essentielles au 4. Recommander l'adoption d'un mode de vie des Canadiens ainsi la loi sur les subventions aux qu'à leur santé et leur bonheur, municipalités en vertu de laquelle se propose de viser à ce que cha le gouvernement fédéral aide- que Canadien possède une mai-ra les municipalités dans l'ins- son convenable.

Pour réaliser cet objectif, il 5. Augmenter la participation préconise les mesures suivantes: du gouvernement fédéral dans 1. Faciliter davantage aux Ca-des projets visant la démolition nadiens l'accès à la propriété en des taudis et la réhabilitation augmentant encore les sommes zones urbaines en accroissant la d'argent disponibles pour fins hy-contribution fédérale au coût de pothocaires, en diminuant le l'acquisition et à celui des tra- paiement initial et en prolong- vaux de réhabilitation et, en cer- geant la durée de l'hypothèque. taines circonstances spéciales, en 2. Encourager la construction prêtant aux municipalités leur de logements à loyers raisonnab- part dans le coût de tels projets, bles et modiques en augmentant le montant maximum du prêt. 3. Accorder une assistance fi- gement à loyers modiques, pour nancière plus considérable aux projets approuvés de logements les familles à revenus modestes.

Relations ouvrières

Parce qu'il se veut le parti du plein emploi, le parti libéral déclare qu'il partage l'anxiété du monde ouvrier devant le chômage croissant sous le gouvernement conservateur.

Les libéraux croient "qu'il est d'intérêt public d'avoir une économie libre avec des unions ou- vrières fortes qui puissent négocier en toute liberté dans l'inté- rêt de leurs membres."

Le parti préconise, à cette fin, les mesures suivantes:

1) Il s'oppose à l'arbitrage obligatoire et il s'efforcera d'améliorer et de rendre plus expéditives les procédures de conciliation. 2) Coopérer avec les provinces afin d'en arriver à la plus grande uniformité possible dans la législation ouvrière au Canada. 3) Etablir sur un plan national une législation pour un salaire minimum et pour des heures de travail maxima dans les travaux exécutés sous contrat pour le gouvernement fédéral et dans toutes les industries qui tombent sous sa juridiction. 4) Légiférer sur les mesures relatives à la retenue syndicale vo-

sible des droits acquis aux béné- fices, de façon à ce que, si un employé change d'emploi, il puisse retenir les avantages des contributions faites auparavant au plan de pension par lui et son employeur; en un mot, que la pension suive l'employé.

10) Accorder une représentation adéquate du mouvement ouvrier aux conseils et aux commissions du gouvernement.

11) En général, maintenir les conditions favorables aux salaires raisonnables, les vacances avec paye, des pratiques d'emploi raisonnables, des conditions de travail améliorées et la sécurité de l'Union.

(Suite à la page 3)

AVIS DE DECES

BERARD — A St-Barthélemy, cité Berthier, le 15 janvier 1958, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Vve Joseph Berard, née Flore Berard, mère de MM. les Abbés Lucien Berard, curé à Ste-Cun- gonde de Montréal, Emilien Berard, professeur au séminaire de l'Assomption, Wilfrid Berard, demeurant à l'évêché de Joliet et de la Rev. Soeur Joseph Adrien des Soeurs de la Providence de St-Jean de Dieu. Les funérailles auront lieu samedi, le 18, Le convoi funèbre partira des salons René St-Louis, St-Barthélemy à 9 h 45 hrs pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS DE DECES

PRENDERGAST — A Ottawa, le mercredi, 15 janvier 1957, est décédé à l'âge de 93 ans, Jérémie Olivier Prendergast, époux de feu Eugénie Cécile Panet. Funérailles des salons Racine & Robert, 260, rue Bessière, le samedi, 18 janvier, pour l'église du Sacre-Coeur où le service sera célébré à neuf heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

751. CR. 5700

MAGNUS

POIRIER

Entrepreneur

Expert

Pompes Funèbres

6603, rue

ST-LAURENT



Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Eng. DIRECTEUR DE FUNERAILLES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE Salons: 318 RACHEL EST Bureau: 528 RACHEL EST LA Fontaine 4.3571



EATON ouvert ce soir jusqu'à 9h.

HEURES D'AFFAIRES: de 9 heures à 5h.30 du lundi au jeudi — Vendredi: de 9 heures du matin à 9 heures du soir — Samedi: de 9 heures à 5h.30

Importations en cuirs fins pour les hommes exigeants

... un aperçu du grand choix chez Eaton

Voici des chaussures de luxe à l'apparence distinguée. A l'image de la mode actuelle qu'elles reflètent, elles combinent le confort à l'élégance. Importées par Eaton, elles furent travaillées avec soin par des artisans européens dont la renommée n'est plus à faire sur le marché mondial. Du mocassin grainé formé en Ecosse pour les traditionalistes du Loafer italien de lignes modernes pour ceux qui veulent combiner l'audace à la sobriété de ligne... elles se trouvent toutes chez Eaton, dans la plus belle collection de chaussures importées à Montréal

AU DEUXIEME, CHEZ EATON



E. — De l'Ecosse - Saxone... Oxford blucher à empeigne bordée. Semelles et talons en caoutchouc mousseux. Noir ou brun, deux oeillets. Largeurs B-E 18.95

G. — Le Locarno de Bally... Une importation suisse! Aussi confortable qu'une pantoufle! En veau noir de lama ou veau brianza rétroci. Empeigne lisse, deux oeillets. Largeurs A-E 33.50

Dans la collection Eaton, ces modèles s'obtiennent en pointures 6 à 12 et dans les largeurs indiquées

Chaussures pour hommes, au deuxième, chez EATON

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

A. — De l'Ecosse - Saxone... Mocassin en cuir grainé écossais brun, semelles et talons en cuir, doublure cuir souple. Largeurs B-E 18.95

B. — De la Suisse - "Bally"... Le loafer "Berns" en veau noir de lama. Un chef-d'œuvre! Élastique invisible pour un meilleur ajustage. Largeurs A-D 32.50

C. — "Eurasia" de Forzanetti... Semelles coussinées caoutchouc à profil strié. Un oeillet: veau noir ou brun. Largeurs C-D-E 19.95

D. — De l'Italie - Forzanetti... Mince modèle à bande, en veau noir ou brun. Semelles légères en cuir. Deux oeillets. Largeurs C-D-E 19.95

EUROPE : LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE N'EST PAS POUR DEMAIN

La proposition britannique sur les produits agricoles se heurte à une vive opposition des autres Etats

PARIS — Un comité ministériel, composé de représentants de 17 pays, qui a discuté des clauses devant régir la production agricole dans le cadre d'une zone européenne de libre-échange, a mis fin à ses séances, hier soir, après une session incisée et non concluante.

Sean Lemass, vice-premier ministre irlandais, a ajouté que la rencontre "a laissé le problème de l'agriculture, notre principale préoccupation, sans solution."

Il a déclaré que les "deux jours d'entretiens ont été fructueux en ce sens qu'ils ont au moins éclairé la situation et précisé la position de gouvernements intéressés."

Les pourparlers se sont poursuivis mercredi lorsqu'un projet britannique a été accueilli par de fortes critiques de la part des pays continentaux.

Le mémoire confidentiel des délégués britanniques aurait proposé la création d'un conseil agricole des ministres, aidé d'experts, pour coordonner les politiques agricoles des Etats participants.

A cause de ses engagements avec les pays du Commonwealth, la Grande-Bretagne veut que l'agriculture soit exemptée d'une réduction générale des tarifs et des quotas prévus dans le projet de zone de libre-échange.

Mais les six pays membres du marché commun — l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg — et quelques autres Etats, se sont opposés au plan britannique. On sait que le marché commun est en vigueur depuis le 1er janvier et que les six pays membres participeraient aussi à la zone éventuelle de libre-échange.

TURQUIE :

On aurait mis à jour un complot

ISTAMBOUL, Turquie. — Les autorités militaires ont déclaré hier soir que neuf officiers de l'armée, dont trois colonels, ont été arrêtés ici pour avoir tenté de renverser le gouvernement.

L'un des colonels impliqués est à sa retraite.

La Turquie, une république de 21,000,000 d'habitants, est dirigée par le parti démocrate du président Celal Bayar et du premier ministre Adnan Menderes.

Le parti de l'aile droite a remporté la victoire aux élections de 1950 et est demeuré au pouvoir depuis.

Le gouvernement est en faveur de relations étroites avec l'Ouest et est membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, du pacte de Bagdad et de l'Alliance balkanique, avec la Grèce et la Yougoslavie.

ECHOS DU CONGRÈS LIBÉRAL

A 9 heures, hier matin, un des piliers du congrès libéral, M. Chubby Power, a déclaré au représentant du "DEVOIR", dix heures avant le vote: "Paul Martin a livré un beau combat". C'était une oraison funèbre par anticipation. Et le même personnage d'ajouter: "Avant même le congrès, la décision des délégués était déjà prise". Et, pour renchérir, M. Power concluait, avec le sourire malicieux et cynique qu'on lui connaît: "Vous savez, il y a plusieurs façons de 'contrôler' une convention. Il suffit d'exercer des pressions au bon endroit et au bon moment". Un libéral en vue nous a déclaré: "Si Walter Harris n'a pas été candidat à la direction du parti, cela dépend de M. Pearson et de M. Pickersgill. Lorsque l'ancien ministre des finances manifesta son intention d'être candidat à la direction du parti libéral, il a reçu, nous affirme notre informateur, l'assurance que les conservateurs ne feraient pas la lutte dans le comté qui serait ouvert au nouveau chef à supposer que ce fut Harris. Les clans Pearson et Pickersgill ont étouffé toute velléité des libéraux de donner une chance à l'homme qui, pendant des années, a dirigé les finances du Canada."

Petite réaction aux commentaires du "DEVOIR" en marge du congrès libéral: "Il était temps qu'un journal dise pour nous ce que nous avons sur le cœur".

L'honorable Sydney Smith était l'un des hôtes d'honneur du parti libéral à son congrès national d'Ottawa. Prière de ne pas confondre. Celui-ci, dont le prénom s'écrit avec deux "y", est sénateur libéral et président de la fédération libérale de la Colombie-Britannique. L'autre, on est tenté de dire: le "vrai" est l'honorable Sydney Smith (avec un "i") pour commencer et un "y" pour finir. Il est conservateur, député de Frontenac-Hastings, en Ontario, et ministre des affaires extérieures.

Le congrès libéral national a reçu de sa majesté la reine Elisabeth II, glorieusement régnante, un message de remerciements aux vœux qui lui avaient été adressés par les libéraux canadiens. Le message royal se lisait comme suit: "J'apprécie vivement l'expression de loyauté et de dévouement dans la résolution adoptée par le congrès libéral national actuellement réuni à Ottawa. Veuillez communiquer mes plus sincères remerciements aux délégués réunis en congrès".

De l'avis de plusieurs délégués, dont quelques-uns partisans de M. Pearson, c'est M. Paul Martin qui a été "l'homme du congrès". Les libéraux ne croyaient pas qu'un aussi petit homme cachait tant de force. Ils ont l'intention de l'utiliser à fond et ce dernier s'y prêtera volontiers. La résolution relative à l'adoption d'un drapeau vraiment canadien, adoptée au congrès libéral, avait été présentée par M. Jean-Jacques Bédard, ancien député de Québec-Centre à l'Assemblée législative de Québec. Elle avait été d'ailleurs proposée par l'association libérale de Québec-Montmorency.

Le comité des résolutions a "réservé" sa décision sur la résolution de reconnaître la Chine communiste. Cette résolution n'a pas été incorporée à la déclaration de principes relative à la politique extérieure du Canada.

L'un des délégués les plus actifs est aveugle et boiteux. C'est M. John C. Marshall, d'Edmonton, qui a lutté ferme en faveur de M. Paul Martin.

Une autre personne aveugle au congrès, était Mme F. J. Murphy, de Sydney, N.E., 81 ans. Elle s'est rendue à Ottawa par la voie des airs.

Sur la fin de la journée, "Le Droit" d'Ottawa, journal indépendant, publiait une manchette identique à celle du "Devoir", en se basant, cette fois-ci, sur une dépêche fort élaborée de la Presse Canadienne.

Comme on le voit, il n'est pas mauvais que les journaux indépendants jettent des pierres dans les mares aux grenouilles du conformisme et de la satisfaction.

Si le choix du chef du parti a passionné les délégués, l'élaboration du programme n'a pas créé la même commotion. Et c'est compréhensible. La discussion des idées, surtout de la façon dont elle s'est faite a été plus laborieuse. De plus, les délégués ordinaires n'ont pas eu la chance de s'exprimer. Les résolutions étaient, en effet, présentées par des personnes désignées par les associations et la discussion manquait sur le parquet du Colisée. On avait préféré plutôt de faire donner des directives ou de suggérer des idées par les personnalités les plus huppées du parti. C'est ce qui en a mécontenté plusieurs.

Mais, hier soir, après l'élection du chef, bien des mécontentements semblaient apaisés dans l'enthousiasme du moment et les délégués sont repartis, décidés à faire triompher le libéralisme canadien, et convaincus que le dernier mot n'a pas été dit sur les décisions de l'électorat à la prochaine consultation populaire.

L'avocat de la compagnie, Me Camille Noël, C.R., a représenté aux conseillers législatifs que c'est d'un moyen pour la compagnie d'intéresser le public à ses affaires et de permettre aux gens à revenus moyens d'y investir leurs économies.

Le parrain du projet de loi au Conseil, l'hon. Gerald Martineau, et plusieurs de ses collègues ont félicité cette société canadienne-française de ses succès.

Me Noël était accompagné, devant le comité, du président des Prévoyants du Canada, M. Gerard White.

En réponse à des questions posées par des membres du comité, Me Noël a dit que la compagnie fait de l'assurance-vie depuis 1942 et qu'elle a actuellement 142 agents. Ses polices d'assurance en vigueur se chiffrent à 160 millions, comparativement à 233 millions en 1947.

Le parrain du bill, M. Martineau, a profité de l'occasion pour rendre hommage à la compagnie.

"Je crois, a-t-il déclaré, qu'il y a lieu de se réjouir lorsque des Canadiens français réussissent dans un domaine aussi important que celui-ci. C'est le cas, actuellement. Je suis heureux, pour ma part, de coopérer aux succès futurs de cette compagnie canadienne-française en approuvant les nouveaux pouvoirs qu'elle nous demande, aujourd'hui. Les Prévoyants du Canada ont obtenu des succès rapides qui leur ont acquis la confiance du public. Il n'est pas surprenant qu'ils leur valent, aujourd'hui, la confiance du Conseil législatif".

Le président de la compagnie, M. Gerard White, a déclaré qu'il appréciait vivement le beau témoignage que les Prévoyants du Canada venaient de recevoir du Conseil législatif. Il a remercié M. Martineau et ses collègues de leur accueil sympathique et les a assurés de la détermination de cette société à travailler dans l'intérêt de tous les Canadiens français.

Plus tard, continue le premier ministre, nous avons fait une autre demande: certaines propriétés vendues par le shérif ne rapportaient que le montant des frais, si bien que le débiteur voyait sa maison disparaître et continuait à devoir la même somme. La loi que nous avons fait passer alors fut une amélioration considérable. Elle déclarait que le créancier était obligé de donner crédit au débiteur pour la valeur réelle de la maison. Plus tard, dit le chef de gouvernement, en 1947, nous avons passé une loi pour protéger le débiteur, en cas de vente à tempérament, contre la voracité de vendeurs qui, ayant perçu les quatre cinquièmes et même les neuf dixièmes du prix convenu, recouraient à la saisie.

Aujourd'hui, nous disons que, lorsque quelqu'un doit, et n'est pas capable de payer, il pourra déposer la partie saisissable de son salaire, \$24 par semaine devront être laissés au débiteur père ou soutien de famille; \$12, dans les autres cas.

Une amélioration

M. Geo. Lapalme, chef de l'opposition, rappelle que la première version du bill n'a été accueillie par des objections, notamment chez les membres du Barreau. La nouvelle rédaction est plus satisfaisante et constitue une amélioration.

M. Gerald Martineau rend un bel
hommage aux Prévoyants du Canada

QUEBEC 17 — Le comité des bills privés du Conseil législatif a approuvé à l'unanimité, hier matin, les pouvoirs demandés par la société Les Prévoyants du Canada, de Québec.

Elle est autorisée à diviser son capital-actions de 100,000 actions de \$10 au pair chacune, au lieu de \$50 au pair, ainsi que le stipulait une clause votée à la Chambre basse.

La nouvelle ville pourra emprunter \$25,000 pour mettre sur pied un service de police et de protection contre l'incendie.

"Pourquoi nous diviser"

C'est le thème de la causerie que prononcera au souper du "Devoir" M. François-Albert Angers

C'est M. François-Albert Angers qui sera conférencier au souper des "Amis du Devoir". Il a choisi pour titre de sa causerie: "Pourquoi nous diviser". M. Angers indiquera les causes fondamentales auxquelles doivent tenir les nationalistes, quelles que soient par ailleurs leurs options sur le plan politique et social.

Les billets pour le dîner sont en vente au DEVOIR au prix de \$5.00.

La rencontre des "Amis du Devoir" aura lieu cette année le 1er février. Le thème sera: "La défense de la culture". L'un des rapporteurs sera M. Victor Barbeau, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales; il fera un bref exposé sur la défense de la culture elle-même. Il dirigera ensuite la discussion.

La journée d'étude est ouverte à tous les "Amis du Devoir". Elle aura lieu, ainsi que le banquet, à l'hôtel Windsor comme dans le passé. La veille au soir, c'est-à-dire le 31 janvier, le public sera admis à visiter l'immeuble du DEVOIR et à rencontrer le personnel.

NOUVELLES MUNICIPALES

La séance du Conseil n'aura lieu que mardi le 21 janvier

Pour étudier le bill de Montréal. — Nomination des membres de la Commission d'Urbanisme

Ce n'est pas lundi mais mardi prochain, le 21 janvier à 10h. 30 a.m. que le Conseil municipal se réunira pour étudier les amendements à la charte qui formeront le bill de Montréal. Le président du comité exécutif, M. Jos-Marie Savignac a expliqué hier, en annonçant la nouvelle, qu'il était physiquement impossible de rédiger et de faire imprimer les amendements pour lundi.

L'ordre du jour ne comprendra pas seulement les amendements à la charte. On y verra aussi la nomination de J. Smart, représentant du Junior Board of Trade, la nomination des 11 membres de la Commission d'Urbanisme et plusieurs rapports concernant le vote de crédits supplémentaires pour des travaux d'égouts et un virement de fonds de l'ordre de \$300,000 pris à même le fonds du service de la dette et qui sera versé au fonds des dépenses contingentes. \$75,000 seront versés au fonds des dépenses imprévues d'administration.

Le comité exécutif recommandera aussi la nomination de M. J. O. Asselin au poste de délégué du Conseil au comité de surveillance de la caisse de retraite (réglement 2001). Si cette nomination est acceptée, M. Asselin succèdera à M. Savignac qui, depuis qu'il est président du comité exécutif, est devenu le président ex-officio de cet organisme.

La Commission d'Urbanisme

On s'attend à ce que la nomination des représentants du Conseil à la Commission d'Urbanisme soit assez contestée. Le Ralliement du Grand Montréal voudrait bien empêcher les conseillers de la Ligue d'être nommés. L'information voulant que le président Lucien Croteau ait défendu à tous les conseillers du Ralliement de faire le moindre compromis avec les gens de la Ligue s'avère de plus en plus vraie.

La procédure ordinairement suivie pour ces nominations veut que les onze membres de la Commission soient élus en vrac. On inscrit autant de noms sur le bulletin de vote qu'il y a de mises en nomination et les conseillers votent pour les 11 candidats de leur choix. Les onze qui recueillent le plus grand nombre de voix sont déclarés élus. Or, si tous les conseillers élus classe "C" se divisent sur le choix de l'égide de la Ligue d'adoption spéciale pour les autostrades est-ouest et nord-sud, la nomination des conseillers de la Ligue de l'Assemblée, cela veut dire une grande chance de passer.

Un programme de dépenses capitales
échelonné sur six ans

Recommandation du comité des dépenses capitales
au comité exécutif. — Priorité spéciale pour les
autostrades est-ouest et nord-sud.

L'administration municipale sera prise, par le comité des dépenses capitales, de mettre à exécution, le plus tôt possible, un programme de dépenses capitales pour les six prochaines années. Si cette nomination est acceptée, M. Asselin succèdera à M. Savignac qui, depuis qu'il est président du comité exécutif, est devenu le président ex-officio de cet organisme.

On a expliqué hier, à l'issue de la séance, que la première mesure qui s'impose maintenant est l'adoption d'un règlement d'emprunt qui permettra de faire passer les plans d'exécution de premiers projets que l'on entend réaliser.

On prévoit que pour la première année le règlement d'emprunt serait de l'ordre de \$50 à \$70,000,000.

En collaboration avec les directeurs des services intéressés, le directeur du service d'Urbanisme dressera ensuite la liste des divers projets, dans l'ordre de priorité, que l'on croit devoir réaliser au cours des six prochaines années.

Le comité exécutif a nommé, hier, M. Albert Massicotte, journaliste, au poste de chef de cabinet du président, M. Jos-Marie Savignac.

Agé de 41 ans, M. Massicotte est journaliste depuis 1936 et chroniqueur municipal depuis quinze ans.

Il a été, à quelques reprises, président de la galerie de la presse de l'hôtel de ville. M. Massicotte est membre du Syndicat des journalistes de Montréal. Marié, il est père de quatre enfants.

Le comité exécutif a aussi approuvé la liste des divers projets, dans l'ordre de priorité, que l'on croit devoir réaliser au cours des six prochaines années.

Le comité devra établir le coût global de ces travaux et ce qu'il en coûtera réellement à la ville en tenant compte des revenus nouveaux et des revenus pouvant provenir des projets eux-mêmes ou de l'aide des gouvernements supérieurs.

Le collège Saint-Denis aimerait connaître quelques familles montréalaises qui consentiraient à loger durant l'année scolaire des étudiants du collège demeurant à l'extérieur de la ville.

Communiquez avec le directeur à BE. 6219

Les amendements...

(Suite de la première page)

de 25 p.c. pour un salaire ou des honoraires de \$3 à \$6 par jour, de 33.3 p.c. pour un salaire ou des honoraires de plus de \$6 par jour. Cette loi exposait le débiteur à la misère. J'ai proposé une nouvelle loi, 19 Georges V chap. 64, pour rendre insaisissable au moins \$1 par jour.

Plus tard, continue le premier ministre, nous avons fait une autre demande: certaines propriétés vendues par le shérif ne rapportaient que le montant des frais, si bien que le débiteur voyait sa maison disparaître et continuait à devoir la même somme. La loi que nous avons fait passer alors fut une amélioration considérable. Elle déclarait que le créancier était obligé de donner crédit au débiteur pour la valeur réelle de la maison. Plus tard, dit le chef de gouvernement, en 1947, nous avons passé une loi pour protéger le débiteur, en cas de vente à tempérament, contre la voracité de vendeurs qui, ayant perçu les quatre cinquièmes et même les neuf dixièmes du prix convenu, recouraient à la saisie.

Aujourd'hui, nous disons que, lorsque quelqu'un doit, et n'est pas capable de payer, il pourra déposer la partie saisissable de son salaire, \$24 par semaine devront être laissés au débiteur père ou soutien de famille; \$12, dans les autres cas.

Une amélioration

M. Geo. Lapalme, chef de l'opposition, rappelle que la première version du bill n'a été accueillie par des objections, notamment chez les membres du Barreau. La nouvelle rédaction est plus satisfaisante et constitue une amélioration.

"Pourquoi nous diviser"

C'est le thème de la causerie que prononcera au souper du "Devoir" M. François-Albert Angers

C'est M. François-Albert Angers qui sera conférencier au souper des "Amis du Devoir". Il a choisi pour titre de sa causerie: "Pourquoi nous diviser". M. Angers indiquera les causes fondamentales auxquelles doivent tenir les nationalistes, quelles que soient par ailleurs leurs options sur le plan politique et social.

Les billets pour le dîner sont en vente au DEVOIR au prix de \$5.00.

La rencontre des "Amis du Devoir" aura lieu cette année le 1er février. Le thème sera: "La défense de la culture". L'un des rapporteurs sera M. Victor Barbeau, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales; il fera un bref exposé sur la défense de la culture elle-même. Il dirigera ensuite la discussion.

La journée d'étude est ouverte à tous les "Amis du Devoir". Elle aura lieu, ainsi que le banquet, à l'hôtel Windsor comme dans le passé. La veille au soir, c'est-à-dire le 31 janvier, le public sera admis à visiter l'immeuble du DEVOIR et à rencontrer le personnel.

La nouvelle ville pourra emprunter \$25,000 pour mettre sur pied un service de police et de protection contre l'incendie.

"Pourquoi nous diviser"

C'est le thème de la causerie que prononcera au souper du "Devoir" M. François-Albert Angers

C'est M. François-Albert Angers qui sera conférencier au souper des "Amis du Devoir". Il a choisi pour titre de sa causerie: "Pourquoi nous diviser". M. Angers indiquera les causes fondamentales auxquelles doivent tenir les nationalistes, quelles que soient par ailleurs leurs options sur le plan politique et social.

Les billets pour le dîner sont en vente au DEVOIR au prix de \$5.00.

La rencontre des "Amis du Devoir" aura lieu cette année le 1er février. Le thème sera: "La défense de la culture". L'un des rapporteurs sera M. Victor Barbeau, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales; il fera un bref exposé sur la défense de la culture elle-même. Il dirigera ensuite la discussion.

La journée d'étude est ouverte à tous les "Amis du Devoir". Elle aura lieu, ainsi que le banquet, à l'hôtel Windsor comme dans le passé. La veille au soir, c'est-à-dire le 31 janvier, le public sera admis à visiter l'immeuble du DEVOIR et à rencontrer le personnel.

Washington serait prêt à reviser sa politique si les restrictions nuisent vraiment à notre économie

Washington — Le gouvernement américain modifiera les restrictions qu'il vient d'imposer aux importations de pétrole s'il se confirme que cette mesure risque d'être préjudiciable à la production canadienne de pétrole et à l'économie canadienne en général, a déclaré hier un porte-parole officiel.

Pour l'instant, a-t-il ajouté, les autorités américaines ne croient pas que le nouveau programme régissant les importations puisse nuire à l'industrie pétrolière du Canada mais, le cas échéant, "nous accepterions de le réviser".

Tel est le point de vue de Washington qui sera transmis à Ottawa, dans la réponse à la vigoureuse note de protestation du Canada. Le gouvernement Diefenbaker avait pris cette mesure, à la suite d'un discours dans lequel le président Eisenhower a demandé aux sociétés américaines, le 24 décembre, de réduire de 15 pour cent les importations de pétrole, dans la région occidentale des Etats-Unis.

Le State Department n'a pas encore commenté la note canadienne, qui sera rendue publique à Ottawa aujourd'hui.

Mais un porte-parole a déclaré que le State Department accorde à cette note la plus grande considération.

Le programme de restrictions est facultatif puisque les importateurs de la côte occidentale peuvent restreindre les commandes de pétrole à leur guise. Pour cette raison, le gouvernement américain est porté à croire que les importateurs réduiront les importations d'outre-mer, plutôt que celles du Canada, le pétrole brut du Canada étant acheminé par oléoduc.

Si toutefois les producteurs canadiens devaient subir les représailles de la mesure, celles-ci seraient très faibles selon le porte-parole de Washington. Et s'il arrivait que les restrictions se révélèrent nuisibles à l'industrie canadienne, le gouvernement américain réviserait le programme.

Macmillan invite "B" à consentir à des entretiens à l'échelon des experts Dulles: la prudence, d'abord

Londres — Le premier ministre Macmillan a demandé à Nicolas Boulganine d'accepter immédiatement la tenue de pourparlers à un échelon moins élevé que celui des premiers ministres, afin d'essayer de conclure une entente sur l'inspection à ciel ouvert et sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires.

M. Macmillan, répondant à la lettre de décembre du premier ministre soviétique, a suggéré

des groupes d'experts pour examiner les détails techniques du désarmement.

Il a déclaré que ce serait au moins l'amorce d'un pacte mondial pour mettre fin à la course aux armements — commencement qui, dit Macmillan, "est nécessaire à la création d'un climat de vérité".

(Suite à la page 5)

Rencontre Est-Ouest: les Occidentaux unanimes

Macmillan invite "B" à consentir à des entretiens à l'échelon des experts

Dulles: la prudence, d'abord

Londres — Le premier ministre Macmillan a demandé à Nicolas Boulganine d'accepter immédiatement la tenue de pourparlers à un échelon moins élevé que celui des premiers ministres, afin d'essayer de conclure une entente sur l'inspection à ciel ouvert et sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires.

M. Macmillan, répondant à la lettre de décembre du premier ministre soviétique, a suggéré

des groupes d'experts pour examiner les détails techniques du désarmement.

Il a déclaré que ce serait au moins l'amorce d'un pacte mondial pour mettre fin à la course aux armements — commencement qui, dit Macmillan, "est nécessaire à la création d'un climat de vérité".

(Suite à la page 5)

Rencontre Est-Ouest: les Occidentaux unanimes

Macmillan invite "B" à consentir à des entretiens à l'échelon des experts

Dulles: la prudence, d'abord

Londres — Le premier ministre Macmillan a demandé à Nicolas Boulganine d'accepter immédiatement la tenue de pourparlers à un échelon moins élevé que celui des premiers ministres, afin d'essayer de conclure une entente sur l'inspection à ciel ouvert et sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires.

M. Macmillan, répondant à la lettre de décembre du premier ministre soviétique, a suggéré

des groupes d'experts pour examiner les détails techniques du désarmement.

Il a déclaré que ce serait au moins l'amorce d'un pacte mondial pour mettre fin à la course aux armements — commencement qui, dit Macmillan, "est nécessaire à la création d'un climat de vérité".

(Suite à la page 5)

Rencontre Est-Ouest: les Occidentaux unanimes

SPECIAUX DE JANVIER

CHEZ CHAS. LAFORCE

HABITS

SUR MESURES

REG. \$74.50

\$39.50

3 pour \$100.

HABITS

OU PALETOTS

SUR MESURES

REG. \$74.50

\$44.50

2 pour \$85.

33 1-3% de RABAIS sur toute MERCERIE

Marchandise et confection supérieures et garanties à tous les points de vue

CHAS LAFORCE CIE LTEE

77 est STE-CATHERINE — BE. 1976

URGENT

Le collège Saint-Denis aimerait connaître quelques familles montréalaises qui consentiraient à loger durant l'année scolaire des étudiants du collège demeurant à l'extérieur de la ville.

Communiquez avec le directeur à BE. 6219

vente

AVANT L'INVENTAIRE

SOLDE DE SURPLUS

A DES PRIX RIDICULES

• Choix considérable

Montres - Bagues - Cadeaux - Bijoux Mode

JOMER ROY & FILS

1658 est. Mont-Royal — LA. 6-4966

● OUVERT LES VENDREDIS SOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 17 JANVIER 1958

Une politique de libre-échange?

La résolution adoptée par le congrès libéral en faveur d'une plus grande liberté commerciale soulèvera sans doute beaucoup de commentaires. Mais il reste à voir quels résultats produira cette décision. Sur le plan économique, ses effets ne peuvent être qu'à retardement puisqu'il faudrait d'abord que le parti libéral reprenne le pouvoir pour y donner suite. C'est donc sur le plan politique et électoral qu'il faut d'abord la considérer.

Or c'est une arme à deux tranchants. Le libre-échange est fort populaire dans l'Ouest, à cause du blé dont la vente serait favorisée par une grande liberté commerciale, notamment avec l'Angleterre. Mais dans l'est du pays, et notamment dans l'Ontario, on sait depuis l'échec du programme de réciprocité de 1911, que la liberté commerciale n'est pas populaire.

D'autant plus que cette fois il s'agit d'une politique de libre-échange avec le Royaume-Uni. La résolution envisage une extension de cette politique au Commonwealth et à la communauté atlantique, mais son premier objectif c'est l'étude "immédiate, sympathique et détaillée" de la récente proposition britannique. Comme les salaires et les prix de revient de l'industrie anglaise sont inférieurs aux nôtres d'une façon générale, il est assez douteux qu'un abaissement général et prononcé des tarifs entre ces deux marchés soit bien accueilli, alors que les milieux industriels réclament au contraire une plus forte protection commerciale.

Du point de vue d'une politique économique générale, il n'y a aucun doute que le Canada serait plus à l'aise dans un monde où régnerait une large liberté commerciale. Car notre commerce extérieur a une importance considérable par rapport à l'ensemble de la production du pays. Nous devons exporter beaucoup de produits miniers, de matières premières. C'est pour cela que le Canada a toujours été un participant actif et un promoteur de l'Accord général sur les tarifs conclus à Genève en 1947. Mais notre vie économique est surtout liée à celle des Etats-Unis, et comme ce grand voisin demeure protectionniste, le Canada n'est guère en mesure de se lancer dans le libre-échange avec des pays où les salaires et le niveau de vie sont moins élevés que chez nous.

Quant à l'attitude des Etats-Unis, il est difficile de se faire des illusions. Les satellites lancés par les Soviets paraissent avoir suscité le désir d'une plus forte cohésion occidentale, sur le plan économique comme dans le domaine scientifique et militaire. Mais au moment où le Congrès va être appelé à autoriser des échanges de secrets atomiques et des livraisons d'armes nucléaires, le bloc protectionniste est plus déterminé que jamais à durcir ses positions. Pourtant, la situation commerciale de la grande puissance américaine exigerait plutôt qu'on jette du lest. En effet, durant 1957, les exportations étatsuniennes ont atteint un nouveau sommet à plus de \$21.000.000.000 tandis que les importations étaient de \$13.000.000.000, un sommet là aussi. Par rapport à 1956, les exportations ont augmenté de 10%, et les importations, de 2%.

La balance commerciale favorable a été de plus de \$8.000.000.000, contre moins de \$6.500.000.000 en 1956, et environ \$4.500.000.000 durant les cinq années antérieures. Les économistes admettent que cet excédent phénoménal des exportations...

tations étaient mauvais pour le pays lui-même, car cela peut tarir le pouvoir d'achat des pays acheteurs. Il est vrai que la situation de 1957 a été exceptionnelle, car la hausse des exportations vient dans une bonne mesure de la crise de Suez, c'est-à-dire des exportations de pétrole à l'Europe, et aussi des ventes de surplus agricoles à bas prix. Mais même sans ces facteurs, les exportations auraient dépassé celles de 1956.

Malgré cela, les protectionnistes estiment que les exportations vont tendre à baisser à cause de l'expansion industrielle de l'Europe, et d'un ralentissement dans les programmes de développement des pays sous-développés. Quoi qu'il en soit, le président Eisenhower n'ose pas réclamer carrément une plus forte liberté commerciale.

Il va demander le renouvellement pour cinq ans de la loi qui l'autorise à conclure des accords de réciprocité commerciale, et le pouvoir de consentir de nouvelles réductions tarifaires contre des concessions réciproques. Mais en guise de compromis, il propose aux protectionnistes de l'autoriser à hausser les tarifs plus que la loi actuelle ne le permet, dans les cas où une industrie nationale peut être menacée par la concurrence d'un produit étranger. La loi permet actuellement dans ce cas une hausse de 50% du tarif au-dessus du niveau de 1945. M. Eisenhower propose que ce soit 50% au-dessus du tarif de 1934, époque de crise où les tarifs étaient très élevés.

Les protectionnistes sont loin d'accepter ce compromis. Ils demandent que ce soit le Congrès et non le président qui ait le pouvoir d'accorder ou de rejeter une recommandation de changement par la Commission du tarif. Ils vont même combattre le renouvellement de la loi des accords de réciprocité.

Le moins qu'on puisse dire c'est que le gouvernement de Washington paraît avoir encore moins de chances cette année que par le passé de faire prévaloir sa politique de liberté commerciale pourtant bien mitigée. C'est à ce moment-là que le parti libéral canadien lance une croisade de libre-échange. Au Canada, plus encore qu'aux Etats-Unis, le chômage ne favorise guère une politique de concessions tarifaires qui risquerait de concurrencer plusieurs de nos industries.

La résolution du congrès libéral est d'ailleurs conditionnelle; elle stipule qu'on tiendrait compte de "l'importance de maintenir les industries et les niveaux de vie qui existent au Canada". Avec cette réserve, la résolution pourrait bien ne pas signifier grand-chose. Le gouvernement conservateur fait campagne pour un objectif moins ambitieux: faire passer 15% de notre commerce extérieur des Etats-Unis à l'Angleterre, et cela paraît déjà bien problématique.

Peut-être cette résolution du congrès libéral n'est-elle qu'une assurance électorale contre M. Diefenbaker. Si le premier ministre veut exploiter son offensive commerciale, on pourra renchérir. Le parti aura un argument utile chez les producteurs de blé de l'Ouest, cependant que la partie conditionnelle de la résolution la neutralisera dans l'Est. La Gazette voit déjà le libre-échange comme le principal enjeu de la prochaine élection. C'est fort improbable.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

Anniversaires

Le dernier bulletin de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet rappelle à ses membres que l'année 1958 marque deux anniversaires qui ont leur place dans l'histoire du peuple canadien-français. Il y a d'abord un cinquantenaire. C'est le 26 février 1908 que le pape Pie X, à la demande du cardinal Bégin, proclama saint Jean-Baptiste patron des Canadiens français.

Dans l'autre cas, il ne s'agit que d'un dixième anniversaire. C'est le 21 janvier 1948 que le gouvernement de Québec adopta officiellement le fleurdelisé comme drapeau de la province de Québec et que sa décision fut ensuite ratifiée à l'unanimité par l'Assemblée législative.

Par ailleurs, la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke se prépare à célébrer au cours de l'année le centenaire de sa fondation. On prévoit une série de manifestations publiques qui dureront plusieurs jours pour se terminer le 24 juin. Les Canadiens français de Sherbrooke, on le voit, ont fondé leur société Saint-Jean-Baptiste seulement vingt ans après Montréal à une époque où ils se trouvaient en mi-

L'effet de la persévérance

Notre camarade Jean-Marc Léger faisait connaître ces jours derniers la décision du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique d'exiger des auteurs de manuels scolaires qu'ils révisent et corrigent les textes qui ont fait l'objet de critiques du point de vue de la langue. Il exprimait le désir que ce premier pas soit suivi de beaucoup d'autres car, disait-il, la situation est alarmante.

Il convient de signaler que cette décision est l'aboutissement d'une campagne menée par un seul homme. C'est M. Jacques Poisson, un traducteur au

service du gouvernement fédéral qui habite Aylmer, qui l'a entreprise et poursuivie sans relâche depuis deux ou trois ans. C'est lui qui s'est attelé à la tâche d'éplucher page par page plusieurs manuels en usage dans nos écoles, qui s'est recruté des collaborateurs, traducteurs comme lui, qui a multiplié les articles et les lettres aux journaux, aussi bien que les démarches personnelles pour remuer l'opinion. Il ne s'est pas laissé rebuter par l'indifférence à laquelle il s'est heurté et il a fini par convaincre bien des gens de la nécessité d'une réforme.

L'exemple de M. Poisson montre bien ce que l'action d'un seul homme peut accomplir lorsqu'elle est mise au service d'une bonne cause et menée avec persévérance.

Le Cercle universitaire d'Ottawa

Comme Montréal et comme Québec, Ottawa a désormais son cercle universitaire. On sait qu'il s'agit de clubs sociaux qui n'admettent que des diplômés de nos universités.

Les faits

Sur ce que fut cette épopée d'un récent ouvrage paru dans la collection Tribune libre des éditions Plon, "La Révolution hongroise" (1), rassemble et résume tout ce qui, des deux côtés de la barricade, a été dit et écrit. Les auteurs, Melvin Lasky, François Bondy, le congrès pour la liberté et la culture, ont dressé jour par jour, du 23 octobre au 23 novembre, l'anthologie des communiqués officiels, des comptes rendus de presse, des dépêches, des émissions radio-phoniques, des divers récits et déclarations suscités par la révolution hongroise.

On retrouve là, côte à côte, les reportages des journalistes qui ont assisté à l'événement; les innombrables discours de Geré, de Nagy, de Kadar, de Bibó, de Ferenc Münnich, le cardinal Mindszenty, les dépositions d'insurgés qui ont gagné l'Occident, comme Paul Ignatius, Anna Kethly ou Georgy Palocz; les éditoriaux de la presse insurée, les appels de Radio-Kossuth libre, les messages éhontés de la Pranda, de l'Armée, et du délégué soviétique à l'O.N.U., le triste Sobolev, qui niait tranquillement toute intervention de l'armée.

Le Cercle universitaire d'Ottawa qui compte dès maintenant quelque 450 membres est installé dans une résidence somptueuse de l'avenue Laurier dans la Côte-de-Sable. C'est l'Université d'Ottawa qui a favorisé la fondation du club en lui faisant cadeau de l'immeuble. Le Cercle universitaire — le nom est uniquement français — admet des membres des deux langues et de toutes les religions, mais se recrute en fait surtout parmi les nôtres. Le président est M. le juge Gérard Fautoux, de la Cour suprême du Canada, les vice-présidents, M. le juge Paul Sainte-Marie, de la Cour supérieure de Québec, et M. le Dr A.-L. Richard, ancien doyen de la faculté de Médecine de l'Université d'Ottawa, le secrétaire, M. Pierre Gendron, doyen de la faculté des Sciences, et le trésorier, M. Aurèle Gratton, gérant du Droit.

La naissance du Cercle universitaire ne peut qu'ajouter au prestige du groupe français dans la capitale canadienne. Une loge française. On vient de fonder à Montréal une loge française du B'nai B'rith. On sait que le B'nai B'rith est une association charitable qui groupe les Juifs dans tous les pays du monde. Il s'agit de la première loge française au Canada. L'événement souligne que le nombre des non-catholiques de langue française s'accroît constamment dans le Québec et surtout à Montréal. Il nous rappelle que nous devons trouver le moyen d'assurer à leurs enfants un enseignement français dans notre système confessionnel.

P. V.

Un oeuf pourri



Un livre blanc sur la révolution hongroise

par André FONTAINE

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

"Que ne donnerait pas la Voix de l'Amérique pour pouvoir citer rien qu'un seul exemple de répression des masses par les tanks dans un pays socialiste, un seul exemple où les socialistes aient été obligés de se servir de tanks et d'armes comme ils le font chaque jour dans les pays du prétendu monde libre!"

Ainsi s'exprimait le 29 février 1952 le Staline hongrois, Matias Rakosi. Dès l'année suivante à Berlin la tranquillité d'âme du despote de Budapest subissait un premier assaut. Mais c'est dans son propre pays que quatre ans après ces paroles imprudentes la révolte prenait une telle ampleur qu'il fallait faire appel pour la mater non seulement aux chars de l'armée "populaire", lesquels passèrent du côté des insurgés, mais à ceux de l'occupant hâ!

Les faits

Sur ce que fut cette épopée d'un récent ouvrage paru dans la collection Tribune libre des éditions Plon, "La Révolution hongroise" (1), rassemble et résume tout ce qui, des deux côtés de la barricade, a été dit et écrit. Les auteurs, Melvin Lasky, François Bondy, le congrès pour la liberté et la culture, ont dressé jour par jour, du 23 octobre au 23 novembre, l'anthologie des communiqués officiels, des comptes rendus de presse, des dépêches, des émissions radio-phoniques, des divers récits et déclarations suscités par la révolution hongroise.

On retrouve là, côte à côte, les reportages des journalistes qui ont assisté à l'événement; les innombrables discours de Geré, de Nagy, de Kadar, de Bibó, de Ferenc Münnich, le cardinal Mindszenty, les dépositions d'insurgés qui ont gagné l'Occident, comme Paul Ignatius, Anna Kethly ou Georgy Palocz; les éditoriaux de la presse insurée, les appels de Radio-Kossuth libre, les messages éhontés de la Pranda, de l'Armée, et du délégué soviétique à l'O.N.U., le triste Sobolev, qui niait tranquillement toute intervention de l'armée.

Le Cercle universitaire d'Ottawa qui compte dès maintenant quelque 450 membres est installé dans une résidence somptueuse de l'avenue Laurier dans la Côte-de-Sable. C'est l'Université d'Ottawa qui a favorisé la fondation du club en lui faisant cadeau de l'immeuble. Le Cercle universitaire — le nom est uniquement français — admet des membres des deux langues et de toutes les religions, mais se recrute en fait surtout parmi les nôtres. Le président est M. le juge Gérard Fautoux, de la Cour suprême du Canada, les vice-présidents, M. le juge Paul Sainte-Marie, de la Cour supérieure de Québec, et M. le Dr A.-L. Richard, ancien doyen de la faculté de Médecine de l'Université d'Ottawa, le secrétaire, M. Pierre Gendron, doyen de la faculté des Sciences, et le trésorier, M. Aurèle Gratton, gérant du Droit.

La naissance du Cercle universitaire ne peut qu'ajouter au prestige du groupe français dans la capitale canadienne. Une loge française. On vient de fonder à Montréal une loge française du B'nai B'rith. On sait que le B'nai B'rith est une association charitable qui groupe les Juifs dans tous les pays du monde. Il s'agit de la première loge française au Canada. L'événement souligne que le nombre des non-catholiques de langue française s'accroît constamment dans le Québec et surtout à Montréal. Il nous rappelle que nous devons trouver le moyen d'assurer à leurs enfants un enseignement français dans notre système confessionnel.

P. V.

Examinant, avec les facilités que donnent le recul et les révélations venues tant de Budapest que de Varsovie, l'évolution divergente des diverses démocraties populaires, M. Aron en arrive à la conclusion que la liberté, après douze ans de dressage totalitaire, a conservé tout son sens, tout son appel. Elle n'est pas, écrit-il, pour "l'homme du commun le consentement à la nécessité, mais le droit en même temps que la possibilité matérielle de protester contre ceux qui se donnent pour les interprètes de la nécessité".

Rôle de Nagy

C'est ce que n'avait pas complètement compris Imre Nagy, dit François Fejtő Nagy, présent un saisissant portrait en introduction au "Mémoire" du malheureux chef de la révolution sur "Un communisme qui n'oublie pas l'homme".

Un coup de totalitarisme

Au delà des abstractions d'une philosophie qui se fait gloire d'être implacable, c'est toute la bouillasse complexe de la personne, de la personne réelle, qui revêt ici. Dans sa sécheresse, dans sa concision même, ce livre mérite de demeurer l'un des classiques de notre temps. Et si de tant d'horreur et de tant de générosité on peut tirer une conclusion positive, c'est bien que la lutte n'aura pas été vaine, en dépit de sa fin tragique. Le peuple hongrois peut se sentir aujourd'hui au fond du cœur encouragé. Grâce à lui, la vérité a éclaté au grand jour, et le totalitarisme doit compter désormais avec la réalité humaine; il lui faut s'imposer certaines limites. Peut-être a-t-il subi un ébranlement dont il ne se réveillera jamais complètement.

On retrouve cette question dans la préface d'une parfaite netteté que M. Raymond Aron a donnée à ce livre et dans laquelle il analyse ce phénomène insolite qu'est au vingtième siècle une révolution pareille à celle du dix-neuvième. Une révolution "qui commence par l'émancipation populaire et qui finit par la conquête de l'Etat".

L'opération contre Nasser

Certains de ses propos étonneront peut-être ses lecteurs du Figaro, car il s'exprime sans ambages sur le "machabéisme primaire" de l'homme d'Etat français et anglais qui saisissent l'occasion de la "révolte la plus pure de notre temps" pour lancer contre Nasser une opération à laquelle les bonnes raisons ne manquent pas, mais que la conjoncture rendait à la fois immorale et maladroite. Non certes, reconnaît-il, que l'Occi-

(1) PLON, édit., un vol.

Je sais -- Je crois

NEW-YORK (PA) — La Maison Hawthorn Books Inc. annonce la publication de la plus vaste œuvre française jamais traduite en anglais. Il s'agit d'une encyclopédie de 150 volumes sur le catholicisme. La compagnie publiera les volumes au rythme de deux par mois durant six ans. L'œuvre a été compilée par l'écrivain français Henri-Daniel Rops.

L'ACTUALITÉ

La défense et le consommateur

Messieurs les politiciens s'égarent. Messieurs les militaires se gargarisent de mots.

Rien ne vaut un bon homme d'affaires pour vous régler une situation, même épineuse.

Or donc j'ai écrit à Washington et à Moscou pour soumettre un plan réaliste, définitif et acceptable pour tout le monde. J'attends les réponses. Je réclame, auparavant, les suffrages des lecteurs du "Devoir".

Pourquoi les grosses entreprises commerciales font-elles des usines à l'étranger? Simple comme bonjour: pour éviter les frontières et produire chez le consommateur. Ainsi Coca-Cola fabrique du coke partout où on en boit. Ainsi pour l'automobile (Ford en Angleterre). Ainsi pour le pétrole. Etc.

P. V.

Lettres au "DEVOIR"

Faisons écho au message du Cardinal

Monsieur le directeur,

Le cardinal a parlé. Dans son message du jour de l'An, il a brossé un tableau des difficultés qui font avec raison, l'objet de son angoisse: il a déploré le laisser-aller dans les mœurs de notre grande ville et il n'a pas craint d'appeler "pêcheurs publics" une sorte de gens qui servent leurs intérêts avant tout, même au prix de la corruption des intelligences et des cœurs.

Le pasteur a souligné également la tiédeur et l'aveuglement de la plupart des fidèles devant une situation qui devrait tous nous tenir en alerte pour défendre ce que nous avons de plus précieux chez nous: le règne de Dieu.

En union avec notre cardinal et conscients comme lui de l'urgence nécessaire de combattre les abus qu'il décrit dans son message, il me semble que tous les éducateurs, les parents et les institutions, comme tous ceux qui ont la tâche d'éduquer et de protéger la jeunesse, doivent immédiatement se liguer pour protester et agir énergiquement contre le mal organisé dans notre ville.

Ce n'est pas le temps de dire: à quoi bon, ça ne sert à rien, cela a toujours été ainsi; seuls les faibles et les peureux penseront ainsi.

Nous avons le droit et même le devoir en tant que citoyens chrétiens et catholiques de réclamer la disparition des publications obscènes et d'exiger des autorités compétentes l'observance absolue des lois dont le but normal est d'abord d'assurer et de maintenir l'ordre, la paix et le bien des citoyens en protégeant l'harmonie des cœurs et la pureté des consciences.

Impossible à des honnêtes gens de dormir tranquille quand ils savent qu'une partie de la jeunesse est appelée chaque semaine à la débauche par des viveurs organisés.

Si nous laissons le mal s'aggraver nous mériterons un jour les punitions des peuples qui jadis refusèrent d'écouter les prophètes, préférant l'idole du ventre et du plaisir à la parole du représentant de Dieu parmi eux.

Le cardinal a parlé: Sera-t-il compris? Sera-t-il appuyé? La question ne devrait même pas se poser. Notre vaillant chef spirituel a déjà agi et il agira encore mais, de même qu'une admirable corvée a nettoyé de fond en comble un hôpital qui en avait besoin, pourquoi ne ferions-nous pas une aussi admirable corvée pour balayer de notre ville les saletés et les germes de corruption qu'elle contient.

L'heure n'est plus aux dissertations ni aux belles paroles, mais aux faits.

Malheur à nous si nous restons sourds et indifférents à ce message de l'homme de Dieu qui dans ses vœux du nouvel an a daigné faire connaître à tous ses fils spirituels l'angoisse justifiée de son cœur de père.

Serons-nous des enfants froids et indifférents d'un tel père?

De notre attitude dépendra le bonheur ou le malheur de nos fils dans quelques années car la corruption comme toute chose a ses effets, et si nous les ignorons aujourd'hui par indifférence, nos enfants devenus adultes, les goûteront demain dans la souffrance.

Le vice, le libertinage mènent à la ruine des consciences et des cœurs, précède la ruine des institutions, des grandes vocations et des sociétés elles-mêmes.

Même si nous n'en sommes pas encore tout à fait là, n'est-ce pas de notre devoir d'arrêter immédiatement la marée montante du vice organisé et de prévenir ainsi des catastrophes à la génération qui nous suivra.

Cela mérite qu'on y pense sérieusement. Et c'est pour nous et d'espérer pour tous un besoin impérieux de dire et d'agir conformément aux paternels aversissements de notre dévoué cardinal.

Guy MILOT

Assimilation à l'école

Monsieur le directeur,

Mes enfants ont rapporté de l'école une brochure qui leur a été distribuée gratuitement et qui s'intitule "L'ABC des Industries Canadiennes en Education (sic), édition française 1957-58", publiée à Toronto (900.000 exemplaires en anglais et 350.000 en français). Il s'agit d'articles et de publicité ayant pour objet d'intéresser les enfants aux carrières de l'industrie.

Initiative probablement excellente, encore que je trouve un peu extraordinaire d'utiliser l'école comme distributeur de publicité commerciale. (Exemples: "Pour Pitou et Minou... procurez-vous les aliments champion du Dr Ballard", "Toast-Master... le nom d'un vrai bon pain", "Voyez tout ce qu'on fait avec Sylvaply", "Moi, j'aime Aylmer", "C signifie Orange-Crush", "J pour le chocolat au lait Jersey", etc., etc.)

Ce qui surtout est désagréable, c'est que cette soi-disant "édition française" ne consiste qu'en une traduction directe de matières (du reste annuaires) destinées aux enfants du Canada anglais. Un seul article a été écrit directement en français (peut-être); pas une seule des annonces. Il est impliqué dans cette brochure que les petits Canadiens français n'ont pas besoin d'autre chose que les autres. Et aussi que, pour leur parler de l'industrie, seuls des anglophones sont compétents.

Autre point à noter, il est beaucoup question dans ces pages de choses qui intéressent le Canada anglais, et de la Colombie-Britannique qui fête son centenaire, et du Ghana qui est devenu un pays important, mais pas du tout de ce qui intéresse pourtant au premier chef les 350.000 lecteurs canadiens-français: la province de Québec, le trois cent cinquantième anniversaire de la ville de Québec, la place des Canadiens français (de plus en plus importante quoi qu'on dise) dans l'industrie canadienne, et pourquoi pas le récent congrès international des caisses de crédit populaire, celui des patrons chrétiens, etc., etc.) Cette tendance des publications anglo-canadiennes à faire autant que possible le silence sur tout ce qui touche au Canada français et au Québec (considérés apparemment comme sujets de conversation pénibles) est plus que désagréable quand on la retrouve dans un cahier destiné à 350.000 de nos propres enfants.

Il y aurait un mot à dire aussi sur l'utilité douteuse, à l'école, d'une publication écrite non pas en français normal mais dans un français de traducteur pressé. Je ne veux pas m'en prendre au confrère qui a fait cette traduction pour gagner son pain, mais il reste que c'est une traduction, c'est-à-dire par définition un texte de qualité incertaine qui n'a pas sa place à l'école. (Exemples: "Vieux Aylmer", "Un vrai bon pain".) Pourquoi des écoles francises sinon pour que nos enfants apprennent bien le français?

Il ne faut pas blâmer trop sévèrement, le je sais bien, les commissions scolaires qui ont autorisé la diffusion de cette brochure humiliante et antipédagogique (et mercantile). Les problèmes qu'elles ont à résoudre sur tous les plans comptent parmi les plus aigus du monde occidental, en raison de l'extraordinaire expansion démographique du Canada français et du retard intellectuel qu'il doit rattraper. J'espère néanmoins qu'elles voudront bien, la prochaine fois, poser des conditions avant d'accepter certaines propositions indécises dont l'effet le plus net est d'effrayer chez nos enfants tout sentiment distinctement canadien-français qui a pu leur être inculqué par ailleurs.

Louis BLODEAU HULL

Les autobus jusqu'à Ahuntsic

Monsieur le Secrétaire, Commission du Transport de Montréal, 159 rue Craig, Montréal.

Monsieur le Secrétaire,

Je me fais l'interprète de milliers de citoyens demeurant au nord de la rue Emile Jarry jusqu'à Ahuntsic pour demander avec eux que les autobus St-Hubert et St-Denis se rendent jusqu'à Ahuntsic.

Les voyageurs qui demeurent une ou deux rues plus haut que le terminus actuel aiment mieux marcher que d'attendre le tramway. Cependant lorsque la température est très froide, ou qu'il neige, ou qu'il pleut, les gens doivent attendre le tramway. D'autres qui demeurent plus haut sont obligés d'attendre dans un tramway bondé de monde, pour pouvoir monter dans un tramway bondé de monde.

J'ai déjà parlé de la question à certains commissaires du Transport de Montréal qui disent ne pouvoir renvoyer certains employés âgés qui travaillent actuellement sur ces petites lignes de tramway. Je ne crois pas que cela soit une raison valable pour incommoder des milliers de voyageurs. Il y a toujours moyen de mettre ces employés à leur pension et avec un emploi quelque peu rémunérateur, ils pourront certainement trouver le moyen de vivre confortablement.

Je demande donc, appuyé en cela par tous les conseillers du district no. 11, que les autobus St-Hubert et St-Denis se rendent jusqu'à Ahuntsic.

Comptant bien que vous allez transmettre ma requête à qui de droit, Monsieur le Secrétaire, veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Votre bien dévoué, Dr L. P. LAPORTE, M.D., conseiller municipal, district no. 11 - classe B

Livres pour la jeunesse

par Michel PIERRE

Clément Ader

de Louis Castex

Voici peut-être le type de littérature formatrice pour la jeunesse, le couplet patriotique y compris. C'est curieux comme chaque pays tient plus encore à ses héros non reconnus officiellement qu'à ceux dont le prestige s'estompe. Ainsi Clément Ader est non pas le père de l'aviation — Vmci peut en revendiquer le titre — mais le premier véritable homme volant. Les frères Wright ont bénéficié de son travail pour gagner le titre.

Louis Castex conte d'ailleurs minutieusement l'histoire de l'homme des frères Wright, la publication, le véritable chantage puis le procès où il fut prouvé que Clément Ader avait volé — oh, quelques centaines de verges — en 1890, en 1897, soit 17 et 10 ans avant Santos-Dumont, avant les frères Wright.

Reçu écrit simplement, pour un jeune lecteur. Noble sujet excellentement exposé. (Editions Presses de la Cité)

Marie de la Providence

par Louis André-Delastre

Le XIX^{ème} siècle est riche d'hommes généreux. Généreux et exaltés, Marie de la Providence, fondatrice des Aurores du Purpuraire, est de celles qui ont su donner à une vie aussi intérieure que celle d'un récit biographique, Louise André-Delastre, dans ce livre qui sent parfois la "commande", parvient à un style et à un développement certain et à un développement certain et à émouvoir les adolescents. (CARITAS, edit.)

Saint Marc l'évangéliste

par Jacques Tournier

L'auteur traite son sujet comme une histoire pour la jeunesse: dialogue, "intrigue", dénouement, tout y est. Et le saint s'y prête. D'où un petit volume passionnant. Les leçons s'en dégagent spontanément. Le double but est ici bien rempli: plaire et instruire. (CARITAS, edit.)

Les mystères du croiseur Toulouse

par G. Cerbelaud-Salagnac

Un ouvrage détonant. Ce pourrait être le sujet d'un film d'aventure pour adultes: il n'y manquerait qu'une blonde incendiaire, l'auteur la remplace par des sous. Le récit bien mené, avec des moments dramatiques, mais dans quelle mesure cette histoire d'un navire français en 1939 apporte-t-elle quelque chose à la littérature pour la jeunesse canadienne, on se le demande. En définitive, un roman de plus pour les jeunes, rien d'autre. (EDITIONS FIDES)

Les coureurs de brousse

par G. Cerbelaud-Salagnac

A part d'inutiles caractères fausses, ce roman fera pénétrer le jeune lecteur dans la brousse sénégalaise et il y rencontrera de l'aventure, une expédition scientifique, de nobles militaires, de pauvres indigènes. Le récit est lestement mené, toujours intéressant, avec des détails sur le pays, qui éveilleront la curiosité. (EDITIONS FIDES)

Kanaïok

par Marianne Monestier

Dans une collection qui prétend présenter des romans situés, avec réalisme, aux quatre coins du monde, Marianne Monestier a réussi un coup de maître avec ce petit livre. C'est une histoire du grand nord canadien où abondent les descriptions — encore que soigneusement dissimulées dans la progression dramatique —, descriptions justes, amusantes, authentiques. Le climat, les moeurs des Esquimaux permettent d'imaginer une histoire qui, aussi intéressante soit-elle, n'empêche pas le lecteur d'être avant tout piqué par les traits de caractère et de moeurs des personnages. Cela donne, en définitive, l'impression d'être écrit d'après un journal de voyage; mais bien écrit, et bien repensé. (PLON, éditeur)

Cinéma

BIJOU : Le Sac de Rome : 12.30, 5.45, 8.15, 10.45.
Une Nuit aux Baléares : 1.35, 3.05, 8.15.
ST-JOVIS : Une Nuit aux Baléares : 12.30, 3.45, 6.30, 8.45.
Le Sac de Rome : 1.35, 3.05, 8.15.
CINEMA DE PARIS : Si Paris nous était conté : 11, 1.35, 4.15, 6.35, 9.15.
PIGALLE : La Crucifiée : 12.30, 3.25, 6.45, 9.45.
Une gosse sensass : 1.35, 4.35, 8.25.
IMPERIAL : The Seven Wonders of the World : 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30.
ALOUETTE : Around the World in 80 Days : 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30.
LOEW'S : Sayonara, avec Marlon Brando, Fred Astaire, 12.35, 2.35, 4.35, 6.35, 8.35, 10.35.
PALACE : Until they sail, avec Jean Simmons, Paul Newman, 12.35, 2.35, 4.35, 6.35, 8.35, 10.35.
CAPITOL : Stopover Tokyo, avec Robert Wagner, Jean Collins, 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30.
PRINCESSES : Daughter of Dr. Jekyll, avec John Agar, Gloria Talbot, 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30.
Cetopax, avec James Craig, Gloria Talbot, 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30.

Télévision

Le 17 janvier

CBFT MONTREAL — Canal 3
CBFT OTTAWA — Canal 3
5.30 — Le treffe à 4 feuilles
6.00 — Sur place
7.45 — Pour elle
8.30 — Les canadiens
9.00 — Théâtre des étoiles
9.30 — C'est criminel
10.00 — Les merveilleux
10.30 — Divertissement
11.15 — Reprise long métrage
L'heroïque M. Boniface

Programmes de radio

1.35 — Congrès libéral
Définition de la politique du parti
débat et résolution
4.05 — Chefs-d'œuvre de la musique
Programme consacré à Darius Milhaud, "Cantate de l'enfant et de la mer", Madeleine Milhaud et de la Quatuor Juillard, La Muse mécanique, le compositeur au piano, Quatuor no 15, le Quatuor à cordes de Budapest, "Kenduckiana", Orch. de Louisville, dir. Robert Whitley.
8.00 — Carrefour du théâtre et de l'opéra
Texte de Jean Vallierand.
9.00 — Congrès libéral
Résultat du vote, discussion d'acceptation du nouveau chef.
10.30 — Lecture de chevet

Expositions

Exposition de livres et reliures au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319 N.-D.-G., du 26 au 31 janvier.
Du 7 janvier, exposition organisée par le Comité artistique de l'Université de Montréal au Musée des Beaux-Arts. Quarante-deux peintures américaines (Hans Hoffman, Mark Tobey, Jackson Pollock, etc.).
Portraits et photos d'art d'André Larocq, chez Dupuis Pères, mercerie, Les 15, 16, 17 et 18 janvier.
Peintures, sculptures et dessins par les artistes du service de scénographie.

Petites annonces du "Devoir"

BUREAU A LOUER

Neuf, finition chère, avec salle d'attente et salle d'attente. Douche, toilette, eau chaude, entrée 21-58. L.A. 3-5976.

CHAMBRE ET PENSION

Personne âgée, ambiance familiale, près église, parc. Propre. Surveillance infirmière, 5486 Côte Saint-Anoine, 15-1-53.

CHAMBRE ET PENSION

Pour dame ou jeune fille. Rue St-Hubert, 11, 9-2578. 15-1-58.

OFFRE D'EMPLOI

Pour nouveaux projets. Hommes et femmes de tous métiers pour Canada, E.U. et Outre-Mer. Haut salaire. — Ecrire à World Wide Job Service, P.O. Box 214, Terminal "A", Toronto, Ont.

POUPONNIERE

Pouponnière Jean - Charles, licenciée, spécialiste nouveau-nés, service post-natal, Tél.: OR. 1-1837 à 22 rue Guilleme, Longueuil. 3-2-58.

EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS

ou n'importe quelle autre langue, facilement, rapidement, par la méthode des cours sur disques Linguaphone. Seulement 20 minutes par jour dans l'intimité de votre foyer. Les résultats vous étonneront. Méthode de renommée mondiale utilisée par les collèges, les gouvernements et par plus d'un million d'étudiants. Ecrivez ou téléphonez pour prospectus et détails d'essai gratuit. Institut Linguaphone, Dept. D, 901 Bleury, Montréal U. 1-2836. 17-2-58.

LOGEMENT DEMANDE

Deux adultes recherchent 4, 5 pièces chauffées, premier mal. Références. Pas d'agents. L.A. 1-5736. 16-1-53.

PROFESSEUR DEMANDE

Professeur demandé pour l'enseignement du français et du latin dans la section anglaise. Ecrivez à Gaston Robitaille, St. Martin's High School, Marquette, Qué. 18-1-58.

TRANSPORT-CAMIONNAGE

ROUSSELE Transport. Déménagement, ligne, campagne et longue distance, spéciaux, avions, postes, réfrigérateurs. D.U. 7-3766. J.N.O. T-3589, Montréal.

SECRETAIRE DEMANDEE

Temps partiel. Secrétaire bilingue, responsable, expérimentée, sténographe pour travail confidentiel, correspondance, traduction dans bureau professionnel. Téléphone VI. 3-0111. 20-1-53.

VOYAGES

Californie, départ prochain, prendrait 3 ou 4 personnes. NO. 1-7797. 20-1-58.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - BLAIR 3361
(Commodités prises jusqu'à 4h. la veille de la publication).
ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots) pendant 7 jours.
Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot. Les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses, il faut être expédiées par la poste. Ajouter 10c GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractères gothiques 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.
Réductions services, services annuels, réductions, grand-mesures, remises, pour condolances, etc. 3 mots le mot: minimum \$1.00.

Théâtre - Cinéma - Spectacles

Les aveugles et la révélation du dessin

par N. SEMEVSKI

"Voilà donc l'aspect d'une flèche! Et dire que je me représentais la flèche comme une boule allongée, et les cornes des animaux comme une plaquette, ou quelque chose dans ce genre." La jeune fille qui parlait ainsi, ancienne élève de l'école pour les enfants aveugles de Moscou, aujourd'hui employée dans la recherche scientifique, venait d'apprendre le dessin.

On sait qu'on a commencé à enseigner aux aveugles les disciplines d'instruction générale il y a un peu plus de 160 ans, mais deux disciplines ont longtemps fait défaut dans le programme: le dessin artistique et le dessin industriel.

Jusqu'ici, les aveugles n'avaient presque pas l'occasion de prendre connaissance de la forme d'un objet d'après son image sur une surface plane. Il n'existait pour cela ni moyens techniques, ni système.

Privés d'impressions visuelles, qui enrichissent à tout moment les conceptions des voyants et contribuent au développement de leurs notions de l'espace, les aveugles ont, probablement plus que les voyants, besoin de schémas et de croquis pour étendre et corriger leurs notions de la forme et les relations spatiales des objets qui les entourent.

Depuis longtemps déjà des tentatives avaient été faites pour créer des appareils et des méthodes variées qui permettraient aux aveugles de pratiquer le dessin et le dessin industriel. Actuellement, dans les écoles soviétiques pour aveugles on utilise un appareil portatif qui permet aux élèves de dessiner sur plastine et papier, en y traçant des lignes en relief, dans leur image directe (et non réfléchie comme dans un miroir), en obtenant (automatiquement) des photographies sur papier sensible; en cas de nécessité il est possible de corriger ou de gommer cette image.

Depuis 1956, le plan d'études pour les écoles des aveugles de la République de Russie comprend une nouvelle discipline: la typhographie.

La typhographie, c'est le système qui permet d'enseigner aux aveugles le dessin, le dessin géométrique et le spatial. Dans les classes supérieures, parallèlement à l'étude du dessin industriel, les élèves suivront un bref cours de l'histoire des arts plastiques nationaux et étrangers.

Grâce à la typhographie, nos élèves ont appris à lire les croquis et les dessins industriels et reçoivent grâce à eux une notion claire de la forme et des particularités caractéristiques de tous les objets qui les intéressent ou qui leur sont nécessaires, parmi lesquels quelques-uns qui ne leur avaient pas été familiers du tout. Ainsi, on a pu enrichir la connaissance que les jeunes aveugles ont du monde et l'environnement, sans presque recourir aux modèles moulés peu commodes et d'un prix élevé, d'autant plus que la forme et la structure de certains



Pour les plus jeunes élèves de l'école-internat pour enfants aveugles de Moscou, le cours de typhographie ressemble plus à un jeu qu'à une leçon. (Cliché Bureau d'information soviétique)

cours à l'Université d'Etat de Moscou, licencié en sciences physico-mathématiques.

"En tant que travailleur intellectuel, en tant que mathématicien, et ancien élève de l'école où est née la typhographie, je crois utile de déclarer que l'exposition des travaux d'élèves de cette école est un événement d'une importance exceptionnelle. Pour la première fois dans l'histoire de la



Cet étrange animal qui tient de la chauve-souris et de l'animal préhistorique, a été modelé par un des grands élèves de l'école pour aveugles. (Cliché Bureau d'information soviétique)

250^e ANNIVERSAIRE DE GOLDONI

"Le menteur" par la Cie de Mtl



Jacques ZOUVI

Bien que les Compagnons eussent déjà monté une pièce de Goldoni, il a fallu attendre le succès d'un récent théâtre populaire à CBFT, avec une excellente adaptation de Mario D'Amico, pour que le nom du grand dramaturge italien se répandît dans le public.

"La Compagnie de Montréal" qui dirigeait Guy L'Ecuyer, Roland Laroche et Jacques Zouvi, songait depuis longtemps à monter "Le menteur" de Goldoni. A l'occasion du 250^{ème} anniversaire de naissance de ce dernier, le projet se précise. Il prendra corps sur la scène du Gesù fin février.

Goldoni a lu Corneille; c'est visible. Mais il a ajouté des personnages importants, changé les caractères — du valet en particulier — et fait une comédie italienne dans un style et une invention propres.

Les rôles principaux seront tenus par Jacques Zouvi, Monique Chagnon et Louis de Santis. Décors et costumes de François Soucy.

Depuis 1954, date de sa fondation, la Compagnie de Montréal a joué "Le Médecin malgré lui" de Molière, "La tour de Chancery" et "Les insolites" de Jacques Langrand, avec un total de plus de 100 représentations.

Aux Festivals d'Art dramatique nationaux et de la région de l'ouest du Québec, la Compagnie a remporté deux trophées et trois mentions en 1955-1956 et huit trophées en 1956-1957.

Avec "Le menteur" de Goldoni, cette compagnie qui a toujours produit un excellent travail, poursuit une belle carrière qui fait honneur à la conscience professionnelle de ses comédiens.

M. P.

Exposition de livres

La Bibliothèque organise une exposition de livres. Cette exposition qui se tiendra au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319, Notre-Dame-de-Grâce, du 26 au 31 janvier 1958, comprendra des livres d'art, de référence, de littérature, d'histoire, des romans, de la littérature enfantine, etc. Nous pourrions aussi y admirer

les reliures d'art de M. Jacques Blanchet.

L'exposition sera ouverte au public de 2h. à 5h. p.m., et le soir de 7h. à 10h. p.m.

Enfants EN FRANÇAIS

POUR TOUTE LA FAMILLE

Le Tour du Monde en 80 Jours

en 80 Jours

MAT. MER. SAM. DIM. 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30. SOIRÉE A 8 H.

ALOUETTE

ST-GERMAIN

de nos voyages avec Comol pour les

Guetary

de la danseuse

Une Nuit aux Baléares

EN COULEURS CINEMASCOPE

Le Sac de Rome

avec un furieux dans bordel

LE THEATRE - CLUB

au Gesù

ce soir (9h.)

TOPAZE

comédie de Marcel Pagnol

et les 18, 21, 22, 23 janvier

Location : UN. 6-2993 (10h. - 6h.)

UNTIL THEY SAIL

JEAN SIMMONS - JOAN FONTAINE

PAUL NEWMAN - PIPER LAURIE

A L'AFFICHE

PALACE

STOPOVER: TOKYO

ROBERT WAGNER

JOAN COLLINS

EDMOND O'BRIEN

CINEMASCOPE

CAPITOL

DOUBLE BILL of ARCH-FIENDS!

BLOOD HUNGRY SHY-REAST! GIANT MAN-THING

DAUGHTER OF DR. JEVIL

SOA-NIGH!

MAKALU - ULTRA TALENT - ARTISTE D'OR

A L'AFFICHE

PRINCESS

JAMES CRAIG

Pour toute la famille

La production de LOWELL THOMAS

SEVEN WONDERS OF THE WORLD

présentée dans la splendeur du

CINERAMA

TECHNICOLOR

TELEPHONE AV. 8-1845

POUR VOS RESERVATIONS

MAT. MER. SAM. DIM. A 2.00 P.M.

SOIRS: LUN. AU SAM. A 8.40 P.M.

DIMANCHE SOIRÉE A 7.30 P.M.

IMPERIAL

1430 BLEURY - AV. 8-7102

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

COURS DU SOIR

LE CINEMA

FINS DE SEMAINE D'ETUDE

Cinq fins de semaine, à intervalles de quinze jours, commençant le 17 janvier: le vendredi soir à 7h.30 et le samedi après-midi à 2h. Etude de cinq aspects du cinéma à l'aide de dix grands films. Salle H 4 de l'Université. A peine 25 francs encore disponibles. \$15.00.

CINE-CLUB DU MARDI SOIR

Un mardi par quinze jours, à 8h. du soir, salle H 4, commençant le 21 janvier. Quarante places disponibles. Huit séances: \$3.00.

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT, C.P. 6128, MONTREAL

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168

RE. 8-0513, poste 48 — RE. 8-1052 — RE. 8-2168



"A l'enseigne de la Musique"... Encore du NOUVEAU!

LA "WURLITZER COMPANY", DE DEKALB, ILLINOIS, E.-U.
FACTEURS DE PIANOS EN AMERIQUE DEPUIS 1856

VIENT DE NOMMER LA MAISON *Ed. Archambault*
CONCESSIONNAIRE AGREE (exclusif) DES
CÉLÈBRES PIANOS WURLITZER

Vous êtes invités à venir voir notre premier étalage de ces superbes instruments à nos salons

MODELE "PROVENÇAL ITALIEN"
D'un style sobre mais très attrayant, fini noyer. NE MANQUEZ PAS DE VENIR VOIR CE SUPERBE INSTRUMENT. Hauteur 37 pouces. Garantie des fabricants. Accord gratuit la première année. Termes faciles.

PRIX : \$975.00



\$50.00 de MUSIQUE en FEUILLES
GRATIS de VOTRE CHOIX
avec l'achat
de l'un de ces trois pianos

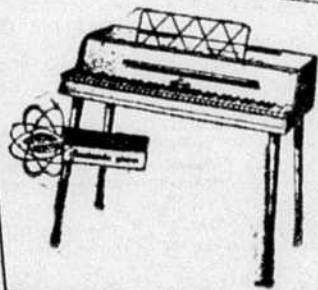


PIANO A QUEUE
Voici un piano de toute beauté dont les lignes classiques s'harmonisent avec tout intérieur moderne. Fini noyer. NE MANQUEZ PAS DE VENIR VOIR CE SUPERBE INSTRUMENT. Longueur, 5' 1/2", largeur, 52 1/4", hauteur, 35 1/2". Garantie des fabricants. Accord gratuit la première année. Termes faciles.

PRIX : \$2395.00

MODELE "2410"
D'un style ultra-moderne, fini chêne pâle. NE MANQUEZ PAS DE VENIR VOIR CE SUPERBE INSTRUMENT. Hauteur 37 pouces. Garantie des fabricants. Accord gratuit la première année. Termes faciles.

PRIX : \$1035.00



LE PETIT PIANO ELECTRONIQUE WURLITZER
Le piano que l'on peut jouer (moyennant les écouteurs) sans déranger qui que ce soit, la nuit ou le jour. Avec ses accessoires, ce piano permet des combines dans l'enseignement. Les professeurs sont invités à venir assister à une démonstration.

PRIX
\$460.00
sans accessoires

AU RAYON DES DISQUES
NOUS OFFRONS CET ALBUM DE 7 DISQUES

d'une valeur de \$34.98
pour seulement

\$4.98

PLUS
FAIT
MINI-M
DE
POSTE



Si vous consentez à acheter six albums de la
"SOCIÉTÉ DE MUSIQUE RCA VICTOR", au cours de 12 mois
Devenez membres, dès maintenant, de la SOCIÉTÉ RCA VICTOR DE MUSIQUE CÉLÈBRE, et obtenez toutes les symphonies de Beethoven, superbement enregistrées par Arturo Toscanini et l'Orchestre Symphonique de la N.B.C., complètes, sur 7 disques L.P. de 12". C'est la chance de votre vie d'obtenir un album de luxe qui coûterait ordinairement \$34.98, pour seulement \$4.98.

JEAN RIGAUD

Actuellement au Café "St-Germain-des-Près"

ENREGISTREMENTS EXCLUSIFS

LONDON

- FEF-8 — OPTIMISTE NO. 20 \$1.50
Histoires de s'arrêter un peu
LFC-5015 — HISTOIRES DE PARIS \$3.25
Dans son tour d'horizon, No 4
LFC-5016 — HISTOIRES DE PARIS \$3.25
Dans son tour d'horizon, No 5

SUR DISQUES



COLETTE BONHEUR

- CF 1039 Viens valser avec maman
CF 1039 Viens plus près
CF 1040 C'est ça la musique
CF 1040 Tant j'aurai Tangerine,
calypso
CF 1047 Avec celui qu'on aime
CF 1047 Ma P'tite gueule à moi
CF 1048 Love, Me, Love Me, Baby
CF 1048 La danse du pays d'en haut
45 RPM 89¢ — 78 RPM 98¢

GEORGES BRASSENS
et sa guitare

- LF2006 — Oncle Archibald; La marche nuptiale; Au bois de mon cœur; La prière; Celui qui a mal tourné; Grand-père; Les lilas; Philistine; Le vin; Le mauvais sujet repentant
LN-3204 — La mauvaise réputation; Le parapluie; Le petit cheval; Le fossoyeur; Le goliard; La chasse au papillon; Le vent; J'ai rendez-vous avec vous; Banes publics; Balade des dames du temps jadis; Comme hier Pauline Martin \$4.20



LE CHAUD SOLEIL D'ESPAGNE
DANS VOTRE FOYER... OLE!

grâce à ces disques

DECCA "GOLD LABEL"

enregistrés en Espagne...

- DL-9735 — FIESTA IN MADRID: Jardins de Grenade; Boda de Luis Alonso, etc. — Orchestre Zarzuela de Madrid — Torroba... \$4.50
DL 9764 — CORRIDA! (Marches et Pastodobles): San Marcial; Los Voluntarios, etc. — Fanfare Militaire de l'aviation Espagnole — de Arriba... \$4.50
DL 9736 — OLE! OLE! El Tambor de Granaderos; Serenata Española, etc. — Orchestre Zarzuela de Madrid — Torroba... \$4.50
DL 9737 — JOSE GRECO BALLE: El Baile de Luis Alonso; Danza del Contrabandista, etc. — Jose Greco et sa compagnie de ballet; avec l'Orchestre Zarzuela de Madrid — Machado... \$4.50
DL 9765 — DANZAS ESPAÑOLAS: (Granados), (complete) — Alicia de Larrocha, piano... \$4.50
DL 9763 — CASTLES IN SPAIN: Viva Navarra! La Oracion del Torero; Madrilena, etc. — Orchestre Zarzuela de Madrid — Torroba... \$4.50
DL 9817 — SONGS OF SPAIN: La Enamorada; Balero de Valdemora; Ron, Ron; etc. — Consuelo Rubio, soprano; avec orchestre — Torroba... \$4.50
DL 9806 — A MOMENT OF TRUTH: (Marches et Pastodobles) — Fanfare Militaire de l'aviation Espagnole de Arriba, (enregistré sur place \$4.50

\$150.00

DE DISQUES
DE VOTRE CHOIX

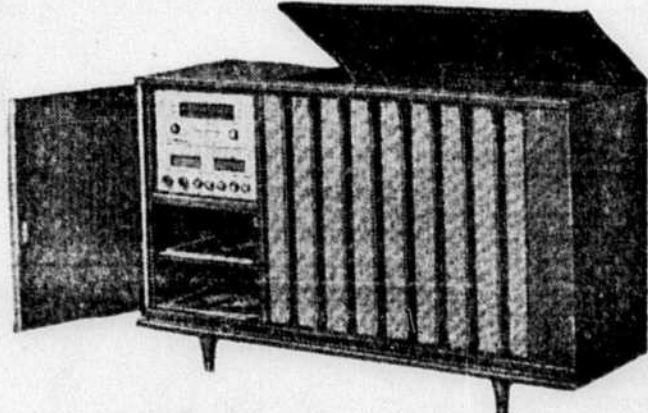
GRATIS!

AVEC L'ACHAT DE CE SUPERBE RADIO-PHONO HAUTE-FIDELITE

Electrohome

Voici le plus perfectionné des appareils "Haute-Fidélité" de la nouvelle année. Nouveau système sonore, amplificateurs, et "isolateur" des sons (par rapport à l'accompagnement). Changeur automatique Garrard à 4 vitesses. Radio AM/FM. Cabinet DEILCRAFT.

PRIX : **\$750.00**



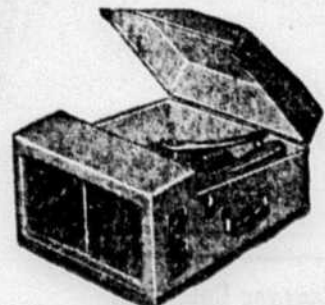
\$12.50 DE DISQUES DE VOTRE CHOIX

AVEC CE PHONO PORTATIF *Electrohome*

Modèle 4A22A dans une mallette brune et beige. Haut-parleurs jumeaux de 5"; amplificateur de 3 lampes; tourne-disques à 4 vitesses; contrôles séparés pour sons graves et aigus. Le portatif idéal pour le voyage.

POUR
SEULEMENT

\$79.95



OFFRE SPECIALE AUX JEUNES "DRUMMERS" D'ORCHESTRE

Nous offrons un ensemble de tambours de "JAZZ" comprenant: grosse caisse 20" x 15"; petite caisse 14" x 5 1/2"; Tom-Tom, 10" x 6"; pédale, supports et cymbales.

VALANT REGULIEREMENT \$165.00 POUR SEULEMENT \$125.00

AVEC 10 LEÇONS GRATUITES

M. CLAUDE ARCAND, PROFESSEUR DE PERCUSSION

Fait maintenant partie de notre personnel enseignant et sera à notre ECOLE DE MUSIQUE (siège social) tous les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures. Pour renseignements au sujet des leçons vous êtes priés de téléphoner... VI. 9-6201, entre 1 heure et 9 heures p.m.

ENFIN DISPONIBLE!
13 chansons nouvelles de
FELIX LECLERC

NUMEROSILLON 33 1/3 R.P.M.
12 pouces

EPIC

HAUTE FIDELITE
Numéro LF-2001 La Drave — Le Québecois — J'ai deux montgolfières à traverser... \$4.20 etc.

Ed. Archambault
INC

"LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA"

500 est. STE-CATHERINE

VI. 9-6201

MONTREAL

Prix fabuleux au meilleur cordon bleu de l'année au Canada

Une ménagère de Cooksville, Ontario, Mme Irvin Barton, se classe première du grand concours "Domestic" de la "Canada Packers Limited".

TORONTO. — Une épouse de guerre, mère de trois enfants, qui n'avait jamais cuisiné avant d'arriver d'Angleterre dans notre pays en 1945, a gagné le titre de meilleur "cordon bleu" de l'année au Canada. A la suite de l'épreuve finale d'un concours national, Mme Barton, 42 ans, de Cooksville, Ontario, a été élue gagnante. Elle a remporté le premier prix de \$2,500 en argent. Il lui est remis par M. W. F. McLean, président de Canada Packers Limited, commanditaires de ce concours de cuisine qui a duré 3 mois. Mme Barton a gagné le concours avec sa recette de croquettes aux abricots. Les dix concurrentes qui ont pris part à l'épreuve finale, dont l'une était Mme Barton, sont allées à Toronto entièrement aux frais des commanditaires.



A la suite de l'épreuve finale d'un grand concours de cuisson, Mme Irvin Barton de Cooksville, Ontario, a été élue la meilleure "cordon bleu" de l'année au Canada. Cette épreuve a eu lieu à Toronto, mardi, le 14 janvier. Vous voyez ici Mme Barton recevant son prix de \$2,500 en argent. Il lui est remis par M. W. F. McLean, président de Canada Packers Limited, commanditaires de ce concours de cuisine qui a duré 3 mois. Mme Barton a gagné le concours avec sa recette de croquettes aux abricots. Les dix concurrentes qui ont pris part à l'épreuve finale, dont l'une était Mme Barton, sont allées à Toronto entièrement aux frais des commanditaires.

Ontario, a gagné \$2,500 en argent, plus un poêle électrique, un réfrigérateur et une laveuse-sèche automatique.

Mme Barton était l'une des dix participantes à l'épreuve finale du plus grand concours de cuisson organisé au Canada, le concours "Domestic", qui offrait des prix d'une valeur totale de \$20,000. Elle attribua son succès aux conseils culinaires donnés par sa belle-mère, Mme Irvin Barton de Islington, Ontario.

A l'aide de l'argent gagné, Mme Barton compte payer à sa mère, Mme J. Whitworth de Nottingham, un voyage au Canada. "Pendant des années j'ai fait des économies dans ce but et enfin le voyage projeté de ma mère deviendra une réalité" a-t-elle déclaré.

Mme Herbert McIntee, une Irlandaise de Regina, Saskatchewan, s'est classée seconde en exécutant sa recette de tarte aux pommes et au citron. L'occupation préférée de Mme McIntee est de faire des dessins pour son mari, qui est charpentier. Mme McIntee a gagné \$1,500 en argent et des appareils ménagers.

La troisième gagnante à l'épreuve finale du concours, Mlle Mary E. Maddox de Saint-Jean, N.B., est professeur d'économie ménagère à la Simond's Regional High School de Saint-Jean. Sa recette de carrés à la crème congelée est sa propre création. Mlle Maddox compte employer les \$1,000 gagnés pour obtenir un diplôme d'études supérieures en économie ménagère, avec l'attestation comme spécialiste.

Lisez et faites lire "Le Devoir"

Maison Georges Gelineau Inc.
Décoration intérieure
Confection et vente de draperies
Meubles et cuisines modernes
5930, rue St-Hubert
CR. 7-5660
Estimations gratuites

SOLUTION CARDA
Satisfaction depuis un quart de siècle
FOIE REINS VESSIE DIGESTION
Grosse bouteille 25 oz.

La Femme au Foyer et dans le MONDE

Belle figure féminine du monde musical et de l'enseignement

Pauline Donald, fondatrice de l'"Opera Guild" qui présente Falstaff ce soir et demain soir, vendredi et samedi, a joué un rôle éminent dans la vie musicale de Montréal.

Pour la génération actuelle qui s'intéresse de près aux activités musicales, Mme Pauline Donald est l'excellent professeur de chant qui a formé un grand nombre des plus belles voix de chez nous. Elle est encore celle qui n'a pas voulu limiter son action à l'enseignement puisqu'il y a 17 ans, elle fondait et devenait l'âme d'un mouvement qui a donné à la population montréalaise de beaux spectacles: l'"Opera Guild".

C'est ainsi que cette semaine, elle réalise en un de ses plus chers desirs: la présentation de "Falstaff". "Peut-être le plus grand chef-d'œuvre de tous les temps", dit-elle. Verdi était âgé de 80 ans lorsqu'il écrivit la partition de cet opéra, son chant du cygne. Mais Mme Donald espère bien que ce ne sera pas, pour elle, sa dernière réalisation. Car s'il n'en tient qu'à elle, il y aura ensuite Orphée, les Iphigénies et plusieurs autres.

Comme "Albani"

Mme Donald aura 76 ans le 5 mars. C'est dire qu'il nous faut remonter loin en arrière pour retrouver la "prima donna" qui, au début du siècle, chantait aux côtés de Caruso, de Calvé, de Melba et de plusieurs autres sur les plus grandes scènes d'Europe, devant les têtes couronnées de l'époque. Elle s'est identifiée à Massenet sous la direction duquel elle fit ses débuts à Nice dans le rôle de Manon, à Ravel et à Franco Leoni, dont elle a créé "L'Heure espagnole" et "L'Oracolo", à Puccini et à Poulenc dont les photos sont au nombre de celles qui tapissent son studio de la rue Lincoln.

Mais qui était donc cette jeune artiste qu'on disait tantôt Ca-

nadienne anglaise tantôt Canadienne française? C'était en effet une Canadienne née à Montréal d'un père russe et d'une mère polonaise et qui appartenait à une famille de 11 enfants.

Pauline Lighthstone n'avait que 17 ans lorsqu'elle obtint une bourse d'études du Collège Royal Victoria, maintenant l'Université McGill. Les étudiants qui fréquentaient alors cette institution étaient appelés "Donalds", en l'honneur de sir Donald A. Smith, haut commissaire du Canada à Londres et qui patronnait ce collège. Et c'est pour cette raison et à l'instar d'Emma Lajeunesse, qui adopta le nom de la ville où elle avait connu ses premiers succès, Albani, que Pauline Lighthstone se fit désormais appeler: Madame Donald.

Elle n'étudia que six mois à cet endroit, sous la direction de Mme Clara Lichenstein. Puis, elle alla à New-York et ensuite à Paris où elle devint l'élève d'Edmond Duvernoy. Deux ans plus tard, ses débuts lui méritèrent la qualification flatteuse de "second de Melba". A partir de 1907, année où elle fit ses débuts à Covent Garden, dans le rôle de "Mélba", de Faust, elle demeura 10 ans à Londres. Mais elle n'en vécut pas moins presque la moitié de sa vie à Paris, soit 36 ans et demi, jusqu'à elle commença sa double carrière de chanteuse et de professeur.

Depuis 1938

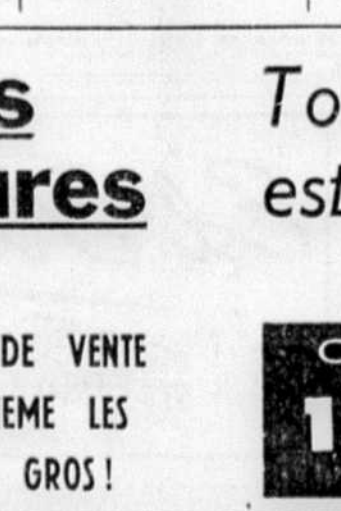
Elle n'étudia que six mois à cet endroit, sous la direction de Mme Clara Lichenstein. Puis, elle alla à New-York et ensuite à Paris où elle devint l'élève d'Edmond Duvernoy. Deux ans plus tard, ses débuts lui méritèrent la qualification flatteuse de "second de Melba". A partir de 1907, année où elle fit ses débuts à Covent Garden, dans le rôle de "Mélba", de Faust, elle demeura 10 ans à Londres. Mais elle n'en vécut pas moins presque la moitié de sa vie à Paris, soit 36 ans et demi, jusqu'à elle commença sa double carrière de chanteuse et de professeur.

Un trousseau de poupée qui compte 12 pièces! Des coupons et des retails peuvent servir pour la confection de vêtements miniatures.

Le patron No 9099 est offert pour les poupées de 10, 12, 14, 18 et 20 pouces de hauteur. Toutes les mesures sont indiquées sur le patron imprimé.

Ce patron est en vente au prix de 50 sous au Service des Patrons "Le Devoir". 454 est, Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de

LA COUTURE CHEZ SOI



La raison n'en est pas seulement que les femmes se rendent compte qu'un tissu fait des fibres naturelles est dans l'ensemble plus agréable à porter, mais aussi que les experts ont donné au coton toutes les qualités qui lui manquent à l'état brut. On a en effet réussi à le rendre solide, infroissable, irréductible et bon teint; on fait aujourd'hui dans le Lancashire de ravissantes cotonnades qui n'ont pas à être repassées et sont célèbres dans le monde entier.

Du fait de leur popularité, les cotons sont maintenant souvent dessinés par des artistes de première classe; ils présentent de plus l'avantage de prendre facilement la teinture et les meilleures impressions au pochoir sont généralement de couleurs ravissantes. Enfin, étant relativement bon marché, ces étoffes peuvent se comparer favorablement avec les autres. La femme qui possède plusieurs robes et quelques deux-pièces de coton peut les mettre dès les premiers beaux jours et jusqu'à la fin de l'automne et être toujours élégante.

Et la femme aux revenus modestes n'est pas la seule à aimer les jolies cotonnades. Les plus grandes maisons de couture présentent toujours un certain nombre de modèles en coton dans leurs collections. Cette mode a été adoptée par la reine Elisabeth, la princesse Margaret, la duchesse de Kent et la princesse Alexandra qui doivent toujours porter des toilettes élégantes et appropriées à l'occasion.

Inspiration orientale

Les imprimés de coton montrés récemment dans les collections des divers couturiers londoniens étaient extrêmement jolis. Un grand nombre de dessins sont d'inspiration orientale et les pays japonais ou les silhouettes chinoises traditionnelles semblent particulièrement en vogue. On remarque aussi l'influence croissante de la broderie paysanne — déjà apparente en 1957 — et inspirée des broderies suisses, tyroliennes et hongroises. Certaines étoffes rappellent aussi celles du Pérou et du Mexique.

"Nous avons, dit-elle, les meilleurs professeurs qui soient, on ne peut trouver mieux en Europe. Ce qui importe, c'est de créer cette atmosphère que nos jeunes doivent aller chercher là-bas. Cette atmosphère, nous l'obtiendrons, lorsque le public aura compris qu'il est de son devoir d'encourager les nôtres et remplira les salles de théâtre et de concert."

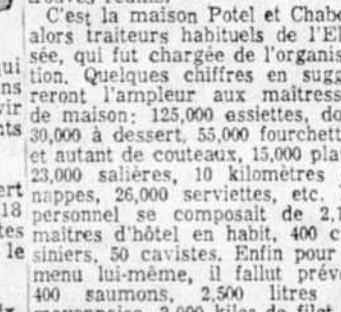
Que pensez-vous de l'avenir musical au Canada?

Un trousseau de poupée qui compte 12 pièces! Des coupons et des retails peuvent servir pour la confection de vêtements miniatures.

Le patron No 9099 est offert pour les poupées de 10, 12, 14, 18 et 20 pouces de hauteur. Toutes les mesures sont indiquées sur le patron imprimé.

Ce patron est en vente au prix de 50 sous au Service des Patrons "Le Devoir". 454 est, Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de

LA COUTURE CHEZ SOI



LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA MODE ANGLAISE

Le goût pour les fibres naturelles et la popularité des cotonnades

Des tissus "vrais" qui ont leur place dans les collections des couturiers londoniens. — Les princesses mêmes en portent en différentes occasions. — La ligne "sac" à éviter.

Londres — C'est étrange: il y a trente ans on ne trouvait sur le marché aucun tissu synthétique et les cotons étaient considérés comme sans intérêt. Aujourd'hui, où le nombre des étoffes synthétiques va en s'accroissant, les cotons jouissent par contre d'une popularité indéfectible.

La raison n'en est pas seulement que les femmes se rendent compte qu'un tissu fait des fibres naturelles est dans l'ensemble plus agréable à porter, mais aussi que les experts ont donné au coton toutes les qualités qui lui manquent à l'état brut. On a en effet réussi à le rendre solide, infroissable, irréductible et bon teint; on fait aujourd'hui dans le Lancashire de ravissantes cotonnades qui n'ont pas à être repassées et sont célèbres dans le monde entier.

Du fait de leur popularité, les cotons sont maintenant souvent dessinés par des artistes de première classe; ils présentent de plus l'avantage de prendre facilement la teinture et les meilleures impressions au pochoir sont généralement de couleurs ravissantes. Enfin, étant relativement bon marché, ces étoffes peuvent se comparer favorablement avec les autres. La femme qui possède plusieurs robes et quelques deux-pièces de coton peut les mettre dès les premiers beaux jours et jusqu'à la fin de l'automne et être toujours élégante.

Et la femme aux revenus modestes n'est pas la seule à aimer les jolies cotonnades. Les plus grandes maisons de couture présentent toujours un certain nombre de modèles en coton dans leurs collections. Cette mode a été adoptée par la reine Elisabeth, la princesse Margaret, la duchesse de Kent et la princesse Alexandra qui doivent toujours porter des toilettes élégantes et appropriées à l'occasion.

Inspiration orientale

Les imprimés de coton montrés récemment dans les collections des divers couturiers londoniens étaient extrêmement jolis. Un grand nombre de dessins sont d'inspiration orientale et les pays japonais ou les silhouettes chinoises traditionnelles semblent particulièrement en vogue. On remarque aussi l'influence croissante de la broderie paysanne — déjà apparente en 1957 — et inspirée des broderies suisses, tyroliennes et hongroises. Certaines étoffes rappellent aussi celles du Pérou et du Mexique.

"Nous avons, dit-elle, les meilleurs professeurs qui soient, on ne peut trouver mieux en Europe. Ce qui importe, c'est de créer cette atmosphère que nos jeunes doivent aller chercher là-bas. Cette atmosphère, nous l'obtiendrons, lorsque le public aura compris qu'il est de son devoir d'encourager les nôtres et remplira les salles de théâtre et de concert."

Que pensez-vous de l'avenir musical au Canada?

Un trousseau de poupée qui compte 12 pièces! Des coupons et des retails peuvent servir pour la confection de vêtements miniatures.

Le patron No 9099 est offert pour les poupées de 10, 12, 14, 18 et 20 pouces de hauteur. Toutes les mesures sont indiquées sur le patron imprimé.

Ce patron est en vente au prix de 50 sous au Service des Patrons "Le Devoir". 454 est, Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

MALADIES NERVEUSES
(d'origine psychique)

PARENTS! EDUCATEURS!

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- I—La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages, \$2.50
- II—La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages, \$2.50
- III—La Névrose: remède de la maladie, 280 pages, \$2.50
- IV—Névrose, Conscience, Religion, 278 pages, \$2.50
- V—Névrose et Obsessions, 289 pages, \$2.50
- VI—Fautes à éviter en Education, 175 pages, \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51), Ex-boursier des Gouver. de France et du Québec

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

FORMIDABLE VENTE DE JANVIER DESJARDINS

LES PLUS BELLES FOURRURES AU PAYS OFFERTES AUX PLUS BAS PRIX JAMAIS VUS!
Oui! C'est une occasion UNIQUE de vous procurer la fourrure de votre choix à un prix UNIQUE!

MOUTON RASE AGNEAU TRAITE	RAT MUSQUE	CASTOR CANADIEN	CHAT SAUVAGE	RAT MUSQUE PEAUX ALLONGÉES	MOUTON de PERSE teint noir	MOUTON de PERSE GRIS	LOUTRE CANADIENNE
Teint brun Rég. \$180.	Naturel. Dos de la 1ère qualité. Rég. \$350.	Un chic manteau! Confort absolu Rég. \$330	Une populaire fourrure. Rég. \$400.	Parfaite imitation du vison. Rég. \$400.	garni vison saphir ou sauvage Toujours de gran- de popularité. Rég. \$350	Modèle uni. Rég. \$500.	Véritable aubaine! Rég. \$900.
\$98	\$195	\$195	\$268	\$298	\$195	\$338	\$598
Col vison ou en Kolinsky. Qualité extra choix. Rég. \$335.	Flancs argentés de la 1ère qualité. Rég. \$375.	\$298	\$338	\$348	\$298	\$368	\$648
	Qualité extra-choix. Rég. \$425.	\$398	\$498	\$418	\$398	\$598	\$888
		\$498	\$650.		\$498		

Petites Fourrures

Tout notre stock de petites fourrures vous est offert à des réductions de prix allant jusqu'à **50%**

TERMES FACILES - JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

CHAS. DESJARDINS & CIE. LTÉE
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER

NOS PRIX DE VENTE
DEFIENT MEME LES
PRIX DE GROS!

POUR VOTRE COMMODITE
OUVERT JUSQU'À 9H.
TOUS LES VENDREDIS SOIR

AU GRAND DETRIMENT DE LEURS ETUDES

Les étudiants canadiens financent leurs études par des emplois à temps partiel

TORONTO (PC) — A travers le Canada, les étudiants des universités canadiennes financent leurs études grâce à des emplois à temps partiel.

C'est du moins ce que révèle un nouveau rapport de l'Industrial Foundation on Education.

L'auteur du mémoire souligne qu'un emploi à temps partiel pendant les études peut être profitable s'il n'est pas incompatible avec la nature du cours que suit l'étudiant. Mais si le travail est désagréable ou épuisant, il peut nuire sérieusement au progrès de l'étudiant.

Le C. N. commande 151 nouveaux diesels

Montréal, 16 — M. E. A. Bromley, vice-président et directeur du service des achats et des magasins du Canadian National, annonce que le réseau vient de commander 151 locomotives diesel chez deux fabricants canadiens. Ces locomotives dont le coût atteindra \$27,500,000 seront livrées en 1958.

La société General Motors Diesel de London, Ont., construira 81 locomotives de manœuvre sur ligne, soit 55 de 1200 c.v. et 26 de 1750 c.v. chacune.

La Montreal Locomotive Works construira sept locomotives de grande ligne à double élément pour trains de voyageurs, 45 locomotives de manœuvre sur ligne de 1800 c.v. et 11 locomotives de manœuvre en gare de 1000 c.v. chacune.

Les diesels de grande ligne entreront en service sur la rive nord de Saint-Laurent à l'est de Montréal, tandis que les locomotives de manœuvre sur ligne et en gare seront utilisées dans tout le réseau.

Toutefois, une enquête a permis de constater que les conditions de travail des étudiants qui prennent des emplois à temps partiel sont plutôt désagréables. Des emplois de toutes sortes leur sont offerts: lavage de murs, entretien des pelouses, vente de chaussures, commis aux heures de pointe dans les grands magasins, garde des enfants, enquêtes auprès des consommateurs et divers travaux de manœuvre.

Divers emplois

Parmi les emplois plus permanents, on remarque la conduite de taxi la nuit, les travaux de week-end dans les clubs de golf, gardien de nuit; surveillance des salons funéraires la nuit; correction des textes destinés à la télévision; l'enseignement de l'anglais aux immigrants; travail à bord des wagon-lits en fin de semaine.

Il en est aussi qui travaillent sur le campus: à la bibliothèque de l'université, à la cafétéria, à la tenue de livres.

Il est difficile de voir comment des emplois contribuent à la formation des étudiants, souligne le rapport. Au contraire, ce travail à temps partiel est plutôt de nature à nuire aux études.

Les autorités universitaires déconseillent généralement aux étudiants de prendre des emplois à temps partiel qui ne constituent pas une source sûre de financement.

Aide insuffisante

Le rapport constate que les étudiants, grâce aux emplois d'été et aux emplois à temps partiel, grâce aussi aux épargnes personnelles, parviennent à financer 60 pour cent de leurs frais; pour le reste, ils comptent sur l'aide de leur famille.

Les auteurs du rapport estiment que cette proportion de 60 pour cent est trop élevée et recommandent l'accroissement des prêts et des bourses d'étude.

Présentement, l'assistance aux étudiants est ainsi répartie: Bourses d'étude et de perfectionnement \$7,459,950; aide financière \$299,100; prêts \$2,239,800; prix \$32,750. Total: \$10,031,600.

INDE : le parti du Congrès inaugure sa 64e rencontre annuelle; 4,000 participants

GAUHATI, Inde. — Cette ville de l'Etat d'Assam dans le nord-est de l'Inde est actuellement l'hôte de quelque 4,000 visiteurs d'un type bien spécial, qui sont arrivés avec 64 éléphants et plusieurs tonnes de bambou. Pendant trois jours, Gauhati sera la capitale politique du pays car les visiteurs qu'elle reçoit ainsi sont les leaders nationaux et régionaux du puissant parti du Congrès (celui de M. Nehru) qui tient actuellement les destinées de l'Inde. Accourus de tous les coins de l'immense pays, les principaux dirigeants des 180,000 sections du parti vont examiner les grands problèmes de la politique interne et de la politique internationale. Si on exclut les communistes, les socialistes et quelques groupes d'extrême-droite, tout ce qui compte politiquement en Inde est présentement à Gauhati. Les quelques observateurs étrangers sont frappés par le sérieux des discussions ainsi que par le style de vie austère des délégués, dont la plupart ont apporté leur literie et mangent de façon frugale dans des baraquements improvisés.

L'étude du Canada est au programme dans les écoles des Etats-Unis

WASHINGTON (PC) — Même si les Canadiens ont parfois peine à le croire, tout étudiant américain a l'occasion à une étape ou à une autre de ses études de s'instruire sur le Canada. L'ampleur de son étude dépend en général de la région qu'il habite.

C'est la conclusion à laquelle est arrivé le comité canado-américain sur l'éducation, à la suite d'une enquête sur l'étude du Canada dans les écoles publiques américaines.

Le comité, organisé par des particuliers en 1944 pour étudier des projets éducatifs d'intérêt commun, a découvert que dans tous les Etats américains, il était question du Canada dans les écoles et que, dans certains de ces Etats, cet enseignement était obligatoire. C'est surtout en 5e et en 6e année que l'on étudie le Canada pendant une période allant de deux à neuf semaines.

Manuels en demande

Plusieurs manuels spéciaux sur le Canada sont à la disposition des élèves des écoles primaires et des écoles supérieures et certains professeurs de collège inscrivent l'étude du Canada dans le programme de leurs cours.

D'après le comité, les consultants aux Etats-Unis auraient rapporté avoir reçu 13,927 demandes de documentation éducative sur le Canada en 1953-54. C'est la Californie qui vient en tête de liste avec 2,416 demandes. Les résidents de l'Etat de New-York ont fait 1,595 demandes du genre, ceux du Michigan 1,100 et de l'Ohio, 1,099. Dans l'Etat de New-York, 84 pour cent des demandes proviennent de professeurs et 11 pour cent, des élèves.

Envol d'essai du premier Britannia de la C. P. Airlines

VANCOUVER, 15. — Le premier avion à turbo-propulseurs Bristol Britannia construit pour le compte de la Canadian Pacific Airlines vient d'accomplir sa première envolée d'essai à Belfast, Irlande du Nord, a-t-on annoncé hier en cette ville.

Selon les pilotes d'essai de la Bristol Aircraft Company, l'envolée de deux heures et demie a été effectuée avec succès. Cet avion, le premier de 6 appareils identiques commandés par les C.P.A. sera livré au siège social de la compagnie, à Vancouver, au milieu de février.

Le second appareil Britannia, dont la construction s'achève à Belfast, subira sa première envolée d'essai d'ici le 1er février.

Avant la fin du mois de janvier, une équipe de pilotes experts des C.P.A., sous la direction du capitaine B. A. Rawson, quittera Vancouver pour le Royaume-Uni afin de s'occuper des envolées



Présents pendant tout le congrès. — M. Louis St-Laurent et la sénatrice Marianna Jodoin ont assisté à toutes les séances du congrès libéral national.

d'essai préliminaires à l'acceptation des appareils par les C.P.A.

Des ingénieurs et techniciens des C.P.A., spécialement qualifiés et étroitement associés au programme de construction du Britannia depuis les débuts, observeront et vérifieront les résultats de tous les essais, au sol et dans l'air.

Le Bristol Britannia, le plus grand et le plus rapide aéronef commercial au monde, sera mis en service par les C.P.A. à partir du printemps prochain, sur la route polaire vers Amsterdam et sur celle de Tokyo et de Hong-Kong. Ces avions pourront voler sans arrêt de Vancouver à Amsterdam et de Vancouver à Tokyo en 12 heures, réduisant ainsi de 25 pour cent le temps de vol requis en ce moment. D'ici la fin de l'année courante, les six appareils Britannia seront en service sur tout le réseau de la compagnie à l'extérieur du pays.

Campagne d'abonnement 1957

BOURQUE J-Benoit (44e abon.) 8920, 21e avenue, Rosemont	9	12 mois	Mlle NADEAU Gisèle, 4565 Reine-Marie, Montréal	1	6 mois
TREMBLAY Etienne, Québec	2	12 mois	Montréal	1	6 mois
DUBOIS J-O. (21e abon.), 12,170 Valmont, Montréal	2	1x12 mois 2 1x6 mois	Côté ROLAND, 7708 Chambord, app. 5, Abbé GAGNON Gérard, Université, Sherbrooke	1	6 mois
PAQUETTE Elzéar (4e abon.), Forestville, Cité Saguenay,	1	12 mois	Abbé LAROCHE Gilles, Saint-Grégoire, Comté Nicolet	1	6 mois
COURTEAU Yvan, 194, 6e avenue, Grand'Mère	1	12 mois	AUBRY Romuald, St-André-Avellin, Comté Papineau	1	6 mois
BRUNEL Alfred, 38 Fusey, Cap-de-la-Madeleine	1	12 mois	Dr DOSTALER Pierre (2e abon.) 513 Sainte-Cécile, Trois-Rivières	1	6 mois
Dr MARCHAND Marcel, C. P. 489, Louisville	1	12 mois	BONENFANT Joseph 4525 Saint-Kevin, Montréal, app. 8	1	3 mois
LABRECQUE E., 2663 est Beaubien, Montréal	1	12 mois	TREMBLAY Jacques, 573 Gadoury, Joliette	2	hebdo
PELLERIN Félix, Parc Saint-Michel, Shawinigan-les-Chutes	1	12 mois	Dr ST-LAURENT François, (6e abon.) Campbellton, N-B.	2	hebdo
MORIN Patrice, Ptre, Presb. St-Zacharie, Cité Dorchester	1	12 mois	Mme CAMBRON E., 3782 Dupuis, Côte-des-Neiges	1	hebdo
Dr RICHARD Maurice, 1215 avenue des Pins, Sillery, Québec	1	12 mois			
GAMACHE Gilles, Sém. Saints-Apôtres, Côte Ste-Catherine	1	12 mois			
TOUSSAINT Fernand (14e abon.) 126 Richelieu, Québec	1	6 mois			

TOTAL DE CE RAPPORT:

21 abonnements de 12 mois
8 abonnements de 6 mois
1 abonnement de 3 mois
5 abonnements hebdo
35 abonnements
Total à ce jour 2,322 abonnements

MONT-ST-BRUNO
Centre d'Habitations Harvey

Le développement domiciliaire le plus exclusif et le plus en vogue de la rive sud

BUNGALOWS ET SPLIT-LEVELS
PLUS DE 250 DEJA BATIS ET VENDUS



\$12,500.00 à \$17,956.00 et plus

Visitez nos maisons modèles et demandez notre superbe brochure
(20 plans variés de maisons)

COMPTANT \$1700.00 et plus

AMORTISSEMENT: 25 ANS — PLAN — S.C.H.L.
30 MINUTES DU CENTRE D'AFFAIRES DE MONTREAL
TRANSPORT FACILE PAR TRAIN, AUTOBUS OU AUTO
ECOLE ET COUVENT CATHOLIQUES
TAXES RAISONNABLES: MOYENNE DE \$220.00 PAR ANNEE
SERVICE D'EGOUT ET D'AUQUEDEC
GRAND LOT 70' x 125' ET PLUS
REGLEMENT DE ZONAGE.

A vendre par

HARVEY REALTIES Co. Ltd

1701, de Montarville

St-Bruno, P.Q.

Téléphone: OR. 1-2072

D'accord!

Quand un ami visite un ami, qu'est-ce qu'il lui apporte? ... de la DOW, naturellement! La bière DOW a si bon goût! Où règnent gaieté et franche camaraderie, la DOW est toujours servie!

Au dehors comme au foyer,
demandez de la DOW.



Emportez-en
à la maison

SEULE LA BIÈRE DOW EST "CLIMATISÉE"

Bon travail poursuivi par le Bureau de l'industrie et du Commerce de Québec

POTINS FINANCIERS

Les transactions étaient plus volumineuses, hier à Wall Street, la nouvelle de la baisse des exigences de marge de 70 à 50 p.c. La tendance paraissait, aussi à la hausse, hier, sur nos Bourses Canadiennes, de Montréal et de Toronto. Les prix du blé paraissent moins fermes à Chicago, de même que les cours des grains grossiers à Winnipeg.

Il ressort d'une intéressante étude sur la situation économique, effectuée par Greenshields & Co. Ltd., que la correction des inventaires devrait être complétée sur le milieu de 1958 et que la construction résidentielle devrait être meilleure. Il ne s'agit là, toutefois, que de 2 facteurs positifs dans une situation économique où les décisions des consommateurs domestiques et des acheteurs étrangers seront probablement ce qui déterminera le plus le niveau des affaires au cours des mois à venir.

American T & T lancera sa plus grosse émission encore vue, soit \$718,313,000 de débentures convertibles.

Nous annoncerons, sous peu, la formation d'une nouvelle société financière contrôlée par les nôtres.

Ontario Natural Gas Storage & Pipe Line Co. Ltd. lance une émission de \$20,000,000 d'obligations, 5 1/2 % l'an hypothèque. Comme on sait cette entreprise est une filiale de l'Union Gas Co. of Canada, qui vient d'obtenir la permission de distribuer le gaz naturel dans une vingtaine de municipalités ontariennes.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Hiram Walker-Gooderham & Worts Ltd inscrit aujourd'hui ses nouvelles actions sur la Bourse de Montréal

Les 8,888,048 actions ordinaires fractionnées, sans valeur nominale, de Hiram Walker-Gooderham & Worts Limited seront négociables sur la Bourse de Montréal à 10 h. ce matin. Sur ce total, 2,896,018 seront émises immédiatement et 5,992,030 le seront le 7 février 1958.

En vertu de Lettres patentes supplémentaires en date du 21 janvier 1958, les actions ordinaires de Hiram Walker-Gooderham & Worts Ltd seront fractionnées sur une base de 3 pour 1. Ce fractionnement prendra effet lors de l'émission, le 7 février 1958, de 2 actions additionnelles ordinaires en faveur des actionnaires inscrits le 21 janvier 1958, pour chaque action ordinaire détenue. Le symbole sur le téléscripteur sera "W G W new". Les actions ordinaires anciennes de Hiram Walker-Gooderham & Worts Ltd ont été rayées de la liste à la fermeture des affaires hier.

Notre activité est beaucoup plus dépendante du commerce extérieur que celle des E.-U.

En marge de l'intéressant bulletin que la firme O'Brien & Williams, membres des Bourses Canadienne et de Montréal, vient de publier, il y est mentionné que dans notre pays, l'activité est beaucoup plus dépendante du commerce extérieur, particulièrement des exportations de matières premières. Or, du point de vue mondial, le secteur le plus faible dans l'économie est celui des matières premières. Actuellement, la capacité productive de toutes les matières les plus importantes est sensiblement supérieure à la demande. Si les affaires s'améliorent aux États-Unis d'ici la fin de cette année, il n'en résultera pas nécessairement une augmentation des prix des matières premières sur une grande échelle. De plus, les États-Unis ont décrété récemment de nouvelles restrictions sur les importations du Canada. Les mesures prises à l'égard des importations de pétrole brut peuvent avoir un effet très défavorable sur notre industrie pétrolière. Il est également sérieusement question d'augmenter les tarifs douaniers sur l'importation du plomb et du zinc. Notre gouvernement, dans le passé, n'a pas suffisamment marché avec les États-Unis. Bien qu'Ottawa se soit enfin rendu compte de ce fait, notre pays paie maintenant la rançon de son attitude précédente selon laquelle il était toujours possible de négocier avec les politiciens américains sur la base de la bonne foi.

Anglo-Canadian Telephone Co. fera, sous peu, une finance de \$6,500,000 à 6 %

Un syndicat, dirigé par W. C. Pittfield & Company, Limited, offrirait sous peu en souscription au public une émission de \$6,500,000 de débentures, amortissables, 6 %, série "A", de Anglo-Canadian Telephone Co. Ces valeurs, échéant en 1963, seront offertes au pair. Elles ne sont pas rachetables pour fins d'amortissements avant 1963. Les fonds, provenant de cette émission, serviront à rembourser certains emprunts et pour les besoins généraux de la corporation, faisant partie du groupe de General Telephone Corporation. Anglo-Canadian contrôle 35 % des actions de B. C. Telephone Co., le second réseau en importance au pays, et, elle contrôle, en outre, toutes les actions ordinaires de N. W. Telephone Co., de Compania Dominicana de Telefonos, qui opère un réseau dans la République Dominicaine, de Dominion Directory Co., et, enfin, elle contrôle les actions de Canadian (B.C.) Telephone and Supplies Ltd. En 1956, ses recettes représentèrent 4 fois les exigences des intérêts annuels, y compris ceux de la présente finance — les seuls dividendes, reçus de B. C. Telephone, représentent deux fois le maximum des charges fixes pour l'émission précitée.

Le Groupe Phoenix de Londres nomme deux de nos nôtres à des postes de commande

Avec l'avènement de la nouvelle année, nous assistons quotidiennement à maintes permutations ou promotions dans de nombreuses compagnies. Ainsi, le groupe Phoenix de Londres, comprenant Phoenix Ass. Co., London Guarantee & Accident Co., Ltd., The Union Marine & General Insurance Co., Ltd. et The Acadia Insurance Co., vient de nommer M. Maurice Saint-Arnaud comme directeur-gérant de la succursale de la province de Québec, située dans notre ville. Il succède à M. J. C. Urquhart. Nos félicitations à M. Saint-Arnaud qui apporte dans ses nouvelles fonctions une expérience d'une trentaine d'années dans le domaine de l'assurance générale; ce qui ne peut que donner d'excellents résultats. Incidemment M. Saint-Arnaud s'occupe, en outre, des cours sur les accidents, donnés en vertu du programme éducatif de l'Institut des Assurances de Montréal. Le Phoenix de Londres a annoncé, en même temps, la nomination de M. G. Small et J.-P. Trudel, comme adjoints de M. Saint-Arnaud. Comme M. Small s'occupe d'assurance depuis 1937, et que M. J.-P. Trudel s'intéresse depuis vingtaine d'années d'expérience dans un commerce intéressant, mais, de plus en plus difficile. Leur association respectivement avec The Chartered Insurance Institute et The Insurance Institute of Canada et The Montreal Insurance Institute démontre, certes, que l'on reconnaît leurs talents. Nos félicitations à tous et nos compliments à la direction de la Phoenix de Londres pour avoir appelé deux des nôtres aux fonctions précitées, donnant, ainsi, à notre groupe ethnique un témoignage non équivoque de justice et de sympathie, auquel il n'est nullement insensible.

Avant de clore notre chronique, nous tenons à faire remarquer à nos lecteurs que la Phoenix de Londres est l'une des plus anciennes institutions d'assurances dans le monde, ayant été fondée en 1782. Elle compte donc 176 ans d'existence. Comme elle a commencé à faire des affaires au Canada en 1804, elle est donc au service des Canadiens depuis 154 ans. Ce n'est donc pas sans raison que nous n'hésitons pas à dire que bien des citoyens de notre pays et de notre province, en particulier, doivent à ses bons offices de n'avoir pas été ruinés par des sinistres ou des accidents.

Marcel CLEMENT

Nomination à la Banque Provinciale du Canada



Gaston BERTRAND

M. J.-U. Boyer, président de la Banque Provinciale du Canada, annonce la nomination de M. Gaston Bertrand au poste de directeur des Relations extérieures. Avant sa nomination, M. Bertrand était Surintendant de district.

A la recherche de l'or, le long de la rivière Chaudière

Les intérêts Boylen, East Sullivan, Louvicourt et Standard Gold, etc., intéressés.

TORONTO, (PC) — Le Financial Post de Toronto rapporte que des recherches de gisements aurifères sont en cours le long de la rivière Chaudière dans la province de Québec. De telles recherches eurent lieu dans le passé vers 1935 dans la même région. Selon le Post, les jalons des prospecteurs se rencontrent sur une longueur de 50 milles sur les bords de cette rivière qui baigne la Beauce au sud-est de Québec et à l'est des mines d'Asbestos et de Thetford-Mines.

Les recherches se poursuivent aussi à l'est de la rivière, dans la région du partage des eaux.

Les intérêts Boylen seraient les animateurs de ces fouilles, secondés par East Sullivan Mines Ltd., Louvicourt Goldfield Corporation, Standard Gold Mines Ltd., et Québec Smelting and Refining.

2,000 acres jalonnées

QUEBEC, (PC) — Le ministre des mines a admis aujourd'hui que des recherches ont été entreprises récemment en vue de découvrir des gisements aurifères le long de la rivière Chaudière.

M. F.-U. Roux, chef-registrateur des mines, a déclaré que son bureau a reçu de nombreuses demandes à ce sujet et que, jusqu'à maintenant, quelque 2,000 acres ont été jalonnées.

"A la lumière des demandes d'informations récentes, il est permis de prévoir de nouveaux jalonnements couvrant de 8,000 à 10,000 acres", a dit M. Roux. Il a pointé relevé que les intérêts ont jalonné les concessions accordées à leur location exacte.

La Chaudière se jette dans le St-Laurent juste au sud de Québec. Vers 1885, on y avait fait des recherches de gisements aurifères.

M. Roux spécifie qu'une personne peut jalonner 200 acres pour elle-même et 400 pour procurer pour deux autres personnes. Les concessions peuvent être jalonnées sur des terres publiques ou privées.

"Ainsi, une grosse compagnie peut envoyer 10 hommes dans une région et, par leurs concessions et prospectations, ils peuvent jalonner 6,000 acres", dit-il.

M. Roux et autres porte-parole du ministère disent qu'ils ne se sont pas démentis d'être découverts d'or ont été faites.

Bourse de New-York

Wall Street voit d'un bon oeil l'abaissement de la marge

NEW YORK (PA) — La baisse du montant requis pour l'achat de valeurs à crédit a été considérablement abaissée hier matin. Le stimulant n'a toutefois pas été de longue durée.

Le virement s'est totalisé par 3,950,000 actions, contre 2,000,000 mercredi. Le nombre d'émissions transigées a été de 1,216, dont 794 ont monté et 250 ont fléchi.

Le moyen de la Presse Associée a gagné 40 cents, ce qui l'a portée à \$159.80. Les titres industriels y ont monté de 50 cents, les titres des compagnies ferroviaires, de 80 cents et ceux des services publics y ont perdu 10 cents.

Les fluctuations des valeurs canadiennes n'ont pas été considérables.

A la Bourse Américaine, les cours ont monté et le virement s'est chiffré par 1,080,000 actions, contre 540,000 mercredi.

Cours des grains

Céréales, hésitantes

CHICAGO (PA) — La plupart des contrats à terme ont fléchi hier à la Bourse des grains de Chicago.

Ceux qui ont gagné du terrain ont profité de la vente au Pakistan d'une quantité additionnelle de 1,000,000 de boisseaux de blé.

A noter...

Les actions de General Steel Wares se vendront aujourd'hui ex-dividende 10 cts par action et celles de Shawinigan W & P Co. se vendront ex-dividende 33 1/3 cts.

New British Dominion Oil changera sa raison sociale en celle de Asamera Oil Corp.

Au sujet de la navigation d'hiver

Le Bureau de l'industrie et du Commerce de Québec Métropolitain Inc. a tenu une conférence de Presse hier, à laquelle assistaient Messieurs F.D. McCaffrey, gérant du trafic, Federal Commerce and Navigation Co. Ltd.; D.N. Murphy, assistant gérant du trafic, Federal Commerce and Navigation Co. Ltd.; C.M. Campbell, gérant de l'Ontario de la même compagnie; F.E. Findlay, Agent général Canada Steamship Lines, agent pour Federal Commerce and Navigation Co. Ltd. Louis Beaudry, gérant du port de Québec, Conseil des Ports Nationaux du Capt. Raymond Duval, propriétaire du M.V. D'Vora.

Le Directeur Général du Bureau Métropolitain, M. Y.R. Tassé, Ing. P. déclare qu'une importante nouvelle que vient de communiquer M. McCaffrey, gérant du trafic de la compagnie Federal Commerce and Navigation Co. Ltd., marque un pas de géant dans la réalisation de la navigation hivernale en aval de Québec. Le Bureau de l'industrie et du Commerce de Québec Métropolitain n'est pas prodigue de conférences de presse puisque la dernière remonte à plus de deux mois, soit au 4 novembre, alors que nous affirmions la possibilité matérielle de naviguer en hiver en aval de Québec et l'intérêt que les autorités gouvernementales, les compagnies de navigation et les industriels portaient à ce projet. Les enquêtes que nous avions faites jusque là nous avaient fait constater que c'était sur l'intention de prendre les moyens nécessaires pour réaliser ce projet graduellement et aujourd'hui nous sommes déjà en face d'une réalité tangible.

La matérialisation de ce projet d'abord longuement étudié puis abordé avec prudence mais aussi avec ténacité est le résultat d'un travail considérable abattu au cours des deux derniers mois et nous le devons aux autorités du Federal Commerce and Navigation Co. Ltd. et au Capitaine Raymond Duval qui ont fait preuve de la hardiesse et de l'optimisme nécessaires à ceux qui veulent être des pionniers.

Tout ne s'est pas accompli comme par miracle et il est bon de mentionner que la compagnie Federal Commerce, le Capitaine Duval et nous-mêmes avons eu à surmonter de nombreux obstacles de différentes natures. Il a même fallu affronter certaines oppositions ou antipathies plus ou moins ouvertement exprimées. L'esprit civil qui fait passer l'intérêt individuel plus facile à prêcher qu'à pratiquer.

Il a donc fallu beaucoup de courage et de décision pour régler heureusement et sans trop de délais tous les problèmes rencontrés et le Capitaine Duval en particulier sait combien il faut déployer d'énergie et de combativité pour mener à bien une entreprise privée comme la sienne.

C'est pourquoi, au nom de l'industrie et du commerce de Québec, je suis heureux de présenter

officiellement à la compagnie Federal Commerce and Navigation Co. Ltd. et au Capitaine Duval nos remerciements pour ce nouveau service si avantageux. Je voudrais également par l'entremise des services d'information inviter d'une façon pressante nos industriels et nos commerçants à utiliser à plein ce nouveau service qui constitue un atout des plus importants dans le développement industriel de notre région et qui n'est que le premier pas de ce qui sera un progrès pour tout l'Est du Canada, la navigation océanique en hiver jusqu'à Québec.

Bourse de Toronto

Il faut remonter 2 mois en arrière pour trouver ce marché aussi actif

TORONTO (PC) — Les cours ont monté hier à la Bourse de Toronto. Les transactions y ont été les plus nombreuses depuis plus de deux mois. Le virement s'est en effet totalisé par 2,555,000 actions. Il avait été la veille de 2,177,000.

Voici les divers indices: titres industriels, 407.79, un gain de 1.96; titres aurifères, 72.09, un gain de 4.7; métaux non ferreux, 148.63, un gain de .33 et pétroles de l'Ouest, 133.75, un gain de .51.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les cours des denrées transmis hier à la Bourse de Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oufs: extra-gros 39-40. A gros 39-40. A moyen 38. A petite 37-38. C 22. Arrivages 78.

Beurre: arrivages courants 62-63. Frais de crémation enveloppé 63-64. Frais en gros 62-64.

Fromage: franco de la fabrique blanc et coloré 32-33. En gros ontarien blanc 32-33. En gros québécois blanc et coloré 32-33.

Pommes de terre: N.B. 1.55, 1.60 les 75 livres; Ile du Prince-Edouard 1.75-1.85 les 75 livres.

Cours des grains

WINNIPEG (PC) — C'est dans le secteur du blé qu'il y a eu le plus d'activité hier à la Bourse des grains de Winnipeg.

Le prix de cette céréale a fléchi. La baisse a varié entre 3-4 et 2-1-2.

Les prix des blés de la tête des lacs ont baissé un peu.

Dividendes

Canadian Breweries, 37 1/2 cents par action ordinaire et 31 1/4 cents par action privilégiée, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 28 février.

McColl-Fontenac Oil Co., 40 cts par action, payable le 28 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

1957, une bonne année pour Canada Cement

\$2.64 par action, au regard de \$2.62 en 1956 — Fonds de roulement, amélioré.

Canada Cement Co. a eu un profit net de \$7,313,310 durant l'exercice clos le 30 novembre 1957, à rapprocher de \$7,257,014 antérieurement, soit donc l'équivalent de \$2.64 par action ordinaire vs \$2.62. Une analyse du bilan révèle un fonds de roulement de \$11,319,384 comparativement à \$8,844,599 précédemment. Dans son message aux actionnaires, transmis en même temps que le bilan, M. J. M. Green, président, déclare que les dépenses de capital seront grandement réduites au cours de 1958 et elles sont estimées à \$2,000,000. Il a été prédit que l'industrie du bâtiment serait pratiquement aussi active en 1958 que l'an dernier, et s'il en est ainsi, les usines de la compagnie devraient fonctionner sur une base efficace, bien que pas à pleine capacité. Le revenu d'exploitation de l'entreprise fut de \$23,002,722 en 1957 contre \$20,610,878 durant l'exercice financier antérieur. La provision pour la dépréciation et l'épuisement fut de \$6,500,806, comparativement à \$5,565,435 en 1956. Il a été mis de côté \$6,493,200 pour le paiement des taxes, au regard de \$6,050,000 précédemment.

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1—Cri du nouveau né
2—Qu'on ne peut éviter
3—Util — Se divertir — Négation
4—Courante à la radio — Particule nucléaire
5—On s'y désaltère — Bas peuple
6—En musique — Unité de travail mécanique
7—Epoque — Vient d'un fou — Grecque
8—Petites flûtes — Henri IV y naquit
9—Grande ferme américaine
10—Personnel — Tamis — Voyelles
11—Vaisseau — Parer
12—Note — Fatigué — Entouré

VERTICALEMENT

1—Outils pour percer
2—Donna de la vie — Laïque
3—Pousser de faibles cris — Se sulver
4—Entourées de liquide — Pour la couture
5—Connu — Fera un cadeau
6—Relatives aux Ecritures Saintes

Solutions d'hier

HORIZONTALEMENT:
1—RESISTANCE; EXACTEMENT; VARIER — FEE; EG — LR; LE; GALISAIT; ARA — AE — IDEAL; TES — IRREELS; ESP — AU; EMERILLONS; RUSE — OS — OSEE; INSTITUE; ETAIN — PRES.

VERTICALEMENT:
1—REVELATEURS; EXAGERES; SAR — GASPESIE; ICI — MENT; STELLAIRE — SA; TERRIER — RUTH — A — RAISIN; NEF; AIEUL; CNEIDE; LOUP; ETE — TEL — OSER; ASINE; CHEVAL — VERS

Bourse de Montréal

La liste locale a été plus active et plus vigoureuse hier

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont conservé leur élan hier. Nombre de valeurs importantes transigées y ont en effet gagné pas mal de terrain et le virement a été élevé.

Le papier-journal a fait preuve de force. Il en a été de même des métaux non ferreux et des mines. Toutefois les pipelines ont perdu du terrain.

Le virement industriel s'est totalisé par 60,200 actions et le virement minier et pétrolier, par 431,500. Le nombre d'émissions transigées a été de 222, dont 100 ont avancé, 32 ont fléchi et 90 sont restées stationnaires.

Voici quelques-unes des moyennes: la fermeture: banques, 44.96, un gain de .10; services publics, 134.4, un gain de .7; titres industriels, 230.8, un gain de 1.3; papeteries, 104.26, un gain de 27.10 et titres aurifères, 65.77, un gain de .43.

Bourse de Londres

Valeurs généralement en hausse sur ce marché

LONDRES PC — Le marché s'est maintenu ferme, aujourd'hui à la Bourse de Londres. Les valeurs en dollars étaient généralement en hausse à la suite de l'avance de la veille à Wall Street.

Certaines émissions transatlantiques ont enregistré des gains de plusieurs points. Les chefs de file industriels et les valeurs de tout repos étaient fermes.

Les valeurs pétrolières ont accusé des gains minimes, mais les valeurs aurifères sud-africaines et les titres maritimes ont décliné. Les cuprifères ont débuté solidement, mais ils ont faibli par la suite.

Cours des changes

New-York, dollar 86 5/16
Angleterre, livre 2.76 7/16
France, franc 002360
Belgique, belga 197
Suisse, franc 2294
Hollande, florin 2596
Norvège, couronne 1381
Danemark, couronne 1428
Suède, couronne 1904
Allemagne, reichsmark 2343
Tchécoslovaquie, couron. 1366

Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a fermé à un escompte de 1-11-16 pour cent en devises canadiennes hier, en baisse de 1-16. La livre sterling, en baisse de 1-4, à \$2.72 1-2.

NEW-YORK (PC) Le dollar canadien était en hausse de 3-32 à une prime de 1-23-32 pour cent en devises américaines hier, il y a une semaine il était à une prime de 1-13-32. La livre sterling en hausse de 1-32 à \$2.81 5-16.

McColl-Fontenac Oil

COMPANY LIMITED

Dividende no. 76 ACTIONS ORDINAIRES

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 40 cents l'action est déclaré sur le capital-actions de la compagnie limitée par la loi, à payer le 23 février 1958 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 31 janvier 1958.

D'ordre du Conseil d'Administration, C.A. BENOÎT-GOUD, assistant-secrétaire

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Siège Social, Rimouski, Qué.

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 22 1/2 cts par action privilégiée, 4 1/2 % cumulatif, a été déclaré payable le premier février 1958, aux actionnaires enregistrés le 17 janvier 1958.

Par ordre du Conseil d'Administration.

P.-E. GAGNON, secrétaire.

RIMOUSKI, P.Q. 14 janvier 1958.

Investors Mutual of Canada Ltd

Avis de dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 8 cents l'action a été déclaré sur le capital-actions en cours de la Compagnie payable le 14 février 1958 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 31 janvier 1958.

E.G.O. Howard, secrétaire

Winnipeg 9 janvier 1958.

LE PREMIER FONDS MUTUEL AU CANADA

100ème DIVIDENDE TRIMESTRIEL CONSÉCUTIF HUIT CENTS PAR ACTION

payable le 1er février 1958 aux actionnaires inscrits le 13 janvier

CRÉANCE DU DIVIDENDE ANNUEL PAR ACTION DEPUIS LA GUERRE 1945-1974 (HAUSSE 123%) 1957-1958

DIVIDENDES EN ARGENT DÉPASSANT \$27,000,000 DEPUIS L'ORGANISATION

Canadian Investment Fund, Ltd.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC | THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Établi en 1886 — C.D. Mellor, C.A., Sec. Administratif

Edifice des Comptables Agréés, 630 rue St-Jacques — Tél.: UN. 1-1891

J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIÉS

Comptables agréés
J. W. Archambault, C.A.
J. H. Boivin, C.A. Gerald Arthur, C.A.
159 o., rue Craig, UN. 1-1491

ARMAND & FILLION

Comptables agréés
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
PL. 8476

LORENZO BELANGER ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

BELANGER & DAHME

Comptables agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

CAMILLE BENOIT

Comptable agréé
Camille Benoit, C.A.
André Ducharme, C.A.
André J. Monroie, C.A.
4205 St-Denis - Ch. 306. PL. 5029

BERNIER & BERNIER

Comptables agréés
J. Bernier, C.A.
George Bernier, C.A.
60 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL VI. 5-6474

PAUL E. BONNIER & CIE

Comptables agréés
132 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL PL. 2761

BREMNER, COTE & CIE

Comptables agréés
R. G. Bremner, C.A.
André Côté, C.A.
123 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL VI. 5-5754

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, BELAIR, & CIE

Comptables agréés
associé à titre partiel
H.M. Caron, C.A. & W. Gilmore, C.A.
G. P. Keating, C.A.
Associés résidents
507 Place d'Armes
AV. 8-8281

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés
H.M. Caron, C.A. & W. Gilmore, C.A.
G. P. Keating, C.A.
Associés résidents
507 Place d'Armes
AV. 8-8281

GERARD LABELLE

Comptable agréé
3414, Avenue du Parc
Suite 309 VI. 9-1281

GEORGES LAFONTAINE B.A., L.S.C.

Comptable agréé
477, rue St-François-Xavier
AV. 8-0138

<

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No. 432947

LUCIE MELLAROVITCH, Cite et District de Montréal,
épouse commune en biens
Charles Schertenleib, Professeur en Economie Politique, domicilié dans la Cité et District de Montréal, mais présentement demeurant à Washington, District de Colombie, U.S.A.

Demanderes

vs

CHARLES SCHERTENLEIB, Professeur en Economie Politique, domicilié dans la Cité et District de Montréal, mais présentement demeurant à Washington, District de Colombie, U.S.A.

Défendeur

Il est ordonné au défendeur **CHARLES SCHERTENLEIB,** de comparaître dans le mois. Montréal, 14ième jour de janvier.

1958.

G. BLANCHET
Député-Protégé

Kaufman, Hoffman & Resnitz,
Avocats,
465, rue St-Jean,
Montreal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 45. (Tutelles)

DAME BLANCHE MERCIER
de la Cité de St-Michel, d'istrict de Montreal, épouse de
FRANKLIN SIMONDS des
meubles lieux, surintendant, ladite
Dame Blanche Mercier agissant aux présentes en sa qualité d'exécutrice testamentaire de feu Dame Georgianna L. Georges, veuve du Dr. Charles Antoine Lortie, et ledit Franklin Simonds ci-dessus désigné agissant aux fins d'autorisation et d'assister son épouse.

Edison	—	—	—	391
Las Air	657	667	67	717
Pont	1857	1817	—	1817
Chem. Co.	573	56	56	561

AVIS

Avis est donne que le 20 janvier 1958, après l'expiration d'un mois suivant la publication du présent avis, à 10.30 A.M., en la chambre 31, au Palais de Justice à Montréal, suivant une ordonnance signée par l'Honorable juge Prévost, le Cour Supérieure, à Montréal, le 10 janvier 1958, les requérants présenteront à l'un des juges de la Cour Supérieure siégeant dans la division de Pratique une requête commandant de fixer la devolution des biens laissés par feu Daniel George St-Onge, défunt, à son épouse et à ses enfants, à savoir :
 1. Monsieur Antoine Lortie, défendeur et les personnes mentionnées dans la requête et dans la loi pour pourvoir à la liquidation et au partage définitif d'une ditte succession (Bill no. 2) et
 2. La signature de Québec, Elizabeth St-Onge, et, qui peuvent prétendre à quelque part dans ditte succession devront produire leur réclamation devant le juge en la dite chambre loi.

1934	1935	1936	1937	1938	BEAULIEU de comparaitre
34	33½	33½	33½	33½	le mois.
57½	57½	58½	57		
12½	13½	13½	12½		

de la présentation de la requête
Montréal, le 15 janvier 1955
J.-L. GIROUARD
D.P.C.S.
Emilien Brais, c.r.,
Ayocat de la requérante,
Suite 1604 Edifice Aldred,
507 Place d'Armes,
Montréal.

TELLES ET D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"

 Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.

Canada Dactylographe Inc.
44 e., rue St-Jacques, Montréal

Horace Labrecque

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies: genito-urinaires, peau,
saut, grippe, Descentes anales,
oreilles, impotence, complex
d'infirmité, anxiété, dépression,
occident, alcoolisme, ulcères,
anémie, arthritisme, rhumatisme,
maladies obstruées
134 ouest Sherbrooke - VI. 8-8356

Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE

nos
annonceurs

NCS

ance sur la Vie

abegarde

NTREAL

Cavalcade SPORTIVE



par Gérard "Gerry" Gosselin

La Commission Athlétique existe-t-elle vraiment?

L'honorable juge Adélard Fontaine, de la Cour des sessions de la paix, a entendu hier la cause de la Commission athlétique de Montréal vs Sylvio Samson, promoteur de lutte local. La base de la poursuite reposait sur une question de technique, la défense ne présentant aucune contestation en fait, se réservant de plaider en droit. Me Marin Dion représentait la défense et Me Jean Allaire occupait pour la poursuite. Sylvio Samson, par son procureur, tenta de contester la légalité des règlements actuellement en vigueur et pour y arriver présenta au tribunal une savante étude à travers le dédale de nos Statuts refondus.

La Commission athlétique actuelle voit son origine remonter aussi loin que 1922, cette loi étant rapportée aux Statuts refondus de 1925.

En vertu de cette loi, la Commission athlétique avait le pouvoir de donner des règlements pour régir l'organisation et la surveillance des spectacles de lutte de la ville de Montréal. Or par 4-5 Elizabeth 11, 1956, au chapitre 69, la Législature étendait les pouvoirs de la Commission jusqu'à lui permettre de poursuivre, sous l'empire de la Loi des convictions sommaires, tout promoteur qui ne respectait pas les règlements passés par la Commission athlétique.

La défense a soumis au Tribunal une loi provinciale de 1939 qui abrogeait ce texte de loi de 1922, pour créer un Conseil provincial des sports. C'est donc la prétention de la défense que les amendements de 1956 sont illégaux, ne pouvant corriger des règlements qui auraient ainsi été abrogés par la loi de 1939.

La défense, tout en admettant que cette loi de 1939 ne faisait pas disparaître la Commission elle-même, prétend que les vieux règlements sont devenus périmés et que par la suite, la Commission athlétique aurait dû adopter d'autres règlements.

Me Jean Allaire répond à cette objection de la façon suivante. Il est vrai que la loi de 1939 a été sanctionnée par le lieutenant-gouverneur en Conseil, mais comme ce texte de loi n'a jamais été de date pour son entrée en vigueur, cette loi est donc inopérante, tout le monde sachant que ce Conseil provincial des sports n'existe pas encore. Donc une loi inopérante ne peut abroger une autre loi.

La poursuite va plus loin et prétend que si cette loi de 1939 a quelque effet, elle ne peut s'appliquer qu'à toutes les commissions athlétiques des villes qui tombent sous la Loi des cités et villes, excluant donc Montréal, gouvernée par sa charte bien individuelle.

Les deux savants procureurs ont été invités par l'honorable juge Fontaine à soumettre des plaidoiries par écrit et à lui soumettre des notes et de la jurisprudence.

Et le savant juge, qui est bien au fait de la question sportive chez nous, décide de prendre la cause en délibéré, remettant son jugement à février.

Les journalistes montréalais serrent la main à Clay Bryant

Les Roysaux de Montréal et leurs commanditaires de la brasserie Molson recevaient hier les rédacteurs sportifs, les commentateurs de la radio et de la télévision pour leur présenter le nouveau gérant du club: Clay Bryant.

Ce dernier a créé une favorable impression au cours de son discours de prise de contact, discours marqué de bons mots, d'esprit presque gaulois, qui marquèrent Bryant dans l'esprit de ses nouveaux amis comme un connaisseur en baseball, un fin psychologue, un pince-sans-rire émérite et une source inépuisable de copie pour les journalistes.

René Lemyre, le gérant général du club, lui a souhaité la bienvenue et Clay s'est prêté de bonne grâce à toutes les questions de ses auditeurs.

Bryant s'est dit heureux de venir enfin chez nous. «Depuis 13 ans, dit-il, que je dirige des clubs de l'organisation de Brooklyn, j'ai toujours voulu venir ici, mais Buzze m'assignait toujours un autre poste».

Buzze Bava, le vice-président des Dodgers de Los Angeles, était dans l'assistance et il a encaissé de bonne grâce les flèches dirigées en sa direction par les journalistes encore déçus des clubs locaux des deux dernières années.

Bryant n'a pas voulu faire de promesse spécifique au sujet de la composition de son futur club, et pour cause. Tout le monde sait que dans l'organisation, la première préoccupation est de doter le grand club des meilleurs joueurs.

«Mais je veux être pendu, — comme dirait Ruth, — si Buzze ne nous donne pas le choix, par moi ce qui restera, une fois les Dodgers équipés pour la saison».

Mais Bryant, après conférences avec Bava, René Lemyre et Butch Bouchard, s'est dit assuré que Montréal aura un excellent club en 1958.

Invité à dire quelques mots, Frank Shaughnessy, l'actif président de la Ligue Internationale, s'est dit content de la tournure des choses à Montréal pour la cause du baseball. Et après avoir rendu hommage aux Dodgers pour leur contribution à la cause des Roysaux depuis 10 ans, il a donné un avertissement à la population de Montréal.

«Dici quelques années, dit-il, plusieurs villes nouvelles seront appelées à faire partie du baseball majeur. Si Montréal aspire à cet honneur, elle devra le mériter et la meilleure façon de le faire est d'encourager les Roysaux, cette saison».

Butch Bouchard, le président du club, a couronné ce beau rendez-vous sportif par quelques flèches, sur un ton badin, à l'adresse de Buzze Bava.

«Nous voulons bien attendre, dit-il, que les Dodgers aient fait leur choix pour la saison, mais nous n'avons pas l'intention d'attendre que le club soit 19 parties en arrière des meneurs pour obtenir du renfort». Puis, s'adressant directement à Buzze, il dit: «M. Bava, si nous n'avons pas un bon club, je ne vous laisserai pas d'un pouce et je n'oublierai pas que je pèse 225 livres; ça pourrait devenir encombrant».

Les amateurs de baseball de Montréal paraissent donc assurés de bénéficier d'un bon club en 1958. Tant mieux.

le meilleur ami de l'homme

HENNESSY
LE COGNAC
LE PLUS POPULAIRE AU MONDE

GAZDÉ EN TOUJOURS POUR LES CAS URGENTS ET POUR VOTRE AGREMENT

Le Canadien défait le Toronto 5 à 2

Moore enregistre deux autres buts — Beau duel entre Chadwick et Plante — Un 20e but pour Richard

(Par Bert SOULIERE)

Les Canadiens, alignant le grand Jean Béliveau pour la première fois depuis plusieurs semaines, ont poursuivi leur marche triomphale dans la Ligue de hockey Nationale en défaisant les Maple Leafs de Toronto au compte de 5 à 2, au Forum, hier soir, devant une foule enthousiaste de 13,942 spectateurs. Ce fut une partie assez excitante au cours de laquelle les cerbères Ed Chadwick et Jacques Plante se sont livrés un intéressant duel dans leurs filets respectifs. Chadwick a reçu un total de 38 lancers en comparaison de 33 pour son rival, dont 17 dans la période finale.

De nouveau, le Bleu, Blanc, Rouge était privé des services de son valeureux capitaine Maurice Richard qui a recommencé à patiner mais qui n'est pas encore prêt à effectuer un retour actif sur la glace.

Dans cette victoire des Habitants, il convient en particulier de souligner le travail de Dickie Moore qui a complété deux buts — ses 22e et 23e de la saison — en plus de fournir une assistance.

Moore demeure ainsi en première place chez les compteurs avec un total de 54 points, deux de plus que le jeune Henri Richard qui a compté un but et des

assistances aux dépens de Chadwick. Les autres compteurs des vainqueurs ont été André Pronovost et Bernard Geoffrion. Pour ce dernier, c'était son 24e but de la saison au championnat.

Le deuxième but de Moore dans la joute était son 100e dans les joutes régulières depuis ses débuts dans la ligue, forme des Habitants.

Les Canadiens ont pris une avance de 2 à 1 dans la période initiale. A la fin de la seconde reprise, ils menaient par 3-1. Puis, les hommes de Blake y allèrent de deux autres buts dans la période finale.

L'agressif Marcel Bonin a continué son magnifique travail au jeu en obtenant une paire d'assistances, pour porter à 27 son total de points jusqu'ici. Les Canadiens recevront demain soir la visite des Bruins de Boston et les deux mêmes clubs en viendront de nouveaux aux prises le lendemain soir sur la glace du Garden de Boston.

Dans le camp des Leafs ont remarqué l'absence au jeu du vétérinaire d'avant Tod Sloan qui doit être inactif durant encore quelques semaines.

Les Habitants eurent le meilleur du jeu durant les deux premières minutes de la période initiale. Une couple de minutes plus tard, Jim Morrison, du Toronto, a échoué de la première sentence à la suite imposée par l'arbitre Eddie Powers.

Les Canadiens attaquent en masse dans le but de mettre à profit l'avantage numérique, mais leurs efforts furent vains. A peine Morrison avait-il terminé son séjour au cachot que Dollard St-Laurent, du Bleu, Blanc, Rouge, se vit coller une amercime.

Heureusement que la sentence imposée à St-Laurent ne fut aucunement défavorable à son équipe.

Ce fut ensuite Billy Harris, des Maple Leafs, qui dut prendre le chemin du banc des punitions excommuniées six secondes après, le premier moitié de jeu dans cette première période. Geoffrion s'est

avancé seul devant Ed Chadwick, mais son lancer manqua de précision.

Geoffrion compte

Avant même que la punition de Billy Harris ne soit complètement purgée, Bernard Geoffrion travailla de concert avec Doug Harvey et Bert Olmstead pour tromper la vigilance de Plante, et donner une avance d'un point aux Canadiens.

C'était le 24e but de Geoffrion cette saison, bien qu'il ait été absent dans plusieurs joutes régulières des détenteurs de la coupe Stanley.

Au cours d'une punition imposée à Jean-Guy Talbot, les joueurs de l'instructeur Billy Reay déclenchèrent de vigoureuses offensives en zone ennemie, mais Floyd Curry et Don Marshall étaient à leurs postes pour tuer le temps.

But de Armstrong

Mais les Maple Leafs continuèrent de faire tout en leur possible pour égaliser les chances. Leurs attaques furent couronnées de succès moins d'une minute avant la fin de l'engagement initial, lorsque George Armstrong de Tim Horton et Paul Masnick.

Le jeune André Pronovost, assisté de Don Marshall et Claude Provost logea le disque, dans la cage du Toronto après 19 minutes et 30 secondes de jeu pour porter le résultat 2 à 1 en faveur des Canadiens. C'était le 8e but de Pronovost.

C'est avec une avance de 2 à 1 que les détenteurs de la coupe Stanley commencèrent la deuxième période. Le jeu fut quelque peu décousu et après sept minutes de jeu, Bert Olmstead reçut une punition de deux minutes. Les visiteurs purent difficilement s'organiser pour donner du fil à retordre au gardien de buts Jacques Plante.

Leur jeu de puissance ne fut pas trop efficace; les joueurs commettant plusieurs erreurs dans leurs offensives.

Peu après le retour de Olmstead au jeu, Paul Masnick, un ex-Canadien — se vit désigner le chemin du pénitencier par Powers. Cette sentence aux Leafs n'apporta aucun changement dans le jeu.

Les joueurs de Billy Reay attaquèrent sans répit dans le but de reprendre le terrain perdu, mais la défense du Tricolore effectua du beau travail à la ligne bleue.

Moore en vedette

Les Habitants ne se reposèrent pas sur leurs lauriers et, après la 15ème minute de jeu, Dickie Moore prit Chadwick en défaut

avec l'aide de Henri Richard pour le 3e but du Tricolore dans la partie et son 22e de la course au championnat.

La troisième période venait à peine de commencer que Jacques Plante fut appelé à effectuer un magnifique arrêt devant George Armstrong. Et quelques instants plus tard, Jean Béliveau, en position pour augmenter l'avance des siens, fut incapable de loger le disque dans un cage quasi-déserte.

Avance réduite

L'avance des Habitants fut réduite à un seul but après quatre minutes et 33 secondes de jeu lorsque Barry Cullen réussit à tromper la vigilance de Plante, aidé dans son travail par Marc Rheaume. La défense du Tricolore ne put déblayer son territoire au moment propice et Cullen s'empara du rebond de Rheaume pour faire allumer la lumière rouge derrière la forteresse des Canadiens.

Encore Moore

Cependant, les Habitants reprirent rapidement leur avance de deux buts, quand à la septième minute de jeu, Dickie Moore laissa partir un dynamique boulet qui trouva refuge dans le coin droit des buts de Chadwick. Henri Richard et Marcel Bonin se méritèrent une assistance chacun sur ce but du Tricolore, le quatrième des Canadiens.

Frank Mahovlich eut une belle occasion de déjouer Jacques Plante, mais ce dernier suava habilement la situation. Les visiteurs patinèrent à une allure vertigineuse afin de surmonter le déficit de buts. Toutefois, les Canadiens firent de l'excellent travail défensif, de même que Plante, Geoffrion vint près de compléter son 20e but de la saison avec les Canadiens dans les parties régulières, mais son lancer de revers fut bloqué par Chadwick.

Le 20e but de Henri Richard

Il resta moins de deux minutes de jeu avant la fin des hostilités quand le jeune et rapide Henri Richard déjoua magistralement la vigilance de Chadwick, assisté de Bonin et Dickie Moore.

Ce but de Richard — son 20e de la saison — compléta le pointage de la partie, assurant un triomphe de 5 à 2 au Bleu, Blanc, Rouge.

SOMMAIRE

Première période

1-Canadien: Geoffrion (Harris, Olmstead) 11:37

2-Toronto: Armstrong (Horton, Masnick) 16:18

Punitions: Olmstead 7:36, Masnick 10:00

Deuxième période

1-Toronto: Barry Cullen (Rheaume) 4:33

2-Canadien: Moore (Harris, Richard) 12:22

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-New-York: Sullivan 1:23

Punitions: Fontinato 11:50

2-Boston: Egan 12:50

3-Boston: MacNeil (Regan, Toppazzini) 15:50

4-New-York: Bathgate 19:48

Punitions: Poler 8:41, Bonin 18:18

Troisième période

1-New-York: Popelin 19:40

Rangers et Wings gagnent

A Boston, les Rangers de New-York ont remporté une victoire de 3-2 sur les Bruins de Boston pour se tenir sur les talons des Red Wings de Detroit.

Les buts des vainqueurs furent obtenus par Red Sullivan, Andy Bathgate et Larry Popein. Ceux de Boston furent réussis par Fleming Mackell et Ehlman.

SOMMAIRE

Première période

1-New-York: Sullivan 1:23

Punitions: Fontinato 11:50

2-Boston: Ehlman 12:50

3-Boston: MacNeil (Regan, Toppazzini) 15:50

4-New-York: Bathgate 19:48

Punitions: Poler 8:41, Bonin 18:18

Troisième période

1-New-York: Popelin 19:40

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Toronto: Barry Cullen (Rheaume) 4:33

2-Canadien: Moore (Harris, Richard) 12:22

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-New-York: Sullivan 1:23

Punitions: Fontinato 11:50

2-Boston: Egan 12:50

3-Boston: MacNeil (Regan, Toppazzini) 15:50

4-New-York: Bathgate 19:48

Punitions: Poler 8:41, Bonin 18:18

Troisième période

1-New-York: Popelin 19:40

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Toronto: Barry Cullen (Rheaume) 4:33

2-Canadien: Moore (Harris, Richard) 12:22

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-New-York: Sullivan 1:23

Punitions: Fontinato 11:50

2-Boston: Egan 12:50

3-Boston: MacNeil (Regan, Toppazzini) 15:50

4-New-York: Bathgate 19:48

Punitions: Poler 8:41, Bonin 18:18

Troisième période

1-New-York: Popelin 19:40

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Toronto: Barry Cullen (Rheaume) 4:33

2-Canadien: Moore (Harris, Richard) 12:22

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-New-York: Sullivan 1:23

Punitions: Fontinato 11:50

2-Boston: Egan 12:50

3-Boston: MacNeil (Regan, Toppazzini) 15:50

4-New-York: Bathgate 19:48

(Bathgate, Lewicki) 17:05

(Punitions: Bonin 7:50, Ehlman 11:20)

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

(Bathgate, Lewicki) 17:05

(Punitions: Bonin 7:50, Ehlman 11:20)

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Troisième période

1-Chicago: Murphy 1:23

Punitions: Johnson 10:04

Deuxième période

1-Chicago: Murphy 1:23

P

Ski-O-Rama

par LARRY OUELLETTE

TECHNIQUE MODERNE

Les skieurs qui, depuis le début de cet hiver, ont fréquenté les écoles de ski dirigées par des moniteurs de l'Alliance des Moniteurs Canadiens ont été initiés à la technique canadienne modernisée mise au point par le Canadian Ski School.

Cette technique, qui dans ses aspects nouveaux, reflète l'évolution constante du ski, diffère de la version ancienne en ce que l'exécution des mouvements se fait d'une façon plus simple et plus naturelle. Un de ces faits saillants est la fréquence des mouvements de lestage et d'allègement et la tendance vers un rapprochement des skis en tout temps.

Deux écoles notamment ont pu bénéficier jusqu'ici de l'enseignement de cette technique modernisée, à savoir celles de l'ACSM et du Ski Club Val-David.

SKI CONSEIL

La première école de ski amateur, enseignant en français, est celle fondée en 1952, sur les pentes du Mont-Royal, par Lucien Lachapelle et qui fut mise au service de l'Association des clubs de ski de Montréal.

Cette école avait pour but de former un noyau de skieurs possédant, outre une certaine connaissance de la technique du ski, la capacité de communiquer leur savoir à d'autres et, en même temps, leur fournir l'exemple du civisme en ski et d'assumer l'organisation et la conduite de clubs de ski.

Pendant les cinq années qui suivirent, les skieurs qui ont fréquenté l'école amateur ont pu apprendre les mouvements à la base de la technique canadienne approuvée.

Chaque année, un certain nombre d'entre eux furent diplômés avec le titre de moniteur-amateur. Ces gens ont par la suite répandu la technique par un enseignement et des conseils au sein des clubs et groupements de skieurs avec lesquels ils se sont trouvés en contact.

Le directeur des écoles amateurs pour l'Alliance des Moniteurs Canadiens, Raymond Lantier, a fait savoir au début de la reprise de 1958 de ces écoles, que leurs diplômés ne recevront plus désormais le titre de moniteur-amateur, mais auront celui de "ski conseil". Ce changement a été jugé nécessaire afin de dissiper toute confusion en ce qui a trait au rôle du skieur amateur diplômé par rapport à celui du skieur professionnel. Alors que le travail de ce dernier consiste à enseigner le ski, celui de l'amateur doit se limiter à prodiguer conseils et encouragement et, grâce aux connaissances spéciales qu'il aurait acquises à l'école, à venir en aide dans la mesure de ses capacités à ses camarades de ski, mais sans se présenter à eux comme un professeur ou un maître.

L'Alliance des moniteurs Canadiens a jugé qu'en agissant de cette façon, le skieur amateur est beaucoup plus en mesure de contribuer à faire fructifier l'enseignement qui lui a été dispensé à l'école.

Pour revenir à la technique modernisée, ceux qu'elle intéresse pourront en trouver l'explication dans le Manuel des Moniteurs 1958 dont la version française est en préparation en ce moment par Raymond Lantier et sera publiée d'ici peu.

Suit la liste des premiers "ski conseil", qui ont reçu leurs diplômes à la clôture de l'école de l'ACSM qui fut présentée à Rawdon du 5 au 11 janvier: Ronald Prévost, Henri Martin, François Bellemare, Louis Parin, Michel Dubreuil, Gilles Dextraze, Jean-Paul Germain, Aldée Beaudoin, Jean Labossière, Claude St-Jacques, Raymond Boredeau, Stanley Malek, André Monette et Lise Beaudry.

La liste suivante est celle des élèves qui suivent cette semaine les cours de l'école du Ski Club Val-David qui doivent se terminer demain: Pierrette Bazinet, Gilberte Contant, Denise Cormier, André Monette, Michelle Parent, Pierrette Rivard, Ginette Tanguay, Roger Tanguay, Charles Sarrazin, Serge Robillard, Richard Lefebvre, Robert Paquin, Claude Nantel, Lise Laveau, André Lasse, Claude Lavallée, Raymond Frénette, Claude Boudet, Jacques Proteau, ce dernier du Lac Beauport; Lucien Lachapelle, directeur et l'auteur de ces lignes.

Le Forum envahi par les Ice Follies en février

Avec plus de la moitié de leur personnel complètement renouvelé, les "Ice Follies" de 1958, sous la direction des maîtres du patinage Shipstead et Johnson, se rendront à Montréal pour leur visite annuelle toujours attendue avec impatience, du 9 au 16 février. Il y aura à nouveau 11 représentations avec des matinales à 1h30 et 5h30 les dimanches 9 et 16 février.

Le spectacle de cette année, complètement nouveau comme à tous les ans d'ailleurs met la jeunesse en vedette et on remarquera que la majorité des vedettes des "Follies" sont des jeunes qui ont célébré leur 20^e anniversaire tout récemment. Les patineurs de la troupe, Richard Dwyer, est âgé de 22 ans tandis que ses compagnes et vedettes féminines Frances Dorsey, Florence Kade, Andra McLaughlin, Carol Campbell et Lesley Goodwin ont toutes 21, 22 ou 23 ans. N'oublions enfin l'extraordinaire jeune championne Janet Champion, qui, Pluie, "Ballet Rouge", "Jardin

à 12 ans, est néanmoins une des plus formidables patineuses au monde entier.

A cause de cette jeunesse qui prime chez tout le personnel de plus de 100 patineurs et patineuses des "Ice Follies" on est sûr que l'année sera d'ailleurs un spectacle où la vitesse et le spectaculaire sont constamment en vedette. Cette année, on verra se dérouler pas moins de 20 numéros fort intéressants dont une dizaine sont à grand déploiement et on goûtera enfin une série d'exhibitions en solo qui sauront charmer tous et chacun. Le spectacle dure près de deux heures et demie et l'action ne ralentit jamais puisque le tout a été soigneusement minuté comme il se doit.

Encore une fois les propriétaires des "Follies" ont très bien défilé les cordons de leur bourse et même s'il a fallu se départir de plus de \$250.000, on réussit à offrir des numéros tels "Jour de Pluie", "Ballet Rouge", "Jardin

Amendements aux règlements du football canadien

WINNIPEG (PC) — Tous les trois premières joutes régulières, joueurs de champ arrière pourront de chaque équipe. On a également proposé que le nombre de joueurs américains prenant part à une joute ne dépasse jamais 12.

Importés américains

D'après les règlements de 1957, chaque équipe pouvait faire jouer 12 joueurs américains dans une joute. Jusqu'à sa troisième joute régulière de la saison, une équipe pouvait cependant avoir n'importe quel nombre d'importés. Après cette troisième joute, une équipe devait en déclarer 12 mais pouvait, jusqu'au 18 octobre, effectuer jusqu'à 14 changements dans sa liste. Après le 18 octobre, une équipe devait cependant faire connaître la liste officielle des 12 Américains sur lesquels elle avait définitivement arrêté son choix.

Un autre sujet dont il sera question à ces assises de fin de semaine est celui d'un calendrier mixte entre les équipes de l'est et celles de l'ouest. Les autorités du Big Four soutiennent qu'un tel calendrier est irréalisable cette année mais il se pourrait qu'elles modifient leur attitude une fois le contrat de la télévision de leurs joutes expiré, à la fin de la saison 1958.

Les activités au club Laurier

Règlements actuels

D'après les règlements actuels, les joueurs de champ arrière ne peuvent bloquer que jusqu'à la ligne de mêlée, à moins qu'ils ne soient postés à l'extérieur des alignements. Seuls les joueurs de lignes et pas plus de deux joueurs d'arrière alignés comme flankers peuvent bloquer à dix verges de la ligne de mêlée.

Il y a des années que les équipes de l'ouest demandent cette concession de blocage aux joueurs de champ arrière mais ce n'est que de cette année que les équipes de l'est semblent prêtes à enboîter le pas.

On prévoit également que la question du nombre d'importés américains alloués à chaque équipe soulèvera autant de discussions que celle du changement de règlement sur le blocage.

Les autorités du Big Four, lors de leur réunion du 5 janvier, ont déjà proposé, comme mesure d'économie, de réduire le nombre d'importés américains à 13 les

Le ski au Centre

Dimanche, le club de ski de l'Immaculée-Conception se rend à Val-David.

Dimanche prochain, le 26, à Sainte-Agathe, au Mont Forêt.

Il est tout probable que l'exercice de dimanche prochain revêtira un caractère spécial. A date le président Gilbert n'a pas encore dit ce qu'il réservait à ses skieurs à l'occasion du carnaval.

Messe au Centre à 8 heures. Les billets pour l'excursion sont en vente le vendredi soir de 7h30 à 9h, 30 et le samedi après-midi de 1h30 à 5 heures.

Victoire attribuée au club de Laval

L'usage d'un joueur inéligible lors d'une joute disputée le 4 décembre dernier, dans la Ligue de Hockey Interuniversitaire senior, a annulé la victoire de 6-3 que les Redmen de l'Université McGill de Montréal avaient remportée sur l'équipe de l'Université Laval de Québec, at-on révélé.

Harry Griffiths, le directeur athlétique à McGill, a déclaré avoir, par erreur, inscrit Ivan Saunders comme joueur des Redmen. Saunders, un étudiant de première année en génie, ne sera éligible à jouer dans le circuit interuniversitaire que l'an prochain. Saunders a également pris part à la deuxième joute des Redmen, contre les Carabins de l'Université de Montréal, mais l'équipe de McGill avait perdu cette partie.

Le crédit de la victoire du 4 décembre a été accordé à l'équipe de Laval.

Dans le Ciel, "Les Beaux Jours du Cinéma Silencieux", "Dans l'Arizona" et "La Corrida" qui sont à la fois fastueux et magiques. Quelle différence avec le premier spectacle des "Follies", il y a 22 ans, quand le spectacle entier coûtait tout au plus \$6.000. La vente aux guichets débutera lundi le 20 janvier et les commandes postales sont dès maintenant acceptées.

Dimanche dernier, avait lieu dans le nord de la ville, la marche forcée du club de raquetteurs Le Laurier Inc. La température s'y prêtant l'événement fut couronné de succès.

Après la messe, à laquelle tous les membres du club ont assisté, et qui fut célébrée en l'Eglise St-Enfant-Jésus, et la parade que les gaies luron firent dans le quartier, tous les raquetteurs du club ainsi que leurs nombreux supporters se réunirent au coin des rues Laurier et Casgrain, où eut lieu le départ des compétitions.

Les dames prirent le départ les premières et se livrèrent une chaude lutte jusqu'à la fin. Mlle Micheline Collette, la majeure du club et championne de l'an dernier, remporta de nouveau les honneurs se méritant ainsi pour une deuxième fois le trophée offert par M. Richmond Pelletier. Mlle Huguette Lessard et Mlle Jocelyne Dupras se classèrent respectivement 2ème et 3ème dans cette marche forcée de 3 milles.

Puis les athlètes masculins prirent le départ pour une marche de 5 milles et là encore la lutte fut intéressante, particulièrement entre Jean-Paul Légaré et Rejean Gendreau qui bataillèrent jusqu'au bout pour la première place. Rejean Gendreau sortit finalement vainqueur de l'épreuve et se mérita pour la première fois le trophée Molson. Jean-Paul Raymond et Maurice D'Amours se classèrent respectivement 2ème et 4ème.

Le signal du départ fut donné par le président du club M. Maouli Charbonneau. Les juges sur le parcours étaient M. Rosaire Bouchard et M. Lorenzo Dupras. M. Jimmy Healy, vice-président du club et président de l'Union Canadienne, agissait comme secrétaire. La journée se termina par la distribution des récompenses au local du club.

Résultat complet des marches.

Baugh pressenti

Ablene, Texas (PA) — Sammy Baugh, ancien célèbre passeur et pilote du club de football à l'Université Hardin-Simmons, au Texas, aurait été invité à devenir instructeur en chef des Rough Riders de Saskatchewan de la ligue de football de l'ouest. Baugh a révélé à un chroniqueur sportif d'Ablene, Texas, que la direction des Rough Riders lui a offert un contrat de 3 ans au salaire le plus fabuleux qu'il ait touché dans le football.

Il appert que Sam Taylor, président des Rough Riders, s'est rendu au Texas hier pour faire la proposition à Baugh. Taylor était accompagné de Jack Russell, assistant coach de l'équipe de la Saskatchewan. Le poste est libre à Regina depuis que Frankie Filchok a été congédié à la fin de la dernière saison de football.

Roger Gaudette à l'honneur

La gent sportive de notre ville sera sans doute heureuse d'apprendre que notre concitoyen, Roger Gaudette, a été choisi l'athlète qui s'est le plus signalé dans tous les sports depuis un demi-siècle, dans Saint-Jean.

Cet honneur qui échoit à Roger Gaudette lui est décerné par un groupe de personnes qui ont toujours été mêlées aux sports dans notre région, et qui ont à leur tête le sportif reconnu par excellence, M. Harold Savoy.

Honneur bien mérité par Roger! En effet, qui aurait oublié les exploits accomplis par ce gladiateur: D'abord, c'est au hockey, son sport favori. Nous le trouvons, à l'âge de 12 ans, scintillant pour son club à l'Académie de St-Jean. Il est très rapide.

Dans la ligue de la Cité, il fait ses débuts avec Singer. Dès la première année, il est parmi les meilleurs compteurs de la ligue. A peine a-t-il le temps qu'il fait partie de "St. Jean All Stars".

Quelques années passent, il est remarqué par les éclaireurs du hockey senior, et il signe un contrat pour le club St-François-Xavier. S'en trouvent-ils parmi les sportifs de cinquante ans qui auraient oublié la série St-François-Xavier vs MAA, ou encore St-François Xavier vs McGill? Que de souvenirs et combien d'exploits pour Roger!

Roger brilla encore pour le Canadien Senior, Concordia, sans parler de ses deux années en Europe avec les Français Volants.

Il en fut de même à la balle molle, aux quilles, au pool et au golf qu'il pratiqua encore.

Nous terminons cet article en rappelant aux sportifs et aux amis de Roger qu'à cet effet une grande source est organisée en son honneur, pour vendredi 14 février, au Club de Golf de St-Jean, à 9 heures p.m.

Nous donnerons plus de détails la semaine prochaine, dans un autre article.

Hommes. Marche forcée, 5 milles.

1er, Rejean Gendreau, 52 minutes, 2e, Jean-Paul Légaré, 3e, Jean-Paul Raymond, 4e, Maurice D'Amours, 5e, H. Morency, 6e, Raymond Gagnon, 7e, Denis Gagnon, 8e, William Stanope, 9e, Raymond Dufresne, 10e, Jean Lessard.

Dames. Marche forcée, 3 milles.

1e, Micheline Collette, temps 40 minutes, 2e, Huguette Lessard, 3e, Jocelyne Dupras, 4e, William Stanope, 5e, Alderie Lallemant, 6e, Henriette Pharaud.

Dimanche prochain, lors du festival des Francs Amis, le club Laurier sera représenté par plusieurs athlètes et ces derniers se proposent de livrer une belle lutte aux concurrents des autres clubs pour la conquête du trophée Adhémar Tremblay. Tous les membres du club qui ne participeront pas aux événements sportifs de la journée sont priés de se rendre nombreux à ce festival afin d'encourager leurs marcheurs.

Bernard Geoffrion au parc O'Brien

Les jeunes sportifs de Cartierville et de Bordeaux seront heureux d'apprendre que Bernard Geoffrion sera parmi eux ce soir au parc O'Brien, situé entre les rues Paspatis et Guertin un peu au sud du boulevard Gouin.

E'neffet, cet allier droit des Canadiens mettra la rondelle au jeu à 6h30 lors d'une joute entre les Canadiens et les Red Wings de la ligue St-Ovide dont les organisateurs sont les chroniqueurs sportifs bien connus Roger Meloche et Jacques Barrette. La ligue de St-Ovide fait partie des ligues des parcs de Montréal.



Clay BRYANT était l'hôte d'honneur à une conférence de presse hier après-midi à la brasserie Molson. On le voit ici en compagnie du président Butch Bouchard, de Buzzie Bavasi, ancien gérant général des Royals et René Lemyre, le gérant général du club.

Les internes de Maisonneuve au Séminaire de Sainte-Thérèse

Sainte-Thérèse — Après avoir remporté dimanche une éclatante victoire sur le Collège Ste-Croix, au compte de 9 à 4, le séminaire n'aura pas la tâche facile dimanche prochain le 19, alors qu'il rencontrera l'équipe des internes de l'Hôpital Maisonneuve. Cette équipe est sous la direction du contracteur bien connu à Montréal, M. Marcel D'Amours. Parmi les nombreuses réalisations de D'Amours et Frères, il y a la nouvelle aile du séminaire et son annexe, dont les élèves sont très fiers. L'équipe de M. D'Amours aligne des joueurs de calibre tels que le Dr Deon, Bechar et Lafontaine, plus quelques puissants piliers des Carabins et un gardien de but, paraît-il, sensationnel: il s'agit du Dr Robert Meunier qui, bien qu'agé de près de quarante ans, sait aussi bien protéger ses buts qu'un jeune étudiant.

Cette partie qui promet d'être très intéressante comporte aussi un enjeu: il s'agit d'un équipement neuf que M. D'Amours s'engage à acheter à nos joueurs s'ils remportent la palme. Si toutefois les messieurs les médecins réussissent à l'emporter, il offre à tous ses coéquipiers, un copieux repas en récompense de leurs efforts.

Evidemment, aussi longtemps que les internes n'usent pas du procédé d'hibernation, la partie sera très chaude et très contestée. Les joueurs, tant du côté des internes que du côté des étudiants, sont fermement décidés à remporter les honneurs de cette importante partie. Venez tous en grand nombre, vous êtes tous les bienvenus.

Service téléphonique et de remorquage de 24 heures CR. 6-5411 Pour tout débarras voyez d'abord BOISCLAIR AUTO BODY LTD 7475 BOUL. SAINT-LAURENT

Armand Boudrias, votre tailleur

VENTE

MI-SAISON

38. HABITS ou PALETOTS D'HIVER 48. REG. 59.50 PRETS A PORTER REG. 69.50

HABITS FAITS SUR MESURES \$55 TISSUS IMPORTES DE CHOIX CONFECTION SUPERIEURE REG. \$79.

VAREUSES (car coats) jusqu'à \$39. 12.95 et plus

CHANDAILS de laine, rég. jusqu'à 10.95 . 6.89

CHAPEAUX marques connues, rég. 10.95.. 6.89

20% A 40% DE RABAIS SUR TOUTE NOTRE MERCERIE

Armand BOUDRIAS VOTRE TAILLEUR

6818, rue ST-HUBERT - CR. 1-4003

"Qui dit Pontiac...dit Boulevard-Pontiac"

Voici la Valeur Actuelle de votre voiture chez...

BOULEVARD - PONTIAC

LES PLUS FORTES ALLOCATIONS D'ECHANGE — LES MEILLEURS PRIX
LE MEILLEUR SERVICE QUI SOIT CHEZ VOTRE VENDEUR

1953	1954	1955	1956
\$1100.	\$1300.	\$1700.	\$2000.

OUVERT
TOUS LES
SOIRS
JUSQU'À 10H.

BOULEVARD Pontiac LTÉE DE CAMIONS C.M.C.

VENTE ET
SERVICE DE
PIECES ET
DE CAMIONS
C.M.C.

7085, BLVD ST-LAURENT - CR. 9-7321

Ici et là au Palais

Nouveau juge à la Cour municipale

La Cour municipale compte un nouveau juge en la personne de Roland Lamarre, qui a prêté le serment d'allégeance et d'office devant le juge en chef Roland Paquette.

Prenez la parole, le nouveau magistrat s'est dit heureux d'être appelé à siéger à la Cour municipale, "la sauvegarde des bonnes mœurs, dans la métropole".

Le président du comité exécutif de la métropole, M. Jean-Marie Savignac, qui assistait à la cérémonie a invité le juge Lamarre à "flageller le vice organisé sous toutes ses formes, car notre belle ville de Montréal doit garder son caractère de propreté".

Mandat d'arrestation contre l'éditeur de "Rirathon"

Un mandat d'arrestation a été émis, par le juge Georges Robert, contre l'éditeur-propriétaire de l'hebdomadaire "Rirathon".

Auger devait se présenter en Cour municipale pour répondre à une accusation d'avoir lancé dans le public des écrits et des images obscènes mais ni lui ni son avocat, Me Paul Aubut, n'ont répondu à l'appel de leurs noms.

Acquitté d'une accusation de négligence criminelle

Bruno Lepore, 12 ans, 6748, rue de Gaspé, a été libéré, hier, par un jury des Assises criminelles, d'une accusation de négligence criminelle, dans le cas de la mort de Michel Solomito, 18 ans, 192, rue St-Zotique.

Le 16 juin dernier, Lepore et Solomito, accompagnés de Renato Vincento, 25 ans, 2135, rue Jolicoeur, avaient loué une barque, sur une plage de Ste-Rose. Solomito tomba à l'eau et s'agrippa à la barque. Lepore était accusé d'avoir frappé des pieds les mains de la victime, dans le but de lui faire lâcher prise. Après le témoignage de Vincento et de l'accusé, il fut admis par la Couronne qu'il n'y avait eu aucune négligence criminelle et l'avocat de la défense demanda au jury un verdict d'acquiescement. Ce qui fut fait.

L'accusation contre Lepore était portée par le père de la victime.

Révocation d'un certificat de reconnaissance syndicale

La Commission de relations ouvrières a enlevé à l'Union internationale des photographes le certificat de reconnaissance syndicale, dans le cas des employés de la Photographie Idéale Inc.

Une grève fut déclarée parmi les employés de cette dernière le 18 mars 1957. Mais, par la suite, sans aucune insistance de la part de la compagnie les employés en grève ont touché leur livret d'assurance-chômage et les salaires dus en cas de chômage.

La Commission de relations ouvrières estime que cette attitude des grévistes mettait fin à l'état de grève et en faisait de simples chômeurs. Le certificat de reconnaissance syndicale avait été émis le 13 juillet 1955.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Une affaire d'incendiaires qui tient du roman

Une affaire d'incendiaires qui met à jour un complot fantastique dans lequel sont incriminés un citoyen de Saint-Elzéar, trois ajusteurs et un agent d'assurances, a été entendue, hier, devant le juge Redmond Roche des Sessions de la paix.

Les causes des cinq inculpés étant instruites séparément, seul Robert Tellier, ajusteur d'assurances, subissait son enquête préliminaire. Mais les quatre autres suspects, Armand Dubuc, agent d'assurances, Marcel Portelance, contracteur, Fernand Rochon et Jean Champagne, ajusteurs d'assurances étaient présents.

L'histoire remonte au 25 octobre dernier, alors que vers les 8h 15 du soir, deux incendies se déclaraient en moins d'une heure, dans deux immeubles de M. Félix Lavoie de St-Elzéar. Les deux maisons sont situées sur le même terrain, l'une devant l'autre.

La première maison, aux nos 1872 et 1874 de la rue Bédard, est divisée en trois logis. Les deux étages supérieurs sont habités par les familles Dompierre et Bellis, tandis que le propriétaire, Félix Lavoie, occupe la cave.

L'autre immeuble, situé au fond de la cour, comprend un logis au deuxième étage, habité par la famille Lecuyer et un sous-sol qui tient lieu de garage. Le numéro est 1872A.

Le soir du 25 octobre, vers les huit heures, un incendie se déclara dans le garage, où, pourtant, personne ne devait se trouver. Mais il fut rapidement maîtrisé par M. et Mme Lecuyer. Environ une heure plus tard, dans l'autre maison, au sous-sol où habitait Lavoie, un autre incendie se déclara et cette fois prit de l'ampleur et consuma presque toute la maison.

Un poêle renversé sur le lit. L'un des témoins, fut le chef de police de St-Elzéar, M. Armand Lacas.

Dans le garage, lieu du premier incendie, dit-il, j'ai trouvé un amas de papier et des morceaux de bois qui m'ont semblé être des savamment placés et qui ont été et ajusteurs.

Le lendemain, ou quelques jours plus tard, — j'ai reçu la visite de Marcel Portelance et d'Armand Dubuc qui s'est présentée à moi comme agent d'assurances. Tous deux m'ont demandé de déclarer condamnée la maison calcinée de Lavoie, prétextant qu'autrement, Lavoie perdait 50 p.c. de ses assurances et que Portelance qui possédait une maison voisine de celle de Lavoie craignait de passer au feu comme ce dernier.

Les ajusteurs, payés à commission

Le témoin suivant fut Guy Chevrier, co-propriétaire de la maison d'ajusteurs Rod, Carreau et Fils. Il admit qu'à la date de l'incendie, Tellier, Rochon et Champagne étaient à son emploi.

"Ces hommes n'ont pas de salaire, dit-il. Ils sont à la commission. Ils reçoivent 25 p.c. de 10% du montant évalué..."

Répondant à une question du procureur de la Couronne, Me Jean-Paul Cardinal, le témoin avoua qu'évidemment, les ajusteurs ne peuvent être sur les lieux "d'un incendie avant que l'incendie n'éclate".

"Mais, précise-t-il, nous arrivons souvent en même temps que les pompiers. Justement, ce soir-là, nous avions été prévenus par un chauffeur de taxi de Sainte-Rose, qui habite en face du poste des pompiers et qui nous prévient, chaque fois que les pompiers sortent..."

Lavoie est assuré sans le savoir...

Le témoin suivant fut Félix Lavoie lui-même, un vieillard de 64 ans, menuisier de son métier et propriétaire de la maison incendiée.

Me Cardinal: "M. Lavoie, avez-vous déjà signé une majoration de \$3,000 de vos polices d'assurances?"

Lavoie: "Non. J'ai appris, après le feu, que j'étais assuré pour \$21,500."

Me Cardinal: "Qu'avez-vous fait le soir de l'incendie?"

Lavoie: "J'ai soupé à six heures puis je me suis rendu faire quel-ques réparations à mon garage situé sous le logis de M. Le-

Autre invitation à mettre le feu

Le témoin suivant fut M. Arthur Saint-Pierre, qui déclara avoir déjà été approché par Portelance et un autre qu'il identifia comme Champagne. Ces derniers l'invitèrent à régler un trouble financier par le feu...

Emprunt de \$3000 pour Lavoie qui ne reçoit que \$150

M. Gerald Dubois, gérant de banque à la succursale de la banque Canadienne Nationale au no 544, rue Beaubien, vint ensuite dans la boîte à témoins.

"Quelques jours après le feu, dit-il, j'ai reçu la visite à mon bureau de Dubuc avec qui j'étais allé autrefois à l'école. Il était accompagné de Lavoie, de Rochon et d'un autre. Dubuc voulait que je prête \$3,000 à Lavoie, question de l'aider en attendant le montant des réclamations. En garantie, il m'exhibait une police d'assurances au montant de \$3,000. Mais j'ai refusé. Plus tard, j'ai fait le prêt, mais en exigeant comme garantie, les biens personnels de Dubuc et des autres. J'ai compté les \$3,000 sur mon bureau puis j'ai été appelé ailleurs. Quand je suis revenu, l'argent était disparu et les trois hommes avec..."

Me Cardinal: "Vous avez personnellement un poste de radio dans votre auto, qui vous met en contact avec les appels du service des incendies..."

Crevier: "Précisément, M. le procureur."

Me Cardinal: "Tellier, Rochon et Champagne ont-ils un poste identique dans leur auto?"

Crevier: "Non. Dès que j'ai reçu l'appel du chauffeur de taxi de Sainte-Rose, j'ai appelé Tellier et Rochon qui m'ont répondu en gardant la route de hockey. Il fut entendu que je me rendrais sur les lieux et qu'ensuite, si le feu en valait la peine, que je les appelle..."

Me Cardinal: "Sans appeler la police?"

Lavoie: "Non. J'ai appelé la police. Des individus veulent mettre le feu à votre maison et vous n'appellez pas la police?"

Lavoie: "Non."

Me Cardinal: "Etes-vous déjà allé à l'hôtel Plaza?"

Lavoie: "Oui, avec Portelance. J'y ai rencontré un monsieur. On a parlé un peu de ma maison. On a parlé de la 'balayer'..."

Ici et là au Palais

Deux frères, coupables de voies de fait graves

Gerry et Walter Dery, respectivement âgés de 18 et 20 ans, ont été reconnus coupables devant le juge Pascal Lachapelle de la Cour municipale, de s'être livrés à des voies de fait graves sur la personne d'Emile Duval, 23 ans, domicilié au 3809 de la rue Laval.

Les deux inculpés, dont l'adresse connue est 7837, rue Stuart, se sont présentés à l'audience.

Les prévenus connaîtront leur sentence le 5 mars.

Indemnité de \$16,868 à un motocycliste

Un motocycliste, Emile Soucy, recevra la somme de \$16,868, en indemnité à la suite d'un accident survenu le 16 août 1956, dans lequel le demandeur subit des blessures assez graves.

M. Soucy circulait de l'ouest à l'est, sur la rue Curé-Poirier, à ville Jacques-Cartier, lorsqu'il fut heurté par une automobile de la Concrète Repairs & Water-

proofing Co. Ltd., conduite par le défendeur Gerard Quart.

Le demandeur réclamait la somme de \$78,936.09 mais le juge André Montpetit de la Cour supérieure établit les dommages à \$33,736. Divisant ensuite la responsabilité dans une proportion de 50 p.c., il accorda à M. Soucy, la somme de \$16,868.

Me Cardinal: "Pourquoi?"

Lavoie: "Ils avaient des idées bizarres, par ce qu'il y avait la police d'assurances. Je suis retourné au Plaza une autre fois avec Portelance, rencontrer ces messieurs. A un moment donné, Portelance a dit: 'Lui, \$6,000, il en a assez...' J'ai dit: '\$6,000? Mais je suis assuré pour \$13,500. Je ne savais pas que mes assurances avaient été augmentées de \$3,000.'"

Me Cardinal: "Avez-vous déjà dit à Mme Lecuyer que vous deviez aller à la chasse pour ne pas être là, quand votre maison brûlait?"

Lavoie: "Oui..."

Cautionnements de \$5,000

A la demande de Me Cardinal, le cautionnement des cinq prévenus fut porté de \$950 à \$5,000.

Le juge Roche a ensuite demandé au procureur de la Couronne de prendre les dispositions pour que le témoin Lavoie ne soit pas en danger.

"Je suis convaincu, dit-il, que cet homme a été menacé et n'a pas parlé librement aujourd'hui." Les cinq prévenus ont pris le chemin des cellules, en attendant de pouvoir verser leurs cautionnements.

Leur enquête préliminaire a été fixée au 30 janvier.

Mario CARDINAL

OUVERTS CE SOIR
JUSQU'À 9H.

VENTE ECLIPSE

à la mercerie pour hommes (rez-de-chaussée)

Chez **dupuis** Frères
le magasin de la famille canadienne

2400 chemises sport flanelle miracle

marques connues

ord. 6.75 et 7.95

AU CHOIX — CHACUNE

- a) Quadrillés marqués de rayures délicates tons gris bleu, gris rouge ou gris brun.
- b) le fond est gris charbon avec rayures verticales brun gris, rouge gris, bleu gris.
- c) le fond gris est quadrillé animé de larges rayures en rouge.

- d) fond du quadrillé tout blanc avec rayures métalliques verticales et tons brun/gris, rouge/gris, bleu/gris, formant carreaux.
- e) le fond en gris, brun ou rouge avec rayures verticales et tons contrastants.
- f) quadrillés uniformes surmontés de rayures croisées fond en bleu, rouge, gris.

Toutes ces chemises à collet mou et à doublure "Melloflex" ne se chiffonnant pas
COUPE PARFAITE -- TAILLES P. M. G. Ex G.

4.97
2 chemises 9.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (620)

Commandes téléphoniques
acceptées
à partir de 9h. du matin

PL. 5151
local 300

dupuis Frères
limitée
RAYMOND DUPUIS, président

865 est, rue Ste-Catherine — Montréal